LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 8 JUILLET 2000 www.lesoleil.com



ÉCRANS
LA VIE APRÈS L'AMOUR
THÉRAPIE PAR LE RIRE
PAGE D 20

PRIMEURS
FESTIVAL D'ÉTÉ
SPÉCIAL 7 PAGES
CAHIER D



RWANDA, 1994

«Le génocide évitable»

Un rapport accablant blâme l'ONU, la France et l'Église catholique

■ NATIONS UNIES (AP, PC) — Ce n'est pas le premier, mais le plus exhaustif, le plus terrible et le plus accusateur des rapports sur l'incurie internationale au Rwanda. Selon ce document intitulé explicitement *Le génocide évitable*, le Conseil de sécurité de l'ONU, les États-Unis, la France et l'Église catholique ont laissé se faire massacrer plus d'un demi-million de personnes, en 1994.



ARCHIVES PC

En 1998, le général Roméo Dallaire témoignait devant le Tribunal pénal international pour les crimes de guerre au Rwanda. Le rapport déposé hier affirme qu'il a sonné l'alarme, mais n'a pas été entendu.

En 90 jours, à compter de ce sinistre 6 avril, les extrémistes hutus, dans une sanglante orchestration, exterminèrent systématiquement les Tutsis et l'opposition hutue, jusqu'à la chute de Kigali.

À l'époque, «un petit nombre d'acteurs de premier plan auraient directement pu prévenir, arrêter ou réduire le massacre», accuse la table ronde mise sur pied en 1998 par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dans un rapport de 318 pages, rendu public vendredi à New York.

La table ronde est composée d'anciens chefs d'État et de gouvernement africains, de l'ancien président de la Cour suprême indienne, d'un sénateur algérien ex-ambassadeur à l'ONU, ainsi que de Lisbet Palme, responsable de l'UNICEF en Suède et veuve du premier ministre suédois assassiné.

Au premier rang des accusés se trouvent les Nations unies, qui ont échoué à dépêcher une force internationale. Premier coupable parmi les 15 membres du Conseil de sécurité: les États-Unis, qui, échaudés par leur échec cuisant en Somalie, où périrent 18 soldats, freinèrent des quatre fers l'envoi d'une force militaire conséquente, «même une fois que

Voir RWANDA en A 2 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **«Le seul héros»** Page 21

FESTIVAL D'ÉTÉ



Jean-Simon Gagné
JSGagne@lesoleil.com

Télé fiction

Au début de la télévision, un commentateur estimait que les gens se lasseraient vite de passer leurs soirées à regarder défiler des images dans cette «curieuse boîte constituée de panneaux en simili-bois». À la place, notre homme entrevoyait peut-être un retour en force de la lutte gréco-romaine ou une augmentation marquée des soirées torrides passées au boulingrin. Mais de cela, l'histoire ne dit mot.

De toute façon, on sait ce qu'il advint par la suite.

Un demi-siècle plus tard, la télévision règne sur la vie quotidienne, l'information, le loisir, le sport et j'arrête ici mon énumération avant que vous ne perdiez votre bonne humeur. Quant à ceux qui pratiquent encore la lutte gréco-romaine, leur nombre total multiplié par mille n'atteint même plus celui des quelques irréductibles qui passent encore des soirées torrides au boulingrin. C'est vous dire…

Mais ne nous éloignons pas de notre sujet, et faisons taire les sceptiques en fournissant quelques exemples probants de la toute-puissance de la télévision.

Voir TÉLÉ en A 2 ➤

AUTRES TEXTES
❑ **Toujours vivant!** Page A 3
❑ **Le Festival en bref** Page A 4

Essais nocturnes



Le Pentagone procédait cette nuit au troisième et dernier essai du système de défense antimissiles (NMD) qui sera décisif sur la décision de le déployer ou non d'ici 2005. Un missile intercontinental Minuteman II — censé être un engin ennemi — devait être lancé de la base de Vandenburg, en Californie, vers les Îles Marshall, 8000 km plus loin. Des satellites donnent immédiatement l'alerte à un centre de commandement du Colorado, qui autorisera alors le lancement d'un missile intercepteur de l'atoll de Kwajalein, dans le Pacifique. Suivi à Hawai par un radar au sol, le missile ennemi allumera alors sa deuxième série de propulseurs pour gagner de l'altitude et lâchera des leurres. En même temps, le radar à bande X (X-Band radar), sur l'île de Kwajalein, fournira en temps réel la trajectoire du missile ennemi à un ordinateur de gestion de combat, qui calculera la trajectoire de l'intercepteur sur son objectif au fur et à mesure de sa progression. Deux minutes et demi plus tard, le missile intercepteur libérera un «véhicule extra-atmosphérique tueur» (exoatmospheric kill vehicle ou EKV) de 60 kg. Ce dernier devait percuter la tête du missile «agresseur» à une vitesse d'environ 24 000 km/h. La collision en plein vol est prévue à 190 kilomètres d'altitude, 30 minutes après le lancement du missile ennemi. D'autres informations en page A 27.

«Le papier avant le patient»

Les enfants de Roger Robitaille choqués de la mort indigne de leur père

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Incontinent, aphasique et légèrement dément, Roger Robitaille, 80 ans, n'était plus à sa place nulle part: ni à la résidence pour personnes âgées, ni à l'urgence de l'hôpital. Il est mort, seul, dans un lit d'hôpital, après quatre jours de navette entre la résidence et l'urgence. Ses enfants ne s'attendaient pas à une mort si indigne.

Diane Robitaille est enragée contre le système de santé qui lui a volé la mort de son père.

«On n'attendait pas sa mort. On attendait un transfert pour un lit en hôpital de soins de longue durée et un rendez-vous avec le gériatre. Mon père a été "barouetté" comme un meuble entre la résidence et l'hôpital, durant quatre jours. Durant ce temps, je n'ai pas rencontré une seule personne qui se préoccupe réellement de lui....»



Diane Robitaille

«Personne ne s'est réellement préoccupé de lui»

C'est parce qu'il avait vomi du sang ce matin-là de juin que la direction de la résidence où habitait M. Robitaille depuis trois ans l'envoie à l'urgence de l'hôpital Saint-François d'Assise. Il obtiendra son congé en fin de journée.

Qui continuera de s'occuper de M. Robitaille, maintenant?

Sa fille voulait emmener son père à l'unité du centre hospitalier Robert-Giffard, transformée en centre d'hébergement de soins de longue durée; dans cette nouvelle unité, les infirmières donnent quatre heures de soins par jour aux patients.

Mais l'«évaluation sociale» de Roger Robitaille est incomplète, et nécessite une mise à jour, lui explique la travailleuse sociale de l'hôpital. On ne peut l'y envoyer tout de suite.

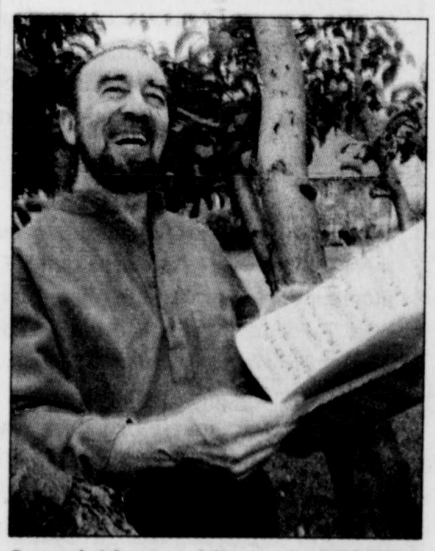
Comment ça, «évaluation incomplète»? s'insurge M^me^ Robitaille. Elle ne comprend pas: depuis mars, elle sait que son père est trop malade pour rester à la résidence. Depuis mars, un comité de la Régie régionale évalue Roger Robitaille, lui cherche une place dans un endroit mieux adapté à ses besoins. Depuis mars, en attendant une place ailleurs, la famille

Voir PAPIER en A 2 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **Des améliorations** Page A 11

CONTEXTE

Au revoir!



Le président et éditeur du SOLEIL, Gilbert Lacasse, part pour une retraite active. Anne-Marie Voisard a rencontré, chez lui, à Sainte-Pétronille, cet homme aux multiples talents et intérêts.

PAGE A 17

ARGENT

Chez les grands

Le nouveau président d'IPL, de Saint-Damien, Alain Ferland, veut gravir une nouvelle marche.

PAGE B 1

LA MÉTÉO



Maximum 23, minimum 12

Dégagement ce matin. Demain, nuageux, 60% de probabilités d'averses. Détails **page C 7**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, N° 187
FLORIDE, 2,35 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75$ PLUS TAXES
1,52$ PLUS TAXES
SAMEDI
6 27657 00076 6



Sillery, ce 6 juillet 2000

RÉTRACTATION TOTALE DU DR JEAN-PIERRE BEAUCHEMIN ENVERS LE DR LABRIE

DANS L'AFFAIRE GABRIEL LESSARD

Docteur Labrie,

Dans le but d'aider à réparer les torts que je vous ai causés, je tiens à m'excuser publiquement et à me rétracter pour la fausseté de certains des propos que j'ai tenus à votre endroit à la journaliste Monique Giguère en rapport avec l'affaire Gabriel Lessard et qui ont été publiés dans le journal Le Soleil, édition du 5 mars 1999.

Je précise que les propos qui font l'objet de la présente lettre de rétractation ont été tenus par moi à la journaliste Monique Giguère avant que je ne remette ma démission comme président du comité chargé d'examiner la plainte logée par feu Gabriel Lessard, au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHUQ, en raison des manquements au devoir de confidentialité que j'aurais dû respecter.

Par honnêteté à votre égard, ces propos doivent être rectifiés comme suit:

Première rectification:

En début d'article, madame Giguère rapporte mes propos:

«Ça fait deux ans qu'on essaie de rencontrer le Dr Labrie et on n'est pas capable.»

Or, il était faux d'affirmer que le comité que je présidais alors, essayait de rencontrer le Dr Labrie depuis deux ans. En effet, ce n'est que le 1er octobre 1998 que j'ai informé pour la première fois les procureurs du Dr Labrie que le comité souhaitait le rencontrer le 5 novembre 1998. Le 16 octobre, les procureurs du Dr Labrie me transmettaient une demande de reporter la rencontre du 5 novembre pour des raisons majeures, ce que le comité que je présidais alors accepta. Le 8 février 1999, j'écrivais au Dr Labrie pour lui demander de me faire connaître ses disponibilités pour une rencontre. Le 26 février, les procureurs du Dr Labrie m'informaient qu'ils avaient reçu mandat de demander aux tribunaux de statuer sur la juridiction du comité et le bien-fondé de sa démarche.

Au moment de mon entrevue avec la journaliste Monique Giguère, il s'était donc écoulé un peu plus de cinq mois et non deux ans depuis la date où le Dr Labrie fut invité, pour une première fois, à rencontrer le comité chargé de l'étude de la plainte de feu Gabriel Lessard. De plus, le Dr Labrie avait répondu à mes deux demandes dans les délais que j'avais jugés acceptables.

Deuxième rectification:

J'ai également affirmé à la journaliste que le Dr Labrie *«a choisi la voie juridique pour essayer de se soustraire au comité de discipline...»*. Je faisais allusion à la lettre des procureurs du Dr Labrie par laquelle j'ai été informé qu'il contestait la compétence de notre comité et qu'il demanderait aux tribunaux de trancher cette question.

Je reconnais que mes propos étaient téméraires et déplacés. Le Dr Labrie avait le droit de connaître ses droits et de s'adresser aux tribunaux pour faire valoir ses prétentions. J'ajoute que depuis lors, j'ai pris connaissance de la requête en jugement déclaratoire intentée par le Dr Labrie et du jugement rendu par l'honorable Claude Rioux, j.c.s. le 23 février 2000, dans le dossier C.S.Q.: 200-05-011466-997. Cela m'a permis de constater que la Cour supérieure a donné raison au Dr Labrie. Je dois, par conséquent, admettre que les questions que le Dr Labrie a posées concernant la juridiction et la procédure du comité que je présidais étaient fort sérieuses.

Troisième rectification:

J'en viens aux propos les plus graves que j'ai malheureusement tenus lors de l'entrevue que j'ai donnée et qui ont été rapportés par la journaliste Monique Giguère. En effet, j'ai déclaré qu'un médecin *«qui décide des examens et des procédures à suivre est aussi responsable que le médecin qui voit le patient»* ce qui a pu, erronément, laisser entendre que le Dr Labrie avait «présumément» modifié le protocole de recherche sur le dépistage du cancer de la prostate pour éliminer le toucher rectal lors des visites de suivi sans l'autorisation du comité d'éthique.

Il ne fallait pas voir dans ces propos un reproche à l'égard de la conduite du Dr Labrie. Je n'aurais pas dû exprimer une telle idée. Rien dans ces propos ne devait être interprété comme signifiant que le comité ou «moi-même» avait conclu que la plainte de monsieur Lessard à l'endroit du Dr Labrie était bien fondée ou que le Dr Labrie avait joué quelque rôle que ce soit dans la modification du protocole de recherche. Ce n'est que plus tard que j'ai appris, par les médias, que la modification ci-haut mentionnée aurait été dûment approuvée par le comité d'éthique.

À l'examen des allégations contenues dans la procédure judiciaire en diffamation intentée contre moi par le Dr Labrie dans le dossier C.S.Q.: 200-05-012954-009, je reconnais que mes propos pouvaient déconsidérer le Dr Labrie aux yeux du public, de sa profession et de la communauté scientifique, bien que cela n'ait jamais été de mon intention.

Je m'excuse publiquement auprès du Dr Labrie pour le tort considérable que mes propos, dont je mesure aujourd'hui les conséquences, ont pu lui causer ainsi qu'aux membres de sa famille et de son équipe de recherche.

Dr Jean-Pierre Beauchemin

1482985

LES RETOURNES

RWANDA
Axworthy

Suite de la Une

l'on était sûr que l'une des pires tragédies du XXe siècle était en cours».

La mission de l'ONU au Rwanda comptait 2500 hommes, retirés en quasi-totalité après le massacre de dix Casques bleus belges à Kigali.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a affirmé, depuis New York, être d'accord avec la dénonciation, par les auteurs du rapport, du rôle du conseil de sécurité de l'ONU. Selon M. Axworthy, le document a raison de dire que le Conseil de sécurité «doit changer ses méthodes, qu'il a la responsabilité de protéger les populations civiles et qu'il doit, pour cela, pouvoir compter sur une volonté politique et sur des ressources nécessaires».

M. Axworthy a aussi avancé que le Canada portait une partie du blâme pour ce qui s'est passé au Rwanda. «En tant que membre de la communauté internationale, nous aurions à l'époque dû porter plus d'attention à ce qui se passait. Nous ne l'avons pas fait. Nous avions des troupes sur place et le général (Roméo) Dallaire (qui dirigeait la mission de l'ONU) a sonné l'alarme, mais il n'a pas été entendu.»

Il n'a pas voulu répondre directement aux questions évoquant la possibilité d'un appui canadien à des recommandations de dédommagement aux victimes du massacre.

PLUS LOIN

Un rapport sur le rôle de l'ONU, commandé par le secrétaire général Kofi Annan, à l'époque chargé des opérations de maintien de la paix, avait souligné le manque de volonté politique de l'organisation à stopper le génocide.

Mais la table de l'OUA va plus loin, rappelant que des semaines après le début des massacres, le Conseil vota la réduction de ses forces au Rwanda. «Puis, une fois qu'une nouvelle mission a enfin été autorisée, les tactiques dilatoires américaines ont garanti que pas un seul soldat supplémentaire, pas une seule arme, n'arrive au Rwanda avant la fin du génocide.»

Le rôle des États-Unis «est une honte indélébile presque incompréhensible pour la politique étrangère américaine», a dit lors d'une conférence de presse Stephen Lewis, ancien ambassadeur canadien à l'ONU.

«Je ne sais pas comment Madeleine Albright (alors représentante américaine aux Nations unies) peut vivre avec», a-t-il ajouté. Si Washington a demandé pardon, le rapport n'accepte pas que Bill Clinton dise avoir péché par ignorance: «Le gouvernement américain savait précisément ce qui se passait. Mais la politique intérieure a pris le pas sur la vie d'Africains sans défense.»

À Washington, le porte-parole du département d'État Richard Bouncer s'est contenté de répéter que Madeleine Albright avait déjà exprimé «son sentiment selon lequel il aurait fallu faire plus».

Autre grand coupable: la France. Montrée du doigt pour «son influence sans égale au plus haut niveau du gouvernement et de l'armée rwandaise», elle n'a pas fait usage de ces relations pour contrer la haine ethnique. Au contraire, en pleine tragédie, les Français de l'opération Turquoise ont permis à de nombreux responsables politiques et militaires hutus de gagner le Zaïre en toute impunité. Ces derniers attisent aujourd'hui la guerre du Congo-Kinshasa.

À Paris, le ministère des Affaires étrangères a fait savoir que deux commissions d'enquêtes s'étaient déjà penchées sur le génocide rwandais, et que le gouvernement allait étudier le rapport de l'OUA, pour «en tirer des leçons».

Également accusées, les hiérarchies catholique et anglicane, qui, comme Paris, n'ont pas usé de «leur position morale unique au sein d'une population majoritairement chrétienne pour dénoncer la haine ethnique et les violations des droits de l'homme».

Réclamant la création d'une commission pour verser des réparations internationales au Rwanda, la table ronde appelle Kigali à construire une société égalitaire et à reconnaître que les problèmes ethniques demeurent.

PAPIER
Se débarrasser

Suite de la Une

Robitaille paye les frais d'une préposée pour que Roger Robitaille soit baigné trois fois par semaine plutôt qu'une, comme c'est la règle dans la résidence. Il y a un lit disponible dans la nouvelle unité de Robert-Giffard et son père ne peut y aller parce que «son évaluation est incomplète»?

Non, Diane Robitaille ne comprend pas. «Dans le système de santé, le plus important, c'est le papier, la bureaucratie. Le patient vient après. C'est inacceptable», tonne-t-elle.

Libéré de l'urgence de l'hôpital, Roger Robitaille retourne donc d'où il est venu: à la résidence pour personnes âgées autonomes, où il y a une infirmière pour 80 résidents.

Le lendemain matin, Roger Robitaille est retourné à l'urgence. La femme médecin affectée à la résidence craint une fracture du bassin. «Il leur fallait une raison pour se débarrasser de lui», laisse tomber Diane Robitaille.

Diane Robitaille retourne donc à l'urgence de l'hôpital Saint-François d'Assise, pour la deuxième fois. Elle y retrouve son père dans un état lamentable, incapable d'avaler ni médicament, ni nourriture. «Il avait de l'oxygène dans le nez, les yeux vitreux. Je ne savais pas ce qu'il avait. J'étais dans l'inconnu.»

Cette fois, on le gardera à l'hôpital. Un rendez-vous avec le gériatre est prévu pour le lendemain.

«Ma sœur et moi, nous étions enfin rassurées. Papa portait une belle jaquette propre, on avait mis de l'onguent sur ses fesses, placé un oreiller dans son dos pour améliorer son confort. Il était intubé avec de l'oxygène, mais il a mangé ce soir-là. Enfin! Nous avions réussi ma sœur et moi à l'hospitaliser, il ne retournerait plus à la résidence!» raconte Diane Robitaille.

Son père est mort cette nuit-là, d'un arrêt respiratoire. Son heure était-elle venue? La bousculade des derniers jours a-t-elle hâté son décès? Diane Robitaille, sa sœur et ses deux frères ne le sauront jamais.

Diane Robitaille a voulu raconter son histoire, pour éviter à d'autres personnes âgées une mort comme celle de son père. «Pourquoi tout le monde s'est-il renvoyé la balle?» se demande-t-elle.

Dans un document produit dans le cadre des audiences publiques de l'automne, sur le système de santé, le ministère de la Santé et des Services sociaux répond à la question de Diane Robitaille:

«Aujourd'hui, plusieurs professionnels sont souvent appelés à intervenir auprès d'une même personne, dans différents milieux, sans que la coordination des services ne soit assurée. Les mesures susceptibles d'encourager le travail interprofessionnel sont, à toutes fins utiles, inexistantes».

TÉLÉ
En direct

Suite de la Une

On pourrait débuter par les parties de hockey télévisées, où il n'est plus rare que l'arbitre retarde de plusieurs minutes une mise au jeu, le temps que se termine une pause publicitaire. Tout ça pour plaire à cette «curieuse boîte constituée de panneaux en simili bois» à laquelle plusieurs ne concédaient aucun avenir.

Mais j'en vois qui grognent: «Il n'y a pas que le sport, dans la vie»! C'est juste. D'ailleurs, la télévision s'intéresse aussi de près au monde du spectacle.

À preuve, depuis trois ans, les caméras ont fait une apparition massive sur les scènes du Festival d'été. Cette année, la télévision sera sur place durant neuf des onze soirées. La chaîne TV 5 diffusera même deux spectacles en direct, ceux de Claude Léveillée et de Luce Duffault.

Désormais, personne ne peut plus ignorer la présence de la télé au Festival

Désormais, personne ne peut plus ignorer la présence de la télé au Festival. Sur les Plaines, les soirs de «captation», comme on dit dans le jargon, deux caméramen sont juchés sur des strapontins, tout juste devant la grande scène. Pour l'instant, la cohabitation entre la télé et le public se déroule bien.

Mais qui sait dans cinq ans? Ou dix ans? Verra-t-on Éric Lapointe faire une pause au beau milieu de son spectacle pour permettre la diffusion de commerciaux de gâteaux à la crème ou de canapés au sanglier fumé? Du genre: «S'cusez les amis, j'attends que la pub de bibine se termine pour terminer *Bobépine*»?

«Non», affirme le directeur de production du Festival, Yvan Fréchette. «Notre premier client, c'est d'abord le public du spectacle, même si les téléspectateurs étaient mille fois plus nombreux.» Il explique que «c'est la télévision qui suit l'artiste et non l'artiste qui suit la télévision». Cette année, selon lui, un seul spectacle a été adapté pour le petit écran, celui de Claude Léveillée, et les spectateurs ne devraient y voir aucune différence.

Le directeur de la programmation, Jean Beauchesne, ajoute pour sa part que la «captation» de spectacles sert d'abord à étendre la notoriété de l'événement. «À terme, la présence des télés pourrait augmenter le nombre de spectacles concepts, du genre de ceux que l'on voit à la Saint-Jean. Elle permettra aussi de développer des produits dérivés, qu'il s'agisse de vidéos ou de disques compacts.» Le directeur de la programmation refuse toutefois d'envisager que la télévision finisse par dicter sa loi au Festival. «Ce n'est pas une mine d'or, conclut-il. Au Québec, les spectacles en direct ne constituent pas ce qui fonctionne le plus à la télévision. Rien à voir avec les quiz ou des variétés. Les gens préfèrent encore assister à un spectacle.»

Stop. On s'arrête ici. Pas pour diffuser une pause publicitaire, mais bien pour poser une question sans réponse...

Faut-il déduire de tout cela que le Festival d'été réussira toujours à imposer des règles strictes à la télévision?

Allez savoir. Lorsqu'il s'agit de la télévision, je vous le répète, les prédictions se révèlent toujours périlleuses. Pour vous en convaincre, lisez plutôt cet avis scientifique remontant à 1955, que cite le *Dictionnaire de la bêtise* (Robert Laffond, 1981).

«La société dentaire britannique avertit des dangers de la télévision pour la dentition des enfants. Selon cette société, les enfants pousseraient lentement leurs dents hors de l'alignement normal lorsqu'ils appuient leur menton contre leurs mains pendant les longues heures qu'ils passent à regarder les programmes de la télévision. Cela pourrait conduire plus tard à des troubles sérieux.»

Que voulez-vous ajouter de plus?

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 16
Contexte ..... 17 et 18
Opinions 19
Le Québec et le Canada ..... 21 à 26
Le Monde ..... 27 et 28

CAHIER B

Questions d'argent ..... 1 à 16
Bourses ..... 6 à 7
Décès ..... 14 et 15

CAHIER C SPORTS

André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements. 7

CAHIER D

Primeurs et Écrans ..... 1 à 18
Agendas ..... 12 et 13

CAHIER E

Partir ..... 1 à 8
Méga grille 4

CAHIER F

Habitat/ Déco ..... 1 à 8
Annonces classées ..... 9 à 24
Mot fléché et horoscope 19

CAHIER G

Bonne Table ..... 1 à 8

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 11

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LE TRENTE ET UN®

LES EMBALLAGES TRIOS EXCLUSIFS



LE TRIO BAS ATHLÉTIQUES

Un rapport qualité-prix exceptionnel pour des bas en tricot 80% coton 20% nylon, qui garderont leur forme. 3 longueurs disponibles: mi-jambe, chaussette, tennis. Blanc, noir, gris chiné, kaki, marine. Taille unique.

10.99

LE TRIO CALEÇONS CLASSIQUES

Une valeur Simons vraiment exceptionnelle. Des dessous pur coton, taille haute avec coutures surpiquées et élastique logo intérieur ratiné pour un confort incomparable. Blanc pur. P.m.g.tg.

9.99



la maison simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

MICHEL PAGLIARO

Toujours vivant !

L'artiste incarne plus que jamais le *rock'n'roll hero*

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ne lui en déplaise : Michel Pagliaro incarne plus que jamais le *rock'n'roll hero*. Frondeur, énergique comme un adolescent, l'expérience d'un vieux routier en prime. Il fallait le voir soulever la foule, hier, sur la scène des plaines d'Abraham, pour s'en persuader.

Donnant son spectacle « habituel », Pag était tout à fait dans le ton de la tendance actuelle des rétrospectives et des retours.

Cela étant dit, il fait toujours bon d'entendre les classiques de celui qui a aidé à échafauder la grande tradition rock du Québec.

Pagliaro a satisfait ses fans d'hier comme ceux d'aujourd'hui

Avec des titres comme *L'espion, J'entends frapper, Les bombes, L'Émeute à la prison, Rainshowers, Lovin' you ain't easy*, etc., Pag a couvert ses 35 ans de carrière avec le professionnalisme qu'on lui connaît.

Satisfaisant de toute évidence ses fans de la première heure comme ceux de la dernière vague, il n'a pas manqué d'en mettre plein les oreilles. Appuyé de ses excellents musiciens, les Anhtu Vu (batterie), Gerry De Villiers (guitare), Josh Lebosky (claviers) et Mathieu Cormier (basse), il a prouvé être encore et toujours maître de son art : le bon vieux rock.

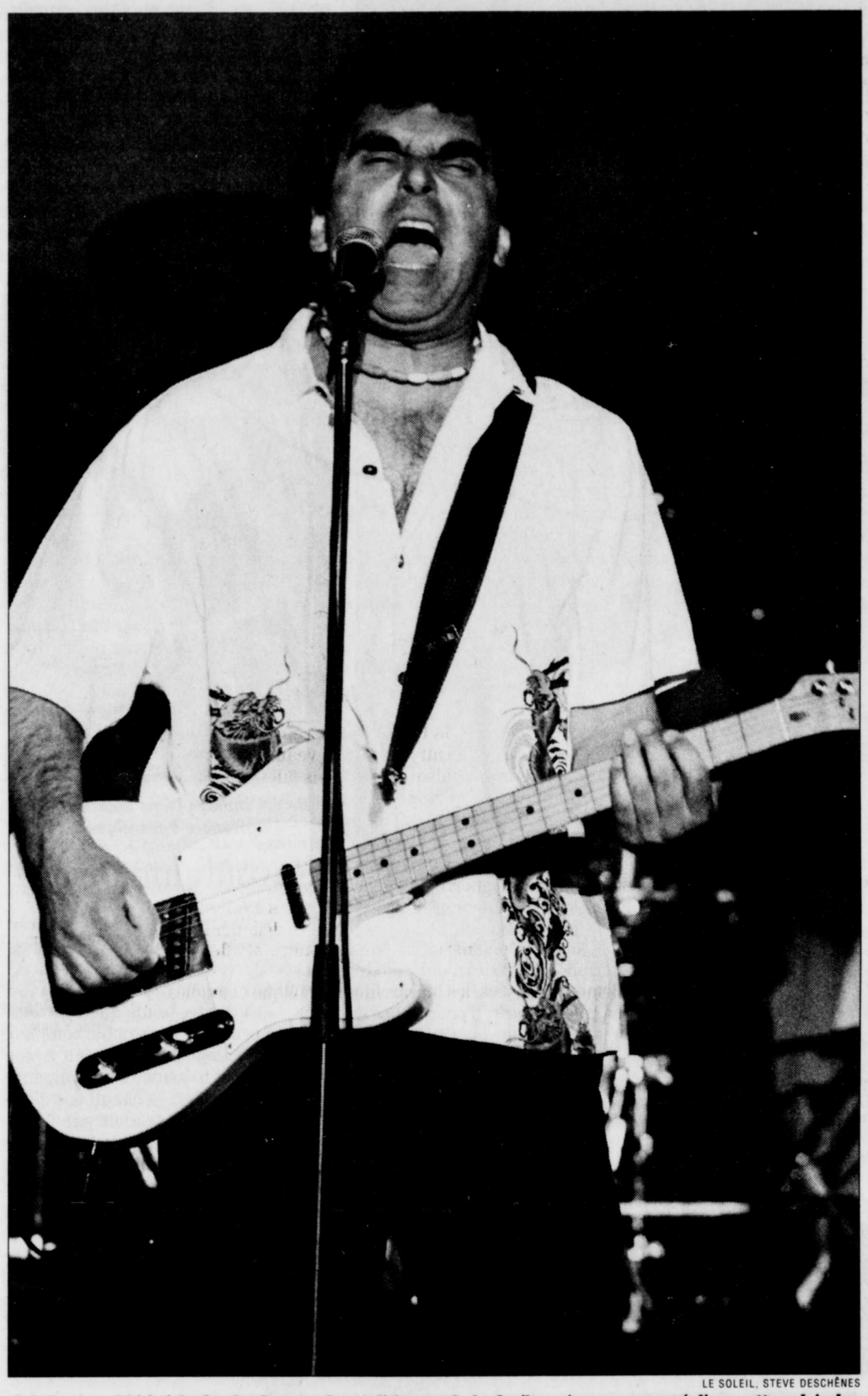
Une réserve cependant. Le bonhomme a joué si sûr, que sa proposition manquait de surprises... À quand le nouveau matériel, M. Pagliaro ?

LES RESPECTABLES

En première partie, quatre petits gars de Québec visiblement heureux « de rentrer au bercail » ont réalisé l'un de leurs fantasmes en montant sur la scène des plaines. Les Respectables n'ont pas fait un grand secret de leur enthousiasme, hier, qui s'est traduit sur scène par une magistrale volée de guitares, de rythmes reggae et de solos bien tassés.

Avec autant de « place » pour jouer, le chanteur Sébastien Plante, coiffé d'un chapeau de cowboy, et le guitariste Pascal Dufour, vêtu de cuir rouge, n'ont pas hésité à en mettre plein la vue, posant, jouant gesticulant, faisant participer la foule, alignant leurs succès de la dernière comme de la première heure (*Amalgame, Plaisirs, L'Homme 7:00 Up, Heather and I, La Java, Oh ya !*, etc.)

Au passage, les Respect ont pimenté leur performance d'une reprise hyperactive d'*Oxygène* de Plamondon et ajouté du zest au tout, grâce à la participation de la talentueuse chanteuse du groupe One Ton, Zita Laverdière.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Celui qui a aidé à échafauder la grande tradition rock du Québec n'a pas manqué d'en mettre plein les oreilles à ses fans hier soir.

HÉLIN, LAFONTAINE, PHILMARIE

Ah, ces Belges alors !

SIMON BOIVIN
Le Soleil

QUÉBEC — C'est sous un ciel dangereusement couvert que la formation Philmarie a entamé le premier tiers musical de la soirée. Malgré qu'il s'agissait de leur deuxième prestation de la journée, les quatre musiciens ont offert une performance dynamique et vigoureuse. La voix assurée du chanteur, Felipe Maria Muguerza Benguechea, a donné le ton au groupe qui a déployé un rock rythmé et articulé.



Daniel Hélin

Charmeurs, ils n'ont pas manqué de flatter le côté chauvin des Québécois en concluant sur une interprétation du *Petit bonheur* de Félix Leclerc.

Puis, place au très théâtral Daniel Hélin. Sur scène, il fait tout ce qui lui plaît. Doté d'un sens de l'humour peu commun, il ne s'est pas gêné pour descendre de scène et courir à travers une foule stupéfaite et amusée.

POLYVALENT

L'homme est polyvalent. Il passe avec aisance d'un style à un autre: reggae, blues, rock et même récitation de poème. Si son répertoire est souvent à saveur humoristique, il n'en demeure pas moins qu'il traite de sujets contemporains et engagés tels que le suicide, la drogue ou la brutalité policière.

La performance de Daniel Hélin lui a valu une ovation bien méritée.

LAFONTAINE

La table était mise pour Philippe Lafontaine. La complicité entre Lafontaine et son groupe de musiciens est apparue dès les premiers accords.

Fort d'une réputation solide, le chanteur n'a eu aucun mal à enjôler un public déjà conquis d'avance. Il a offert une rétrospective musicale de sa carrière, en prenant soin d'y intégrer des jingles qu'il a composés lors de ses années de vaches maigres. Lafontaine n'a pas manqué d'interpréter l'excellente pièce *Alexis m'attend* , fredonnée à l'unisson par les spectateurs.

Lorsque l'auteur de ces lignes a dû quitter, Lafontaine était en pleine possession de ses moyens. Gaieté et entrain étaient au rendez-vous. Nul doute que la soirée s'est terminée dans une chaleureuse ambiance de fête.

AUJOURD'HUI AU FESTIVAL D'ÉTÉ

- **Karol Radziwonowicz et Leszek Modzer,** (Pologne) 12h, Jardins de l'hôtel de ville
- **Urbain Desbois** (Québec) 12h, parc de la Francophonie
- **Riccardo Tesi** (Italie) 12h15, 16h, place D'Youville, 21h, Clarendon
- **À la recherche du petit Prince de et avec Claire Montambault** (Québec) 12h30, place de l'Assemblée nat.
- **Darol Anger et Mike Marshall Band (É-U)** 14h, place D'Youville 23h, pub St-Alexandre
- **L'Ourson doré** (marionnettes) (Qué) 13h30, 15h30, parc La Cetière
- **Ateliers de cirque interactif** (Qué) 14h, 16h, parc de l'Esplanade
- **Barto** (Québec/Belgique) 14h, 17h, place de l'Hôtel de ville 20h, statue de Champlain
- **Patrick Godfrey** (Col-Brit) 14h, 17h, place de l'Assemblée nat. 16h, parc de l'Esplanade
- **100% «Funk» Tionel** (Québec) 15h, 20h, place de l'Hôtel de ville 17h, statue de Champlain
- **Paul Isaak** (Alberta) 15h, 21h, statue de Champlain
- **Les Costards** (France) 15h30, place de l'Assemblée nat. 18h, parc de l'Esplanade
- **Cirque X** (Québec) 16h, place de l'Hôtel de ville 19h, 22h, statue de Champlain
- **Connie Leaverton** (É-U) 16h, statue de Champlain 19h, 22h, place de l'Hôtel de ville
- **Cirque Éos** (Québec) 16h, parc de l'Esplanade
- **Jean-Marie Alexandre** (Québec) 18h, statue de Champlain
- **Ned Sublette** (É-U) 18h, place D'Youville
- **Paul Isaak** (Alberta) 18h, place de l'Hôtel de ville
- **Groupe d'Intervention du Gag Naturel** (France) 18h30 (animation sur la rue)
- **Compagnie des Pas en Rond** (Fran) 19h, parc de l'Esplanade
- **California Guitar Trio et Tony Levin,** (É-U, Belgique, Japon, Angleterre) 20h, plaines d'Abraham
- **Marc Ribot y Los Cubanos Postizos** (Belgique/É-U), 20h, place D'Youville
- **Sylvain Lelièvre** (Québec) 20h, parc de la Francophonie
- **Mark O'Connor et l'Orchestre de Gilles Auger** (É-U/Québec) 20h30, Jardins de l'hôtel de ville
- **Charabia** (Québec) 21h, place de l'Hôtel de ville
- **Gilles Vigneault** (Québec) 21h30, parc de la Francophonie
- **The Tea Party** (Ontario) 21h30, plaines d'Abraham
- **Bebel Gilberto** (Brésil) 22h, place D'Youville
- **P18** (Cuba et France) 23h, Le D'Auteuil
- **Smith & Mighty** (Ang) 01h30, Le D'Auteuil



LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Trop chaleureux

En avançant la scène des plaines d'Abraham de plusieurs mètres cette année, la direction du Festival d'été espérait rendre le site plus chaleureux... Le test du spectacle d'ouverture d'Éric Lapointe jeudi a fait dire au président de l'événement « mission accomplie »... et plus. « On a peut-être mal calculé l'espace. Je pense que nous sommes allés 30 pieds trop loin... On devra se réajuster à nouveau l'an prochain », a laissé entendre Michel Létourneau pour qui la seule façon de contourner ce problème serait de créer une scène amovible sur chenilles. « On pourrait ajuster l'espace selon l'importance de la foule », fait savoir le président qui semble bouillonner d'idées. Autre bête noire du grand manitou du festival: l'arbre en fond de « salle » qui coupe la vue des spectateurs sur plusieurs mètres... Mais voilà quelque chose de plus complexe à régler ! **K.L.**

DARAN

Jamais assez !

Jamais on ne saura suffisamment remercier le destin de nous avoir ramené Daran à Québec, jeudi, au D'Auteuil. Dans une salle bondée, surchauffée, complètement gagnée au sympathique chanteur, Daran a fait un survol rapide de ses quatre albums, dont il a tiré le meilleur et l'incontournable. *Dormir dehors*, *Aquarium* version « stonienne », *Déménager*, *35 ans à Moscou*, *Dieu nous regarde travailler* (un jam d'enfer !), *Augustin et Anita*... La quintessence du rock caméléon de Daran y était. Dans une forme splendide, charmant à l'extrême, l'auteur-compositeur français a tantôt pris la guitare sèche, tantôt mis la pédale à fond, pour galvaniser une foule déjà bien convaincue. Elle l'a prouvé par d'innombrables rappels, autant de marques d'affection... On en vient à se demander à quand un retour sur une grande scène au Festival d'été pour le chouchou de Québec... En attendant, ce qui est certain, c'est qu'on va s'ennuyer ! Du moins jusqu'en février 2001, alors que le chanteur partagera l'affiche d'une tournée de 25 spectacles avec Daniel Boucher et Urbain Desbois. **K.L.**



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Paul Kahn et le contrebassiste Marc Peetsma.

Du chaos jusqu'au rappel

Il pleuvait sur la place D'Youville hier en début d'après-midi. L'Américain Paul Kahn s'est amené avec son quartette en se demandant où était le soleil. Il ne brillait pas sur scène, en tout cas. Mais le guitariste folk a réussi le petit miracle de se faire demander un rappel sous une belle éclaircie ! Pendant une bonne trentaine de minutes, les quatre musiciens ont donné l'impression de se chercher sous la direction bon enfant et la rythmique variable de M. Kahn. Au point où une festivalière absorbée dans la lecture de son magazine s'est machinalement enfoncé le doigt dans l'oreille pendant un passage particulièrement cahotique. Mais Catherine Russell a délaissé la mandoline pour chanter et les irréductibles ont finalement eu une première vraie raison d'applaudir. Stuart Rosenberg s'est à son tour sans doute souvenu qu'il avait joué du violon et de la mandoline sur le CD de Paul Kahn, le contrebassiste montréalais Marc Peetsma a compris pour sa part qu'il devait cesser de chercher pour simplement se laisser aller. Et il a fait presque beau. Ils sont de retour aujourd'hui, au Clarendon, à 21 h. **P.-P.N.**



COURTOISIE, FESTIVAL D'ÉTÉ

Deidre Dubois, l'âme d'Ekova : une présence hypnotique !

Envoûtante Deidre

La chanteuse Deidre Dubois, l'âme du trio français hybride Ekova, a tout simplement séduit par sa gestuelle orientale et sa voix envoûtante, jeudi au D'Auteuil. Tête de proue de l'ensemble complété par le percussionniste iranien Arach Khalatbari et le joueur d'oud maghrébin Mehdi Haddab, la chanteuse d'origine américaine a traduit par l'émotion l'essence de ses textes écrits dans une langue inventée. Le résultat de cette rencontre ? Un heureux métissage entre prose mystique, rythmes berbères, boucles arabes et séquences africaines qui vous plongent à deux doigts de la contemplation... Une expérience fascinante — voire quasi hypnotique — qu'il faut tenter à coup sûr ! **K.L.**

Électro libre

La voie qui mène au succès peut prendre de ces détours insoupçonnés. Smith&Mighty, qui sera ce soir au D'Auteuil, en sait quelque chose. Rob Smith, Ray Mighty et leur fidèle compagnon Pete D. Rose sont au nombre de ces pionniers de la musique électronique qui ont forgé le son de Bristol, —une fusion de dub, de reggae, de soul et de hip-hop—, au milieu de la décennie 80. « Bristol est une petite ville où tout le monde se connaît. La ville est marquée par son importante communauté jamaïcaine, qui influence un peu tout ce qui se fait, dont la musique. C'est assez fou comme ambiance. À cause de ce contexte un peu particulier, je crois qu'il est normal que cette ville ait produit autant de bons groupes », affirme DJ Pete D. Rose. Du nombre, les Soul II Soul et autres Massive Attack ont réussi à accéder à une certaine reconnaissance internationale. Ce ne fut cependant pas le cas de Smith & Mighty, qui se sont retrouvés liés pendant plusieurs années à une maison de disques qui ne voyait pas, selon eux, à leurs intérêts. Ce n'est qu'en 1995, finalement libérés de cet engagement, qu'ils ont pu sortir un premier album « satisfaisant », *Bass Is Maternal*, qui tombera cependant dans l'oubli. Depuis, le nouveau cheval de bataille du groupe se situe dans le breakbeat, le jungle et le drum'n'bass. C'est d'ailleurs sur cette lancée qu'ils ont créé leur marque de commerce: le Bristol Jump-up. Arrive 1998 et une véritable percée sur le plan international. et le groupe goûtait enfin au succès. « Je pense que notre histoire est quelque chose de positif en bout de course. Elle montre aux jeunes que c'est possible de réussir, de devenir connu, même quand on vient d'une petite ville comme la nôtre... ». **K.L.**

La cuisine de maman Lapointe

Peut-être avez-vous pu voir cette rencontre télévisuelle entre Éric Lapointe et maman Dion dans le cadre de l'émission de cette dernière ? Si oui, peut-être avez-vous été impressionnés de constater les talents culinaires cachés du rocker ? Eh bien, détrompez-vous ! De son propre aveu, Lapointe aurait pris un cours accéléré la veille de l'enregistrement. Son professeur ? Maman Lapointe... « Disons que ma cuisine ne sert pas beaucoup, a laissé savoir celui qui ouvrait le Festival d'été, jeudi. J'te jure que c'est un des classiques de ma mère, par exemple... », a-t-il cependant précisé, faisant référence au rôti à la bière qu'il avait concocté pour l'occasion ! **K.L.**

Collection Sélecte

NE PAYEZ QUE LA MONTURE

Choisissez une seule paire de lunettes parmi notre collection Sélecte et ne payez que la monture, obtenez les verres simple vision* sans frais supplémentaires.

* Verres simple vision plastiques et minéraux blancs.

Lunettes de soleil 10% à 30% de rabais sur nos prix réguliers!

** Valide jusqu'au 31 juillet 2000.

MARCHAND
OPTOMÉTRIE & LUNETTERIE
Dr René Marchand, optométriste
Examen de la vue sur place
•
Acceptons prescriptions de l'extérieur

PLACE LAURIER 653-6611
LES SAULES 877-9456
DONNACONA 285-1333
SAINT-RAYMOND 337-6751
ST-MARC-DES-CARRIÈRES 268-3933

Obtenez votre permis d'armes à feu MAINTENANT !

C'est moins cher !
Seulement 10 $ pour le permis de possession (60 $ après le 15 octobre).

C'est plus simple !
Un nouveau formulaire d'une seule page.

C'est plus facile !
Une équipe se rendra près de votre localité cet été pour vous aider à remplir votre formulaire.







Pour plus d'information et pour obtenir des formulaires et de l'aide à les remplir : 1 800 731-4000 www.ccaf.gc.ca

Canada

Excusez-moi, chers Bleuets !

Je ne voudrais pas faire de la peine aux Bleuets du Lac. Ils ont l'âme sensible et la peau délicate. Ils n'aiment pas se faire égratigner l'ego. Mais je vais les chagriner pourtant. Car je vais parler aujourd'hui de leur Véloroute, après avoir dit cependant le plus grand bien de cette région. Le Lac-Saint-Jean (pour ce qu'humblement, j'en connais), c'est l'un des plus beaux pays du monde. Une mer intérieure étale, lumineuse, qui reflète les ciels changeants et troublants. Des trombes d'eau douce qui se déchaînent parfois et s'abattent en furie sur les plages de sable fin quand le vent tourne. De grandes étendues aussi vertes que les pâturages de l'Irlande. Et les gens du Lac, première richesse naturelle : du bon monde, comme on dit du bon pain. Bref, c'est un pays que j'adore.

Chaque fois que j'y vais (pas assez souvent à mon goût), je me dis que par bonheur, les Montréalais branchés n'ont pas encore découvert cette région. Ils n'ont pas encore infesté les rives du plus beau lac du Québec de leur impérialisme colonisateur, de leur « m'as-tu-vu » comme c'est arrivé dans les Cantons de l'Est. Si Saint-Gédéon s'appelait Magog, la rue principale y ressemblait déjà à la rue Laurier. C'est heureux qu'une autoroute à quatre voies ne traverse pas encore le parc. Le jour où cela se produira, je m'inquiéterai pour l'âme du Lac. Heureusement, on n'en est pas là.

Mais venons-en à la Véloroute inaugurée le 28 juin dernier. Associer 17 villes et villages qui ceinturent le Lac à un tel projet, ce n'était pas simple. On y est arrivé. Chapeau... (On le sait, à Québec où il a fallu un temps fou pour se donner quelques voies praticables.) Donc, la Véloroute, c'est fameux.

Mais il y a un mais. Au milieu de la promotion enthousiaste qui a entouré son inauguration, on a réussi à oublier un fait très important. La Véloroute comporte 256 kilomètres de voies cyclables. Or, plus de la moitié des tronçons(129,3 kilomètres) se déroulent sur l'accotement asphalté. Ça semble banal ? Mais ça ne l'est pas. Pour rouler sur l'étroit accotement dans une région aussi industrialisée, dans un territoire traversé d'aussi grands chantiers, il faut presque être masochiste. Je m'explique.



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

*****

Il y a dix jours, la veille de l'inauguration officielle, en compagnie de deux collègues du journal, je suis partie de Metabetchouan en direction de Val-Jalbert, situé à une trentaine de kilomètres. En observant la carte, j'imaginais qu'il s'agissait d'un petit circuit bucolique à proximité du Lac. Erreur. Il nous faudrait partager la route 169 sur environ dix kilomètres (à l'aller) et autant au retour.

La 169, vous savez à quoi elle ressemble ? J'aurais dû le savoir pourtant, si j'avais retenu les données publiées l'an dernier par Alain Bouchard qui avait accompagné le camionneur Gerry au cours d'un voyage de 24 heures. Il écrivait alors qu'entre Montréal et le Lac-Saint-Jean, en passant par La Tuque, on dénombrait 1000 camions-remorques par jour. Soit un à toutes les 87 secondes.

Or, justement, cette route, elle débouche à Chambord où les mastodontes tonitruants, crachant le monoxyde de carbone, prennent ou le chemin du nord, vers Chibougameau, ou celui du sud, vers les nombreux chantiers industriels. Partager la route ? Je veux bien, Mais pas avec des camions-remorques surchargés de pitounes, ces monstres qui déversent leurs cochonneries, échappent des copeaux, roulent dans un bruit assourdissant, et vous caressent presque le coude en passant.

Or entre Desbiens et Chambord, impossible de leur échapper. Entre les chalets collés sur la route et les mastodontes ronflants qui déménagent des murs de bois et des tonnes de métal, disparu le plaisir. Ça ressemble à l'enfer.

*****

Résumons : la Véloroute compte 256 kilomètres. Mais si on veut l'emprunter avec des enfants, vaut mieux savoir qu'il n'y a présentement que 59,1 km de pistes réservés aux seuls vélos ; 67,6 km de « chaussée désignée », c'est-à-dire de rues ou de routes où une signalisation particulière rappelle la présence de cyclistes ; et 123,3 km d'accotement asphalté le long de routes très fréquentées.

Je n'ai pas fait tout le tour du Lac, direz-vous. Mais en consultant les dépliants touristiques, je note que les descriptions de ce nouveau circuit baignent dans une rhétorique un peu trop enthousiaste. Un exemple ? Sur le site du ministère touristique, on parle d'un circuit « qui constitue un lien vivant et interactif entre les cyclistes, la nature et les attraits touristiques jeannois ». C'est joliment dit. Mais ça ne veut rien dire. Sur une autre page qui décrit les ressources touristiques du Lac, on peut lire que « le tour du lac est maintenant ceinturé par 256 km de pistes cyclables accessibles à tous ». Ça me paraît faux.

Des exemples ?

— Entre Saint-Félicien et Normandin, il faut rouler sur l'accotement asphalté sur 26,8 des 33,2 km. C'est long.

— Entre Péribonka et Sainte-Monique, il y a 15,4 kilomètres sur l'accotement et 1 kilomètre de chaussée désignée.

— Certains segments de la Véloroute ne comptent aucun tronçon réservé aux seuls cyclistes. C'est le cas entre Saint-Prime et Saint-Félicien, (13,4 kilomètres) ; entre Roberval et Masteuiatsh (10,5 km) ; de Normandin à Albanel (9,5 km sur l'accotement) ; de Sainte-Jeanne d'Arc à Sainte-Monique, en passant par Péribonka (31 km). Et de Saint-Henri-de-Taillon à Delisle, 11,7 km.

Je ne détaillerai pas les tronçons entre les 17 municipalités.

Sur un petit dépliant, on conseille toutefois (de façon fort discrète) des circuits aux familles. Il vaut mieux s'y référer. Car au risque de faire de la peine aux Bleuets, disons que dans son état actuel, la Véloroute est faite pour les durs à cuire. Vaut mieux chercher, autour du lac, les petits chemins creux.

*****

Épilogue : cette semaine à Delisle, village situé sur le circuit entre Saint-Henri-de-Taillon et Alma, un camion de bois a renversé son chargement. Putain de camions ! Ça me donne le frisson.

Un autre camion-échelle retiré pour inspection !

Les pompiers achèvent leurs moyens de pression

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC— Les relations de travail ne sont pas au mieux avec les pompiers. Au point où le maire suppléant Claude Cantin estime que, depuis janvier, « les événements ressemblent à ce qui s'est passé à Montréal ». Mais ce n'est pas l'avis de l'état-major du service des incendies qui observe plutôt une amélioration de leurs relations ces derniers jours. Il croit même que les moyens de pression cesseront dans un mois.

Mardi soir, au conseil, M. Cantin déplorait « les camions barbouillés et leurs sorties intempestives à travers les rues de la ville », disant craindre une dégradation de leurs actions. Il a d'ailleurs rappelé l'incident de la pompe 306, un modèle Thibault 1969, dont l'échelle s'est affaissée il y a environ une semaine, les boulons de fixation ayant cédé sur la plate-forme.

« C'est un mystère inexpliqué », commente Claude Cantin, se gardant bien de pointer du doigt qui que ce soit pour le bris d'un premier boulon.

« Il n'y a aucun soupçon à l'endroit des pompiers », répond Martin Morency, président de l'Association des pompiers de Québec.

« On ne peut pas concevoir qu'un pompier puisse faire un tel acte de vandalisme et ainsi mettre en danger la vie de ses confrères », affirme le chef de division Pierre-Édouard Houde, écartant d'emblée une telle supposition même si les métallurgistes experts doivent examiner toutes les hypothèses. Leur rapport devra être livré au mois d'août.

Pour le président du syndicat, c'est la preuve que les équipements de lutte aux incendies sont désuets. Ainsi, cette semaine le service a retiré la pompe 305, un modèle Thibault 1968, officiellement « pour fins d'inspection ».

La direction des incendies affirme qu'ils sont en bon état. « Ce deux camions ont passé les tests d'expertise en mai et ils sont capables de donner un rendement suffisant », dit-il. Un camion neuf subit toutefois des tests d'équipement actuellement afin de prendre la relève, indique M. Houde.

Le litige avec les pompiers s'est transporté en arbitrage ce printemps, ce qui irrite la Ville car elle ne peut plus négocier tant que l'arbitre ne terminera pas ses travaux plus tard cet automne.

Le différend porte essentiellement sur des questions salariales, de fonds de pension. Les pompiers exigent la parité avec la métropole, ce que refuse la Ville qui exige par contre qu'ils agissent comme premiers répondants.

Selon Claude Cantin, Québec ne veut plus être assujettie à ces clauses remorques avec Montréal car elles sont trop coûteuses et les pompiers auraient le temps de répondre aux appels 9-1-1 sans ajout de personnel. « Ils vont au feu 30 heures par année. Ne peuvent-ils prendre 30 heures pour sauver la vie d'un beau-frère », observe-t-il.

Mais ce n'est pas l'opinion du syndicat.

« M. Cantin s'avance sur un sujet qu'il ne connaît pas. On répond à 700 appels par an, sauvetages, matières dangereuses... C'est vrai qu'on combat le feu 30 heures en moyenne. Mais le temps des pompiers est occupé à 80 % : formation, prévention... C'est important », dit-il.

« Quand les pompiers de Montréal venaient au 10e rang des salaires, Québec ne se plaignait pas... », dit-il. Mais tout ça se réglera en arbitrage.

Entre-temps, l'état major du service des incendies aurait supprimé quelques irritants dans l'interprétation de la convention collective des pompiers, sur la répartition des heures supplémentaires entre autres, de façon à les calmer dans leurs moyens de pression.

« On se parle. Et on s'attend à ce que tout rentre dans l'ordre au mois d'août », dit M. Houde.

EN BREF

5E GROUPE-BRIGADE MÉCANISÉ

Le colonel Barabé devient commandant

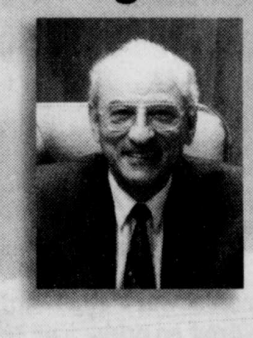
Le colonel Christian Barabé est devenu commandant du 5e groupe-brigade mécanisé du Canada, hier, lors d'une cérémonie à la garnison de Valcartier. Le commandant sortant, Daniel Pépin, et le brigadier-général Marc Caron ont pris part au rituel de remise des pouvoirs. Le 5e groupe-brigade, qui regroupe 4700 militaires, est l'une des plus importantes formations du genre au Canada. Il a effectué des missions en Bosnie ainsi qu'au Timor oriental. M.St-H.



Christian Barabé

Rabais d'été
5 de rabais
Articles d'extérieur pour la table, accessoires de rangement, outils pour la cuisine.
Sur présentation de ce coupon.
Remise sur tout achat de 30$ ou plus jusqu'au 1er août 2000.
POM POM
LE COIN CULINAIRE
PLACE LAURIER
653-5878
1482095

BILODEAU
DE PLUS EN PLUS SERVICE
Pour l'entretien complet et le respect de la garantie de votre GM
avec l'équipe d'Yvan Lessard !



Service Goodwrench
• Un département de pièces complet
• Débosselage, peinture sur place
• Un rendez-vous au service, généralement dans les 24h.
• Bilodeau, prend et ramène votre voiture, à domicile ou au bureau
• Et peut même vous prêter une voiture de courtoisie
BILODEAU
CHEVROLET • Oldsmobile
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 21h
le samedi de 8h. à 16h30
9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré
827-3773 1-800-663-3773
1482066

Une image vaut mille mots!
Une visite vous comblera!



Également disponible en magasin, ensemble de 2 à 6 chaises.
Vaste choix de petits fauteuils et tables d'appoint, miroirs, bureaux
Variété de couleurs et de modèles à son maximum
LA MAISON DU ROTIN 2000
740, boul. Charest Est, Québec • Tél.: 647-1997
Décoratrice sur place • Stationnement en face du magasin
Grande variété d'ensembles de salon, grand choix de couleurs de coussins disponible
1482066

Agresseurs recherchés

La police de Sainte-Foy court toujours après les agresseurs d'une femme de Sainte-Foy. Cette dernière a été agressée entre 00 h 30 et 1 h 15, dans la nuit de mardi à mercredi. À 00 h 30, l'adolescente de 17 ans est embarquée dans une automobile beige dans laquelle quatre individus prenaient place alors qu'elle faisait du stop au coin du boul. Quatre-Bourgeois et de l'autoroute du Vallon à Sainte-Foy. C'est dans ce véhicule que l'agression sexuelle grave aurait eu lieu, selon les policiers. Mercredi, la sergente-détective responsable du dossier, Hélène Turgeon, a réussi à parler avec deux témoins importants. Ces derniers se sont présentés d'eux-mêmes au poste de police après avoir vu leur photo à la télévision. Ils ont été interrogés et relâchés. Mme Turgeon est toujours à la recherche de pistes supplémentaires. Pour la contacter : 650-5999 ou 650-7901, poste 2144. **L.-J.P.**

Incendie suspect

Une famille de Montréal aura une mauvaise surprise lorsqu'elle reviendra à sa résidence secondaire, située à Manseau. Leur maison du rang 9 s'est envolée en fumée dans la nuit de mercredi à jeudi. C'est un voisin, réveillé par les aboiements de son chien, qui a alerté les pompiers vers minuit. Lorsque ces derniers sont arrivés sur les lieux, les flammes avaient déjà fait beaucoup de dégâts. Ce détail fait croire aux enquêteurs que le feu pourrait être d'origine suspecte. Une enquête permettra d'en savoir plus sur les circonstances de l'incendie. **L.-J.P.**



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBAULT

Avec le périscope de l'«Onondaga», l'adjudant David Marshall peut observer le dernier étage du complexe G.

Dernière chance de visiter l'«Onondaga»

Le sous-marin va disparaître

MÉLANIE SAINT-HILAIRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le sous-marin *Onondaga* vient faire ses adieux à la ville de Québec. Pour célébrer la retraite du vénérable appareil, le capitaine invite les curieux à le visiter cette fin de semaine.

Après 32 ans de métier, l'*Onondaga* va disparaître. Le sous-marin, qui a fidèlement servi les Forces armées canadiennes, est désormais trop vétuste pour prendre la mer. Il sera retiré de la circulation le 27 juillet prochain à Halifax, au cours d'une cérémonie militaire.

Le vaisseau mouillera toute la fin de semaine au quai 19 du Vieux-Port de Québec, avant de filer vers Halifax. Les gens intéressés à le visiter pourront le faire samedi et dimanche de 10 h à 16 h. La dernière fois que l'*Onondaga* avait ouvert ses portes, il avait accueilli plus de 2000 visiteurs.

Il a trouvé la boîte noire de l'avion de la Swissair

L'équipage du sous-marin *Onondaga* a accompli plusieurs missions historiques. C'est lui qui a trouvé la boîte noire de l'avion de Swissair qui s'était écrasé en mer, en septembre 1998, près de Peggy's Cove en Nouvelle-Écosse.

Quatre-vingt-deux hommes prennent place dans le sous-marin de 88,5 mètres. Le vaisseau peut passer quatre jours et demi sans remonter à la surface. Il plonge à plus de 150 mètres de profondeur. Avec son périscope, qui grossit les objets plus de 100 fois, on peut admirer à partir du fleuve le dernier étage du complexe G.

Le confort à bord est pour le moins rudimentaire. Les quelque 80 matelots se partagent deux douches — dont l'une est maintenant hors d'usage — et quatre toilettes. Impossible de se retourner dans les minuscules couchettes. Quant à l'intimité, elle est inexistante. Des matelots ont vécu là-dedans jusqu'à trois mois, sans voir la lumière du soleil... et travaillant parfois jusqu'à 12 heures par jour !

Mais c'est la touffeur de l'air qui frappe le plus. Les machines, qui vrombissent sans répit, dégagent une chaleur et une puanteur difficiles à supporter. « Parfois, le niveau d'oxygène à bord est trop bas pour allumer un briquet », raconte l'adjudant David Marshall !

Malgré tout, l'*Onondaga* manquera beaucoup aux gens qui l'ont connu. « Je suis venu à bord pour vivre quelque chose de différent. J'ai été servi », résume le matelot John Gullion.

L'*Onondaga* sera probablement exposé au Musée de la guerre à Ottawa dans deux ou trois ans.

1er SOUPER DES ENTREPRISES PATRON-EMPLOYÉS
JEUDI 13 JUILLET 2000, 17h, sous le grand chapiteau du Festival
• Seulement 100$ pour 8 personnes (plus taxes)
• Table réservée au nom de votre entreprise
• Repas complet incluant une bouteille de vin
• Animation et musique rétro avec le groupe «STUDEBAKERS»
RÉSERVATION NÉCESSAIRE (nombre de tables limité) (418) 877-3236

Manèges de Beauce
Carnaval sur place
Voitures antiques
Spectacles
Championnats

FESTIVAL DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DU QUÉBEC

DU 13 AU 16 JUILLET 2000
PARC INDUSTRIEL SAINT-AUGUSTIN
Québec
INFORMATION : (418) 877-3226

VENDREDI 14 JUILLET 2000
Journée country
8 h Inscription des camions pour la parade (jusqu'à 22 h)
10 h Ouverture des manèges (jusqu'à 3 h)
Kiosques d'exposants (jusqu'à 21 h)
12 h ENFANTS Mini-ferme (Ferme Benoît Hamel), amuseurs publics (clowns) et Go-Kart (éveil à la sécurité routière)
ADULTES Musique et animation sur le site avec le trio Dixiland
Ouverture du bar-terrasse avec Lina Prima et le duo Roger et Cathy
Soirée sous le grand chapiteau
17 h Souper libre
Animation avec le duo East Jonction et une troupe de danse sur place
21 h Super soirée country Old Milwaukee (jusqu'à 3 h)
Spectacle "Hommage à Garth Brooks" de Toronto et le duo East Jonction

SAMEDI 15 JUILLET 2000
7 h Inscription des camions pour la parade (jusqu'à 17 h)
8 h Début du championnat provincial «Rallye sécurité, camions lourds» «Concours d'habileté», semi-remorque
9 h Ouverture des kiosques jusqu'à 21 h
10 h Ouverture des manèges et du bar-terrasse
11 h Début de l'exposition des voitures anciennes
Musique et animation sur le site avec le trio Dixiland, mini-ferme (Ferme Benoît Hamel), amuseurs publics (clowns) et Go-Kart
18 h Grande parade des camions
Soirée sous le grand chapiteau
20 h 30 Spectacle d'humour avec Roger Bernard
21 h 30 Super soirée Rock and Roll Cam Mag avec la troupe l'Air du Rock and Roll de Montréal et le duo The Game (jusqu'à 3 h)

DIMANCHE 16 JUILLET 2000
9 h Ouverture des kiosques (jusqu'à 18 h)
9 h 30 Ouverture circuit de Go-Kart
10 h Ouverture des manèges et du bar-terrasse
Compétition amicale de concours d'habileté pour les formateurs des routiers et de compagnies de transport du Québec
11 h Amuseurs publics et présence du trio Dixiland
13 h Remise des prix et trophées aux vainqueurs du championnat provincial «Rallye sécurité, camions lourds) et «Concours d'habileté, semi-remorque»
13 h Compétition de Mud Drag
14 h Remise des prix de participation aux participants de la parade
15 h 30 Super spectacle des «Baby Spice Girls»
17 h Souper et soirée de fermeture avec le spectacle du groupe Balance Band de Chicoutimi
Remise des trophées et bourses aux compétiteurs du Mud Drag

15% de rabais sur tout DIMANCHE 16 JUILLET SPÉCIAL 5 À 7 Resto-Bil et l'Express 138

Pour une soirée réussie contactez : Centre musical Québec Plus / FLASH

Adultes: 8$/journée - 15$ laissez-passer week-end* - Enfants: 2$ (7 à 12 ans) - Gratuit (6 ans et moins) -
* Vous donne le droit en prime à un téléphone cellulaire Motorola.
* Des changements dans la programmation peuvent intervenir sans préavis.

Old Milwaukee®
Sur les routes, toute notre attention est nécessaire et une simple distraction peut être fatale.
La bière Old Milwaukee s'associe au Festival des Transporteurs Routiers du Québec afin de vous encourager à être prudent.
Si vous fêtez, confiez vos clefs en tout temps, soyez prudent sur le réseau.
1482264

Du 21 juin au 9 octobre 2000
Première édition du
Festival international de jardins
JARDINS DE MÉTIS
Venez découvrir et partager la créativité des concepteurs. Apprenez les tendances de la création. Pour vous inspirer ou vous divertir: une mise en scène, des activités, des événements... Une expérience surprenante.

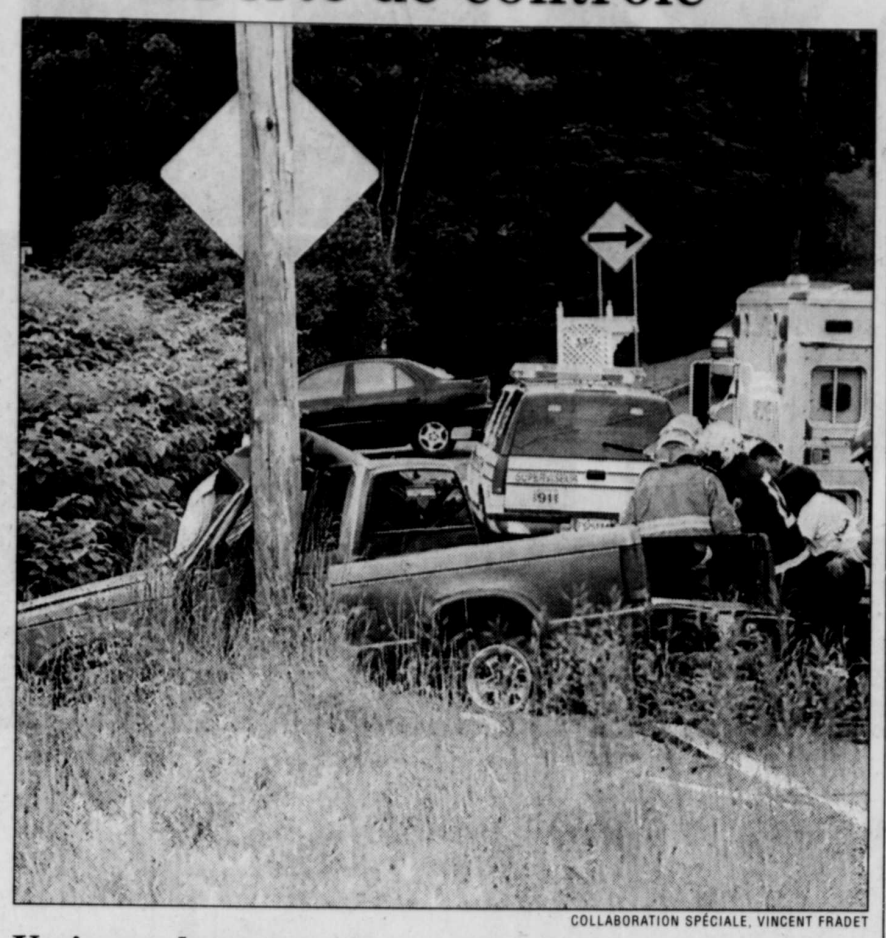


Activités et événements
Musique et jardins
* Brunchs musicaux tous les dimanches à la Villa Reford, de la mi-juin jusqu'à la fin juillet avec, entre autres, le quatuor Le Pageois, la soprano Sylvie Ouellet et le pianiste Maurice Laforest.
* Soupers-concerts les 2 et 3 septembre avec Richard Labbé, baryton et Julie Leblanc, pianiste.
Art et jardins
* Conférences sur: l'art des jardins, les jardins vus par les peintres...
* Rencontres sur le dialogue nature-culture organisées en collaboration avec le Musée régional de Rimouski et le Musée d'art contemporain de Montréal.
Horticulture et jardins
* Congrès horticole (FSHEQ) les 5 et 6 août.
* Visite des jardins avec Larry Hodgson, chroniqueur horticole au journal Le Soleil, lors de la fin de semaine Le Soleil, les 12 et 13 août.
Design et jardins
Enrichissant pour les étudiants en design et spectaculaire pour les visiteurs: du 18 au 26 août, 3e édition de l'université d'été de Métis organisée par l'École d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement et la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Au programme: ateliers d'été en architecture de paysage, conférences et réalisation de parterres expérimentaux...
Dégustations champêtres
En juillet, août et septembre:
* avec Les Jardins de l'Orme: dégustation d'infusion de plantes de culture biologique, de légumes et de fines herbes;
* avec la Société des alcools du Québec: dégustation de liqueurs, vins...
Taï chi au jardin
Un art traditionnel chinois de la méditation en mouvement, accessible à tous et intimement lié à l'univers des jardins. Avec Sylvie Ouellet: ateliers les fins de semaine, cours en juillet et août.

Le rendez-vous de l'été
Grand-Métis, Québec
Informations et réservations: (418) 775-2222
Bonjour! Québec :: La Capitale Du nature à vous plaire!

Maintenant à Sainte-Foy!
TUTTI FRUTTI DÉJEUNERS
Les lève-tôt
du lundi au vendredi, de 6h à 9h
3,25$
Les lève-tard
tous les jours, jusqu'à 15h
Votre choix de déjeuner à la carte
Les dimanches ensoleillés
de 7h à 15h
Au déjeuner mettez de l'exotisme dans votre assiette
Les midis Tutti
du lundi au vendredi
Choix de 10 menus incluant soupe, dessert et café
à partir de 5,95$
Place des Quatre-Bourgeois
999, de Bourgogne, Sainte-Foy
(coin Duplessis)
653-6383
LA CIE DE CAFÉ NABOB

Perte de contrôle



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Un jeune homme de 18 ans de Sainte-Brigitte-de-Laval est entré en collision avec un poteau électrique après avoir perdu le contrôle de son véhicule alors qu'il circulait en direction sud sur l'avenue Sainte-Brigitte, hier après-midi. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour le sortir de sa voiture. Blessé gravement à la tête et aux jambes, le jeune conducteur a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Sa vie n'est cependant pas en danger. Selon les policiers, la chaussée glissante pourrait être à l'origine de cette perte de contrôle. D'ailleurs, en se rendant sur les lieux, un policier de la Haute-Saint-Charles a lui aussi perdu le contrôle de son véhicule sur le chemin de la Traverse, à l'angle de l'avenue Sainte-Brigitte, à cause de la chaussée glissante. É.F.

INTEL 650
PENTIUM III 650 MHZ INTEL
MEMOIRE 64 SDRAM Pc133
BOITIER MID TOUR
LECTEUR 3.5 1.44M
DISQUE DUR 15 GIGS 7200T
VIDÉO 16 MEGS
MONITEUR 17" OPTIQUEST Q71
SOURIS 3 BOUTONS
CLAVIER 104 TOUCHES FR
LECTEUR CD-ROM 50X
MODEM 56KV90 INTERNE
CARTE DE SON 3D
CAISSES DE SON 120 WATTS
TROUSSE INTERNET GRATUITE
1299 $
MICRO DATA
4825, 1 ière Avenue, Charlesbourg, 623-3073
Www.microdatabr.com

Canyon
SUSPENSATIONNEL!
UNE IDÉE VACANCES POUR VOS PARENTS ET AMIS!
• Trois ponts suspendus
• Service de navette
• Sentiers pédestres sécuritaires et faciles d'accès
• Plus de 100 000 visiteurs chaque année
• L'un des attraits les plus spectaculaires du Québec
CANYON SAINTE-ANNE
UNE SORTIE ÉPOUSTOUFLANTE!
GRATUIT POUR TOUS LES ENFANTS* (max. 3 enfants) ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE OU OBTENEZ UN RABAIS DE 1$/ADULTE (max. 2 adultes)
Sur présentation de ce coupon seulement.
Valide jusqu'au 4 septembre 2000.
Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. *12 ans et moins
S080700
Route 138 Est, Beaupre, Telephone : (418) 827-4057
A 5 minutes de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupre
www.canyonste-anne.qc.ca
QUEBEC 138 CANYON SAINTE ANNE

Toute
une VENTE de déménagement
PEINTURE CROWN DIAMOND
Pour plafond, 4 L
SEULEMENT 17,99 $*
CROWN DIAMOND
JUSQU'À 60%* de rabais
TAPIS
Tout les styles en magasin
Commercial Berbère, Twist
Régulier de 5,99$ à 36,99$
SEULEMENT 99¢* p.c.
CÉRAMIQUE IMPORTÉE
Régulier 2,99$ p.c.
UN SEUL PRIX 1,99*/ch.
POUR UN TEMPS LIMITÉ !
STORES HORIZONTAUX
PLUSIEURS GRANDEURS DISPONIBLES
Régulier jusqu'à 25 $
STORES VERTICAUX
Grand choix en stock
JUSQU'À 80% de rabais
UN SEUL PRIX 9,99* v.c.
PRÉLART
Plus de 50 000 v.c. à liquider
Régulier 12,99 $ jusqu'à 58,99 $
SEULEMENT 69,99*
COUVRE-LIT ET ENSEMBLE DE DOUILLETTE
Régulier jusqu'à 39$
TISSUS AU MÈTRE
JUSQU'À 50% rabais
SEULEMENT 1,39* p.c.
PLANCHER DE BOIS FLOTTANT
Grand choix de couleurs
Régulier 1,99 $ p.c.
JUSQU'À 50%* de rabais
CARPETTE
Plusieurs choix de styles et grandeurs
SEULEMENT 4,99* le rouleau
TAPISSERIE
Régulier 27,99 $
BORDURES DE TAPISSERIE
À partir de 99¢ le rouleau
JUSQU'À 50%* de rabais
ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
Grand choix en magasin
Si vous trouvez un meilleur prix pour le même produit dans n'importe quel autre magasin. Club Décor s'engage à vous rembourser la différence plus 10% de la différence. *Sur articles sélectionnés.
LES PRIX GARANTIS
CLUB DÉCOR
215, BOUL. HAMEL, VANIER
(EN FACE DE L'HÔPITAL CHRIST-ROI)
681-6023
Tout pour l'intérieur.
COUVRE-PLANCHER | STORE | LITERIE | ACC. SALLE DE BAIN | PAPIER PEINT | PEINTURE
1482615



De 0 à 100 en 9,4 sec. Tout aussi remarquable, de 100 à 0 en 0,6 sec.

LA CLASSE M. Décrire des choses comme nos zones à déformation progressive n'est peut-être pas aussi passionnant que de parler de notre remarquable V6 de 3,2 L et 215 ch. Mais le fait que la Classe M ait plus de systèmes de sécurité que tout autre utilitaire sport actuel peut expliquer pourquoi son passage de 100 à 0 km/h s'effectue avec tant de brio.

47 990$*
Une valeur équitable

Chatel Automobiles Ltée
Témoin de votre réussite...
Tél.: (418) 628-6336 • Téléc.: 628-6356 www.chatel.mercedes-benz.ca

Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2000, Toronto, Ont. Une compagnie Daimler Chrysler
* À partir de 47 990$ pour une ML320 Classique 2000. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre de droits personnels et réels mobiles, frais de transport, de préparation et taxes en sus.
1481896

VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • DODGE • JEEP MD PRÉSENTENT

LA VENTE MÉDAILLE D'OR



VENEZ COMPARER NOS MEILLEURS PRIX DE L'ANNÉE ! JUSQU'À 3 000 $ D'ALLOCATIONS DU FABRICANT. DES TAUX DE FINANCEMENT IMBATTABLES DE 0 %. DES OFFRES DE LOCATION CONVAINCANTES ET PLUS ENCORE. PENDANT NOTRE PLUS GRANDE VENTE DE TOUS LES TEMPS !

CHRYSLER 76 ans de génie exprimé avec passion.

0 %** de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Chrysler Neon 2000.

LOUEZ À **228 $‡** par mois.
Terme de 48 mois. Comptant initial de 2 990 $.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Options de location de 48 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
228 $	2 990 $
258 $	1 630 $
294 $	0 $

Obtenez la transmission automatique pour seulement 8 $ de plus par mois.

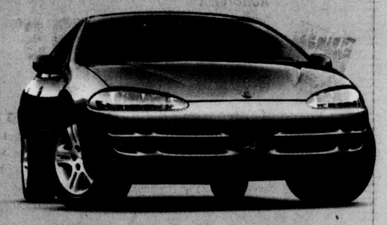


Chrysler Neon LE 2000
Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur • Roues de 15 po en aluminium • Radiocassette AM/FM stéréo/changeur pour 4 CD au tableau de bord • Suspension indépendante aux 4 roues • Volant inclinable • Glaces teintées • Sacs gonflables de nouvelle génération
Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur



Chrysler Cirrus LX 2000
Moteur DACT de 2,4 litres à 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Radiocassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs • Volant inclinable • Régulateur de vitesse • Glaces teintées • Sacs gonflables de nouvelle génération

ACHETEZ À **18 998 $***



Chrysler Intrepid 2000
Moteur DACT V6 en aluminium de 2,7 litres, 24 soupapes, 200 chevaux • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable • Régulateur de vitesse • Suspension indépendante aux 4 roues • Radiocassette AM/FM stéréo • Freins à disque aux 4 roues

ACHETEZ À **21 778 $***

LOUEZ À **328 $†** par mois.
Terme de 36 mois. Comptant initial de 4 100 $.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Options de location de 36 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
328 $	4 100 $
388 $	2 100 $
451 $	0 $

Jeep LE SEUL ET UNIQUE — Le pionnier légendaire des tout-terrains.

ACHETEZ À **22 958 $***

LOUEZ À **298 $†** par mois.
Terme de 36 mois. Comptant initial de 4 050 $.
Transport et préparation inclus.

Options de location de 36 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
298 $	4 050 $
358 $	2 050 $
421 $	0 $



Jeep MD TJ Sport Édition Sentier 2000
Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission manuelle ultra-robuste à 5 rapports • Phares antibrouillard • Ensemble 2 toits • Suspension Quadra-Coil MC • Boîte de transfert Command-Trac MD à 4RM en prise temporaire • Portes rigides intégrales • Glaces à écran solaire teinte foncée • Marchepieds latéraux • Volant inclinable gainé de cuir • Roue de secours plein diamètre
Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD, roues Grizzly de 15 po en aluminium et pneus Wrangler sans frais additionnels.



Jeep MD Cherokee Sport 2000
Moteur Power Tech 6 cylindres de 4 litres • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Porte-bagages au toit • Transmission automatique à 4 rapports • Suspension Quadra-Link MC • Boîte de transfert Command Trac MD à 4RM en prise temporaire • Télédéverrouillage • Volant inclinable gainé de cuir • Radiocassette AM/FM stéréo
Glaces à écran solaire teinte foncée et roues de 15 po en aluminium sans frais additionnels.

ACHETEZ À ~~26 499 $*~~ **25 498 $***

ACHETEZ À **32 948 $***

LOUEZ À **378 $†** par mois.
Terme de 36 mois. Comptant initial de 5 750 $.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Options de location de 36 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
378 $	5 750 $
458 $	3 100 $
551 $	0 $



Jeep MD Grand Cherokee Laredo 2000
Moteur Power Tech 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à 4 rapports • Système 4RM Selec-Trac MD • Climatiseur • Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Radiocassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs • Roues de 16 po en aluminium
Système d'alarme et télédéverrouillage sans frais additionnels.

Dodge Caravan La mini-fourgonnette la plus vendue au Québec depuis 16 ans.

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC

ACHETEZ À **21 388 $***

LOUEZ À **235 $†** par mois.
Terme de 36 mois. Comptant initial de 4 600 $.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Options de location de 36 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
235 $	4 600 $
305 $	2 350 $
372 $	0 $

Louez la Dodge Grand Caravan pour seulement 22 $† de plus par mois.

Dodge Caravan 2000
Moteur V6 • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Rétroviseurs repliables chauffants à commande électrique • Porte-bagages au toit • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Sièges à roulettes Easy Out MC • Radiocassette AM/FM stéréo • Glaces à écran solaire • Dégivreur de lunette arrière • Prises électriques avant et arrière • Essuie-glace/lave-glace de lunette arrière • Lève-glaces à commande électrique – monotouche côté conducteur • Glaces de custode à commande électrique • Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise électrique • Sacs gonflables de nouvelle génération • 76 litres d'essence sans frais • Crochets pour sacs – dossier siège arrière • Miroir de courtoisie côté passager • Essuie-glaces à balayage intermittent sensible à la vitesse • Plafonnier – lampe de lecture • Tapis protecteurs avant et arrière
Deuxième porte coulissante sans frais.
Ensemble de sécurité sans frais comprend : Télédéverrouillage avec 2 télécommandes et éclairage d'accueil • Verrouillage électrique des portes activé par la vitesse • Bouton d'alarme



Dodge Différent Des camions qui ont du mordant.

Économisez jusqu'à **3 000 $***** allocation du fabricant consentie au concessionnaire sur tous les Dodge Ram 2000.

Dodge Ram 2000





Dodge Dakota 2000
1,8 %** de financement sur les Dodge Dakota 2000.

REMISE DE 750 $ POUR LES DIPLÔMÉS

Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca

Vos concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep sont fiers de supporter l'équipe olympique canadienne.

Commanditaire officiel de l'équipe canadienne

† Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 ¢ le km. ‡ Le premier versement sera exigé à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 km, au taux de 8 ¢ le km. †,‡ Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. * Transport et préparation en sus. Les prix reflètent l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. ** Taux de financement de 0 % à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Chrysler Neon 2000 neuves en stock. Taux de financement de 1,8 % à l'achat jusqu'à 36 mois sur les Dodge Dakota 2000 (sauf modèle à cabine Quad) neufs en stock. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. *** L'économie (correspondant à l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire) peut être modifiée selon le prix négocié et les allocations précédentes de DaimlerChrysler. Applicable à l'achat de tous les Dodge Ram 2000. †,‡,*,**,*** Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Tarifs mensuels et prix d'achat établis d'après la description des véhicules suivants : Dodge Caravan 2000 ensemble 26T + GKD + AAG + AAA, Dodge Grand Caravan 2000 ensemble 26T + AAF + AAA, Chrysler Neon LE 2000 ensemble 21D + RDW + WJA, Chrysler Cirrus LX 2000 ensemble 24B, Chrysler Intrepid 2000 ensemble 22C, Jeep MD TJ Sport (Édition Sentier) 4x4 ensemble 25S + GCD + LNJ + AEM + RBR + TRN + WJ1, Jeep MD Cherokee Sport 4x4 ensemble 26J + WJW + GAL, Jeep MD Grand Cherokee Laredo 4x4 ensemble 26E + ADC + LSA, Dodge Dakota 2000 (sauf modèle à cabine Quad), Dodge Ram 2000. Les photos sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à échanger le véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks seulement. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Voir le concessionnaire pour tous les détails. Jeep MD est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

CHRYSLER Dodge Jeep | CHRYSLER Dodge Jeep | Jeep

ÎLE BONAVENTURE

Syd, le dernier insulaire, n'est plus

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ PERCÉ — Sydney Maloney, le Gaspésien qui ne portait qu'un prénom, Syd, peut-être le premier aubergiste du Québec, et le dernier insulaire de l'île Bonaventure avec son frère, n'est plus.

Sa mort, survenue le 23 juin à Gaspé à la suite d'une longue maladie, est passée inaperçue, mais sa vie a été marquée par plusieurs coups d'éclat.

Né en 1923 sur l'île Bonaventure, en face de Percé, Syd Maloney a été marchand général à 14 ans, avant d'être mobilisé dans l'armée en 1939. Il a passé cinq ans outre-mer, au cours desquelles il s'est notamment familiarisé avec l'Angleterre.

Il est revenu d'Angleterre avec l'idée d'ouvrir une auberge

«Il a vu les "bed and breakfast" en Angleterre. Il se disait qu'on n'a pas cette forme d'hébergement au Québec et il est revenu avec l'idée d'ouvrir son auberge sur l'île Bonaventure. C'était très petit. C'était son sacerdoce», raconte Lise Deguire, conjointe de Syd au cours des 30 dernières années.

Cette infirmière de Montréal s'est liée à l'aubergiste au cours de visites à l'île Bonaventure en 1970, en 1971 et en 1972, en pleine période de controverse au sujet de l'expropriation des insulaires pour créer le parc visant à protéger les 50 000 fous de Bassan. Outre Syd, son frère Walter et un autre Walter, Pagé celui-là, ne voulaient pas quitter leur île.

«Toute la négociation avec le gouvernement du Québec se faisait en français. Sid ne parlait pas cette langue et il ne la comprenait pas assez pour négocier», poursuit Mme Deguire.

L'infirmière de la ville n'est jamais repartie, mais l'aubergiste de l'île a fini par signer les papiers d'expropriation, amer à ce sujet pour le reste de ses jours. Il avait particulièrement mal digéré l'été 1972, alors que son auberge avait été ceinturée de câbles, avec un gardien à chacun des coins pour dire aux touristes que l'établissement était fermé.

«Ce qu'ils ont fait est légal, parce que j'ai signé. Mais si vous voulez savoir ce que je ressens profondément: ils m'ont volé, ils ont mis la main sur mon endroit, pour rien», déclarait Syd au *Canadian Geographic* en 1986.

Il s'est réinstallé à Coin-du-Banc, un secteur de Percé où il ne voyait pas son île. C'était sans doute mieux ainsi.

«Chaque fois qu'il y allait, c'était avec des pincements au cœur. C'est le travail qui l'a sauvé de la dépression. Des gens voulaient lui vendre une maison ancestrale, qui était à refaire. Il était bon charpentier et il a réussi», note Mme Deguire à propos de l'auberge du Coin du banc, qu'elle gère seule maintenant, mais où le couple a réellement laissé une empreinte durable auprès de la clientèle, dont des artistes.

Les employés gardent aussi un souvenir impérissable de l'auberge du Coin du banc, dont le bâtiment principal regroupe une invraisemblable collection d'antiquités et d'objets hétéroclites, qui donnent un cachet unique au lieu. Anne-Marie Cauvier, maintenant archiviste au Musée de la Gaspésie à Gaspé, en parle encore avec émotion, une douzaine d'années après son passage.

«C'était un bon patron, Syd. On ne travaillait pas sous pression avec lui parce qu'il nous faisait confiance. Il venait faire l'animation dans la salle à manger, s'installant à côté d'un client pour pousser une petite chanson irlandaise. C'était sa façon de communiquer, peut-être à cause de la barrière de la langue. Il avait laissé une grosse partie de son âme à l'île, mais sa présence dégageait beaucoup de calme. Après un *rush*, j'allais parfois m'asseoir avec lui au salon et ça me calmait. Ce ne sont pas tous les patrons qui ont cet effet sur leurs employés. Il nous gagnait avec ça.»

Syd Maloney a été inhumé au cimetière de Percé. Sa dernière volonté, être enterré sur son île, n'a pu être exaucée, contrevenant aux règlements instaurés lors de l'expropriation.



COLLABORATION SPÉCIALE, JEAN-MARIE FALLU

Sydney Maloney fréquentait les artistes, dont Pauline Julien.



En DIRECT...

sur les débordements de la nature
sur les décisions de l'industrie
sur les mouvements de foule
sur les déclarations capitales
sur les points chauds du globe...

RDI
en direct
sur la vie

PERSONNES ÂGÉES

Une nette amélioration des services

Dorénavant, un seul intervenant prend le patient en charge

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Si Roger Robitaille avait pu vivre un an de plus, peut-être aurait-il pu profiter de l'amélioration des services que CLSC et hôpitaux de la région sont en train de mettre au point pour les personnes âgées.

« Avant, un patient soigné à domicile par le CLSC, ou en attente d'hébergement, c'était le patient du CLSC ; s'il allait à l'urgence d'un hôpital, il devenait le patient de l'hôpital. Nous voulons faire en sorte que ce patient, où qu'il soit, devienne notre patient », explique Martine Bélanger, directrice des services de maintien à domicile au CLSC Basse-Ville-Limoilou.

Que le patient devienne « notre patient » implique qu'un seul intervenant soit responsable de la personne âgée. Cela nécessite la création d'un dossier patient informatisé, accessible à l'hôpital, au CLSC, et dans l'établissement de soins prolongés.

L'attente pour un lit varie habituellement de six mois à un an

Ce projet régional de réseau de soins intégrés aux personnes âgées ne pourra être en place avant un an, croit Martine Bélanger.

« Depuis 1992, les liens entre les hôpitaux et les CLSC se sont améliorés. Mais il y a de plus en plus de clients à domicile, et la rotation entre le domicile, la résidence et l'hôpital est fréquente. Le client a besoin d'une seule personne à qui se référer », admet Mme Bélanger.

DÉDOUBLEMENT

Actuellement, en dépit des liens existants entre les établissements, les évaluations sociales et psychologique d'un patient sont souvent refaites à l'hôpital lorsque le patient s'y présente, dédoublement que le réseau de santé ne peut plus se permettre.

Mais l'intégration des services ne se fait pas en criant lapin, et se fait selon les budgets disponibles, constate Mme Bélanger.

CLIENT DU CLSC OU DE L'HÔPITAL

Roger Robitaille a été bien traité, mais il a subi les inconvénients du système.

Parce qu'il n'était plus assez autonome pour continuer à vivre dans sa résidence de la 1ère Avenue, Roger Robitaille avait été évalué par la travailleuse sociale du CLSC Basse-Ville-Limoilou en mars, son « CTMSP » (classement par type en milieu de soins prolongés) dûment rempli et envoyé à la Régie régionale.

L'admission dans les centres d'hébergement de soins de longue durée est gérée par la Régie régionale, selon la priorité des cas et selon le choix de l'établissement de la personne âgée.

L'attente pour un lit varie de six mois à un an.

L'arrivée à l'urgence de M. Robitaille brouille les cartes. La famille fait affaire cette fois avec la travailleuse sociale de l'hôpital.

DIFFÉRENCES

« La façon dont le CTMSP avait été fait ne correspondait plus. Il y avait une bonne différence entre l'observation du patient en juin et le CTMSP de mars », dit la porte-parole du CHUQ, Suzanne Lachance.

Son dossier a alors été « priorisé ». Hospitalisé, il aurait eu accès plus rapidement à une place en centre d'hébergement, assure Martine Bélanger.

Malheureusement, M. Robitaille est décédé.

La bonne volonté de tout un chacun ne l'a pas empêché de faire la navette entre l'hôpital et sa résidence, à une période de sa vie où il avait besoin de calme et de compréhension.

ATTENTION-AVIS-ATTENTION
pour la durée des vacances

LES MERCREDIS SOIR
Juillet : 12, 19 et 26
Août : 2, 9, 16 et 23
FERMÉ

LES DIMANCHES
Juillet : 9, 16, 23 et 30
Août : 6, 13 et 20
FERMÉ

RÉ-OUVERTURE
Retour à l'horaire normal à partir du dimanche
27 août 2000

Visitez-nous au www.latulippe.com
ou contactez-nous à staff@latulippe.com



LATULIPPE c'est dans l'air
637, de Saint-Vallier O, Québec,
Tél. : 418-529-0024
Fax : 418-529-6381
nº 1481746

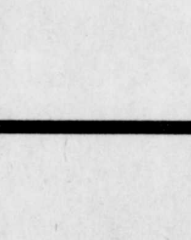
FOURNIER
CHEVROLET OLDSMOBILE INC.

Nominations

Par suite de la décision de GM Canada de confier à Fournier Chevrolet Oldsmobile le mandat de desservir le territoire de Maurice Roy Chevrolet Oldsmobile ltée, le groupe Fournier est fier d'annoncer les nominations suivantes:

Karl Roy
Directeur adjoint
Ventes


Maurice Roy
Consultant


Eric Roy
Directeur adjoint
Service à la clientèle


Jocelyn Bédard
Directeur
Location


Bill Enright
Directeur adjoint
Pièces


Raynald Labbé
Conseiller
Ventes


Richard Renaud
Conseiller
Ventes


Lise Levasseur
Conseillère
Service


Patrick Champagne
Service


Gilbert Martineau
Technicien


Roger Labrecque
Technicien


Ghislain Cossette
Technicien


André Lachance
Pièces

L'équipe de Fournier et de Maurice Roy
s'unissent pour vous souhaiter la BIENVENUE!
Ventes • Location • Service • Pièces
ag1482798

AUTOROUTE DE LA CAPITALE
SORTIE PIERRE-BERTRAND ☎ 687-5170



Nous payons pour vous la TPS*
* Sur marchandises spécialement sélectionnées

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette
Québec, 681-0171

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelette
Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy
Lévis, 838-9982

PAYEZ DANS 1 AN
* Juillet 2001. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30 %. Conditions en magasin. Sur marchandise spécialement sélectionnée.

Site Internet : www.lagaleriedumeuble.com
1 800 463-2277
Heures d'ouverture : Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30; jeudi et vendredi 9 h à 21 h; samedi 9 h à 17 h; dimanche 12 h à 17 h..
Certains articles présentés sont en quantité limitée et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

HERMÉSIADES
MEILLEUR COMMERCE DE MEUBLES AU QUÉBEC
1480679

Vandalisme ou sabotage au marché public de Lévis

Pierre Pelchat
Le Soleil

LÉVIS — Du vandalisme ? Assurément. Du sabotage ? Peut-être. Toujours est-il qu'une bonne quantité de créosote a été répandue, par un ou des malfaiteurs, à l'intérieur de la grande tente du marché public de Lévis, montée sur le stationnement des Galeries Chagnon.

Les dégâts ont été constatés mercredi soir et aussitôt une plainte a été logée à la police de Lévis. Le marché n'est ouvert que les jeudis, vendredis, samedis et dimanches.

« La nuit, il y a toujours une surveillance. Durant les trois jours où nous sommes fermés, il n'y a personne mis à part les gens qui vont au centre commercial », a indiqué le président de la coop du marché, Raymond Marcoux.

Jeudi, la grande tente était inutilisable. Une forte odeur de créosote vous montait au nez dès que vous franchissiez l'entrée. Des arrangements ont été pris avec la direction du centre commercial pour faire nettoyer le tout avant que la vingtaine de producteurs agricoles puissent réintégrer le chapiteau blanc et vert. « Nos membres étaient très choqués de voir les dégâts », a-t-il ajouté.

Temporairement, ces producteurs de fruits, de légumes et de fleurs pourront s'installer à l'intérieur du centre commercial. Jeudi, certains avaient quand même monté leurs étals à l'extérieur.

M. Marcoux n'a pas voulu faire de lien avec les pressions que des marchands concurrents auraient fait sur la Ville afin que le marché disparaisse ou soit déménagé. Depuis trois ans, la Ville en tolère la présence malgré une dérogation à sa réglementation. Il est question qu'il s'établisse l'an prochain près de la traverse. Les producteurs ne sont pas chauds à ce projet. Ils estiment que l'achalandage y sera moindre.

« On ne nuit pas aux autres marchands. Nous aidons à garder du monde sur la Rive-Sud qui autrement irait aux marchés de Ste-Foy et du Vieux-Port à Québec. Notre présence amène d'autres clients pour les autres magasins », soutient le président de la coop.



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Des résidus de bois ont été épandus sur le créosote pour l'absorber.

VW Rénove
Besoin urgent d'espace
Taux de financement exceptionnel sur tous nos véhicules 2000
Choix de plus de 150 véhicules en stock, dont les Jetta, Golf, Beetle, Passat, etc.
Recevez la carte privilège et économisez plus de 1000$
777, boulevard Charest Ouest, Québec
687-4451
LAVAL
Êtes-vous fait pour Volkswagen?MD
ISO 9002 BNQ
1482437

la Baie
CORRECTION
Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter à l'annonce **Solde du week-end pas banal!** publiée par la Baie le 7 juillet 2000.
On aurait dû lire:
La Baie, Galeries de la Capitale, présente la foire du matelas durant tout le mois de juillet.
NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CETTE ERREUR.
1463033

La Ville devrait acheter l'école St-Gabriel

LÉVIS — Les marchands du Vieux-Lévis demandent à la Ville d'acquérir l'ancienne école St-Gabriel, dont la construction remonte au début du siècle, et d'éviter qu'elle ne soit démolie comme le souhaite la CS des Navigateurs.

Dans une résolution adoptée récemment, le Comité de revitalisation du Vieux-Lévis croit que cette acquisition serait une bonne façon d'aider à la relance du quartier.

L'organisme avance que la commission scolaire serait prête à se départir de ces locaux inutilisés depuis quelques années pour 100 000 $. Ainsi, la commission évalue la valeur des terrains à 260 700 $ et il en coûterait 160 000 $ pour démolir.

En outre, on fait valoir que ces immeubles pourraient servir à relocaliser le CLSC en totalité ou en partie, pour le campus lévisien de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), pour le cégep Lévis-Lauzon avec les projets de développement de nouvelles entreprises en haute technologie ou pour le Mouvement Desjardins. Il est également question de projets d'habitation.

Advenant la démolition des deux immeubles qu'on appele l'Îlot St-Gabriel, le Comité de revitalisation craint que la vente des terrains, par la suite, n'entraîne la perte de plusieurs cases de stationnement aux entreprises du coin.

Dans la résolution, on fait mention d'une étude de la Ville qui dénombre un manque de 400 cases de stationnement dans le centre-ville et « que les espaces de stationnement sont essentiels pour assurer la vitalité commerciale du quartier dans les années à venir ».

Par ailleurs, 882 personnes ont signé une pétition afin que le CLSC Desjardins demeure dans le Vieux-Lévis. Le CLSC projette de se relocaliser dans un nouvel immeuble de 6 millions $. La dernière hypothèse était la construction d'un nouveau siège social derrière l'hôtel de ville de Lévis. Le Comité de revitalisation s'y oppose et demande que le CLSC demeure dans le vieux quartier. P.P.

EN BREF

L'entrepôt de la rue Einstein de la SAQ envahi

C'était la folie furieuse hier entre 16 h et 21 h à l'entrepôt de la SAQ situé sur la rue Einstein, dans le parc Technologique de Sainte-Foy, qui offrait jusqu'à 50 % de rabais sur différents produits à écouler. Quelque 5000 amateurs de vins et de spiritueux ont fait la file pendant près de trois heures, incluant le temps d'attente à l'extérieur et à l'intérieur de l'entrepôt, avant de s'en retourner avec leurs provisions. Les deux stationnements de l'entrepôt étaient pleins à craquer, poussant les automobilistes à stationner leur véhicule le long de la rue Einstein... É.F.

Des Milliers de STORES
Le plus grand choix au plus bas prix!
Des centaines de styles disponibles dans toutes les grandeurs !
verticaux pour portes patio
LAMELLES EN VINYLE 3 1/2 po — Neige ou albâtre. Modèle Premiere (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous 39,99
LAMELLES EN TISSU 3 1/2 po — Tissu texturé de couleur naturelle. Modèle Derby (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous 69,99
LAMELLES EN VINYLE CÔTELÉ — Choix de couleurs décoratives. Modèle Valentino (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous 79,99
LAMELLES EN VINYLE GRAVÉ — Motif gravé décoratif. Modèle Diego (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous 89,99
LAMELLES EN LUXUEUX TISSU — Imprimé de dentelle. Modèle Monaco (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous 99,99
LAMELLES DE VINYLE EN RELIEF — Choix de couleurs contemporaines. Modèle Finesse II (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous 139,99
Des styles et des couleurs pour tous les budgets !
Garantie à vie! 29,99 75pox84p Valance en sus Modèles/couleurs sélectionnés
Temps limité! Tel que vu à la télé!
Lattes de 1/2 po, 1po, 1 3/8 po, 2 po en un vaste choix de couleurs !
horizontaux à minilamelles
STORES EN VINYLE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE — Minilamelles en vinyle sans plomb à texture décorative. Blanc ou albâtre. Modèle Camino (23po x 48po) à partir de 6,99
EXEMPLES (en pouces): 30 x 48 9.99 ; 37 x 64 13.99 ; 51 x 48 16.99 ; 72 x 64 27.49
Des styles et des couleurs pour tous les budgets !
STORES DE LUXE EN ALUMINIUM — Très recherchés ! Minilamelles en un grand choix de couleurs décoratives. Modèle Seville (18po x 45po) à partir de 10,99
EXEMPLES (en pouces): 24 x 45 16.49 ; 48 x 45 29.99 ; 54 x 64 56.99 ; 66 x 84 75.99
Filtrant de la lumière, assombrissant ou opaque !
toiles de fenêtres classiques
TOILES DE FENÊTRES ASSOMBRISSANTES — Vinyle 3 épaisseurs /8 oz lavable. Latte inférieure en bois dur. Modèle Deluxe II (281/4 pox 58 po) à partir de 9,99
EXEMPLES (en pouces): 371/4 x 82 19.99 ; 491/4 x 70 27.99 ; 551/4 x 70 34.99 ; 731/4 x 70 39.99
Des styles et des couleurs pour tous les budgets !
TOILES DE FENÊTRE OPAQUES — Fabriqueés avec notre meilleur tissu 100 % opaque 4 plis / 12 oz. (371/4pox 70po) Modèle Médaille D'Or à partir de 24,99
EXEMPLES (en pouces): 371/4 x 82 27.99 ; 491/4 x 70 37.99 ; 551/4 x 70 39.99 ; 731/4 x 70 54.99
Toutes les couleurs pour tous les décors ! Apportez vos mesures !
stores plissés/cellulaires
STORES PLISSÉS FILTRANT LA LUMIÈRE — Choix de sept couleurs décoratives. Modèle Entree (291/2po x 42po) à partir de 36,99
STORES PLISSÉS SIMILI-LIN — Belle texture classique. Modèle Masquerade (231/2po x 42po) à partir de 54,99
STORES CELLULAIRES FILTRANT LA LUMIÈRE — Fabrication cellulaire de haute qualité. Modèle Medley (231/2po x 42po) à partir de 79,99
STORES CELLULAIRES SEMI-OPAQUES — Bon contrôle de la luminosité. Modèle Solid Tones (231/2po x 36po) à partir de 89,99
Lattes de 1po ou 2 po et galons décoratifs en option !
stores de bois naturel
STORES EN BOIS VÉRITABLE 2 po — Teintures à l'huile naturelles en chêne or, blanc, parchemin ou acajou. Modèle Natura (23 po x42 po) à partir de 49,99
EXEMPLES (en pouces): 23 x 64 67.49 ; 30 x 64 87.69 ; 36 x 64 105.99 ; 48 x 64 139.99
IMPORTATION ! STORES EN BOIS DUR 2 po — Choix de cinq superbes couleurs avec accessoires en bois. Modèle Tango (23 po x 30 po) à partir de 59,99
STORES EN BOIS DE TILLEUL AMÉRICAIN — Offert en une palette de 18 couleurs. Lattes de 1 po ou 2 po. Modèle Laredo style (23pox 30po) à partir de 79,99
Tous nos stores sont garantis à vie !
Sélection, qualité et prix imbattables !
Comptez sur nous ! Nous sommes les experts du store !
Vanier (418) 687-0053
265, boul Wilfrid-Hamel
Directement en face de l'Hôpital du Christ-Roi
Lévis (418) 838-8646
72, boul du President-Kennedy
En face du McDonald's
MD Marques déposées de Blinds To Go Inc. * Voir détails en magasin
Le choix des consommateurs au service de l'excellence
LE MARCHÉ DU STORE DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE !
Appelez 1-800-254-6377 pour le supermagasin le plus près de chez vous www.lemarchedustore.com
Coupez Épargnez!
Expire le : 16 juillet 2000 Code: 1834
Veuillez présenter le coupon lors de votre commande. Ne peut être jumelé à d'autres offres. Non applicable sur achats antérieurs. Un coupon par maisonnée.
10$ de rabais SUR ACHAT DE 50$ et PLUS CHEZ LE MARCHÉ DU STORE MD
20$ de rabais SUR ACHAT DE 100$ et PLUS CHEZ LE MARCHÉ DU STORE MD
50$ de rabais SUR ACHAT DE 250$ et PLUS CHEZ LE MARCHÉ DU STORE MD
100$ de rabais SUR ACHAT DE 500$ et PLUS CHEZ LE MARCHÉ DU STORE MD
Expire le 16 juillet 2000 code 1834
1482437

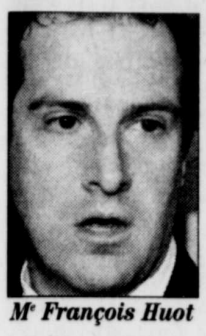
La crédibilité des victimes d'André Gagnon écorchée

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

MONTMAGNY — L'avocat d'André Gagnon, Me François Huot, s'est attelé hier à détruire chacun des témoignages des victimes alléguées, leur accordant une « crédibilité infinitésimale », sous le regard des parents et d'une soeur de l'accusé, présents pour la toute première fois au tribunal.

Dans une salle d'audience comble, Me Huot a plaidé durant plus de cinq heures, forçant la tenue lundi d'une seconde journée de plaidoiries.

De façon systématique, Me Huot a entrepris de démolir les témoignages des 12 victimes alléguées, qui disent toutes avoir été droguées et certaines agressées sexuellement par André Gagnon.


Me François Huot

L'avocat remet catégoriquement en question la possibilité que la majorité des victimes aient été droguées à l'oxazépam, un calmant vendu sous le nom de Serax.

Me François Huot rappelle que tant son expert, le psychiatre Dr Paul Rivard, que le toxicologue Dr René Blais, témoin de la Couronne, ont affirmé qu'en dose thérapeutique, le Serax met deux à trois heures pour atteindre son efficacité maximale. Ce n'est que de façon exceptionnelle que le médicament peut agir après 1 h 30 ou prendre jusqu'à quatre heures.

La plupart des jeunes ont dit avoir commencé à sentir des effets 15 ou 30 minutes après avoir mangé un gâteau pour les uns, un sous-marin pour les autres, rappelle l'avocat. « On aurait alors une douzaine de victimes qui présenteraient des symptômes exceptionnels », souligne Me Huot, sceptique.

Me Huot a rappelé les conclusions de son témoin-expert, le Dr Rivard, qui excluait, sauf pour deux cas, la possibilité que les victimes alléguées aient pris du Serax ; les jeunes hommes auraient plutôt trop bu d'alcool ou fumé trop de marijuana.

François Huot affirme que dans le cas des trois jeunes vendeurs de chocolat qui disent avoir été drogués à Rivière-du-Loup en 1995, « il n'y a pas eu d'administration de substance délétère ! C'est une histoire de boisson et les jeunes ont menti sur les quantités. »

Concernant les quatre accusations d'agressions sexuelles, Me Huot note que les jeunes qui disent avoir été touchés par Gagnon n'ont que des souvenirs imprécis. L'un d'eux a raconté que l'accusé l'avait masturbé, mais rappelle l'avocat, il a admis en cour « qu'il ne sait pas trop si ces événements sont réels ou si c'est un rêve ».

L'avocat d'André Gagnon plaide que puisque les jeunes étaient intoxiqués par l'alcool ou le cannabis, leur mémoire à court terme s'en trouvait affectée ; ils ne pouvaient donc enregistrer de nouvelles informations et encore moins s'en souvenir aujourd'hui « sauf par un nouvel apprentissage ou avec la suggestion, soulève Me Huot, en fixant Pierre Lamontagne, l'enquêteur de la SQ qui a mené le dossier.

La défense conteste le processus d'identification de l'accusé par les victimes alléguées, soutenant que « ce qui nous est présenté ici comme description de l'accusé relève du vague, de l'incertain et malheureusement de la suggestion. » Me Huot croit que la publication de la photo de Gagnon dans les médias affaiblit la valeur de son identification. « Quand quelqu'un est désigné dans les médias comme le "prédateur de la 20", y a des déclics qui se font dans la tête des personnes, dit l'avocat. Des gens vont se convaincre que c'est cette personne-là qui les aurait agressés dans le passé. »

La famille du prévenu accuse les médias

MONTMAGNY — « Vous l'avez mis sur la chaise électrique dès le début ! »

Céline Gagnon en a gros sur le coeur. Elle n'accepte tout simplement pas le traitement médiatique qui a été réservé à son frère, accusé d'avoir drogué 13 jeunes hommes, d'avoir agressé sexuellement quatre d'entre eux et d'avoir causé la mort par homicide involontaire de David Desmeules.

Pour la première fois depuis les cinq semaines que dure le procès, le père et la mère d'André Gagnon, âgés de 81 et 73 ans, accompagnés par leur fille Céline, se sont assis hier dans les vieux bancs du palais de justice de Montmagny pour regarder se jouer le sort de leur fils. « Avant, on n'était pas capable de venir », dit Céline Gagnon, au bord des larmes.

« Vous cherchez toujours des gros titres »

C'est donc à la télévision et dans les journaux qu'ils ont suivi l'affaire. « Vous l'avez toujours condamné, vous cherchez toujours des gros titres, "Le monstre de la 20", "le prédateur de l'autoroute", a déploré la femme. La famille vit un calvaire depuis 17 mois. »

Céline Gagnon croit sans réserve son frère qui lui a affirmé être innocent. La sœur d'André Gagnon est certaine que plusieurs jeunes victimes alléguées se sont fait souffler les réponses. « On ne peut pas condamner quelqu'un sur des preuves comme ça, affirme la soeur d'André Gagnon. Ça prend des preuves concrètes. »

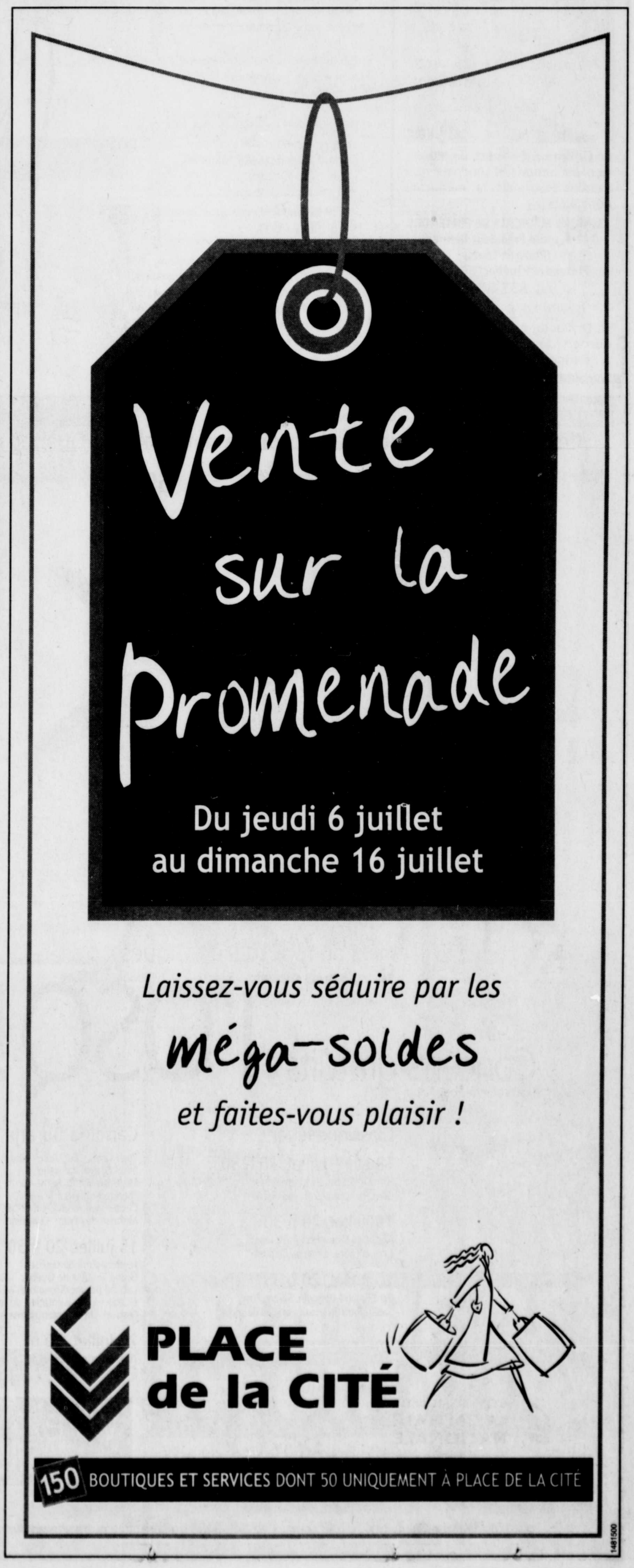
Assis au premier rang, les membres de la famille Gagnon n'ont pu que regarder en silence l'accusé, toujours impassible. « C'est émouvant de le voir avec les menottes, confie Céline Gagnon, qui dit avoir dû vendre la maison et tous les biens de l'accusé pour payer les avocats. Quand il va sortir, il n'aura plus rien. »

Mme Gagnon ne peut cacher sa tristesse lorsqu'elle songe que son neveu et sa nièce, les enfants de l'accusé, ont coupé tous les liens depuis les événements. « Je ne peux plus aller chez eux ni leur parler, leur mère leur a dit de ne plus être en contact avec nous », explique-t-elle.

Céline Gagnon souligne que les enfants de l'accusé ont beaucoup souffert de toute l'histoire et de sa médiatisation, se faisant notamment harceler dans l'autobus scolaire. « C'est dur pour toute la famille, on est toujours jugés un peu. »

AIM FONDS présente
SYRIE
Terre de civilisations

Quand vous aurez **vu** cette **exposition** vous serez riche de **12 000 ans d'histoire**
... et vous serez encore plus riche en participant à de passionnantes activités qui vous feront découvrir :
• le coulage de bronze, d'après une technique ancienne
• les premières formes d'écriture
• la minutie du travail de l'archéologue
• les coulisses de l'exposition
Ouvert tous les jours jusqu'à 19 h
MUSÉE DE LA CIVILISATION
Une invitation de NOVARTIS, Commission de la capitale nationale Québec
En collaboration avec Québec, Radio Canada, CITE 107,5 FM, LE SOLEIL
85, rue Dalhousie • 643-2158 • www.mcq.org
Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications



AFFAIRE LÉON MUGESERA

Me Bertrand prie la Cour de mettre fin au supplice

Monique Giguère
Le Soleil

■ QUÉBEC — La révision en Cour fédérale de l'ordre d'expulsion contre Léon Mugesera a été ajournée, hier, au 3 octobre sur un plaidoyer de Me Guy Bertrand pressant instamment le juge Marc Nadon de mettre fin « au supplice et à la torture » de cette famille de réfugiés rwandais et de rendre « la plénitude de sa liberté » au Dr Mugesera.

« L'affaire qui vous est soumise est grave, importante et capitale, non seulement par le fait qu'il s'agit de sauver d'une mort certaine sept vies humaines injustement mises en cause, a plaidé avec force et panache Me Bertrand. Mais en votre qualité de juge, vous pouvez aider nos tribunaux administratifs à s'abstenir de colorer les dossiers lorsqu'ils se rendent compte qu'ils n'ont pas de cause. »

Dans sa réplique aux procureurs du ministère de la Ciotoyenneté et de l'Immigration, Me Bertrand a insisté sur le « supplice injuste et inacceptable » que subissent depuis 10 ans Léon Mugesera et sa famille frappés d'un « ostracisme odieux ».

« M. Mugesera, son épouse et leurs cinq enfants vivent dans une situation cauchemardesque, sous une torture morale intolérable, maintenus qu'ils sont dans un état croissant d'anxiété, de peur, de crainte perpétuelle de la torture et d'une mort atroce que leur réservent les occupants militaires du Rwanda auxquels ils ont échappé en se réfugiant chez nous », a enchaîné le procureur au vocabulaire enflammé.

INACCEPTABLE !

L'attitude la plus vivement dénoncée par Me Bertrand est le rejet par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) de tous les témoignages susceptibles d'aider la cause de M. Mugesera.

« Rien de notre preuve n'a été cru, s'est-il insurgé. Tous nos témoins ont été systématiquement rejetés et jugés non crédibles. Léon Mugesera, zéro. Gemma Uwamariya, zéro. Marc Angenot, spécialiste de l'interprétation des discours antisémites en Europe, zéro. Dr Pierre Mailloux, zéro. Dr Jean-Baptiste Gatorano, zéro. Je n'accepte pas ça. C'est inadmissible, M. le juge !, s'est écrié Me Bertrand. C'est une entrave à la justice. Si on avait permis au Dr Gatorano, un témoin extraordinaire qui était présent au discours de M. Mugesera, de venir témoigner, on aurait gagné notre cause. »

Le procureur de Léon Mugesera n'accepte pas davantage que son client ait été traité de menteur par le tribunal de l'Immigration dans l'affaire d'une injonction de poursuivre émise contre lui par le ministre rwandais de la Justice trois jours après le discours de Kabaya.

L'avocat n'accepte pas que son client ait été traité de menteur

« M. Mugesera n'a rien caché aux autorités canadiennes, a-t-il soutenu. Il a même annexé à sa demande de refuge et de résidence permanente copie d'une lettre demandant la levée de cette injonction. Sans cette lettre, mystérieusement disparue du dossier d'Immigration Canada, que nous avons retrouvée grâce à Immigration Québec, M. Mugesera était fini, a lancé Me Bertrand. Il aurait été facile de demander son expulsion du Canada. »

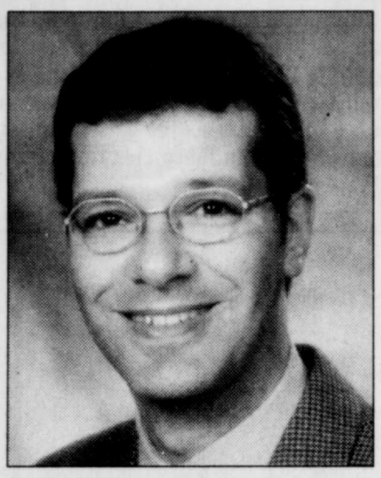
L'avocat du chemin St-Louis s'est aussi élevé contre la façon dont Léon Mugesera a été arrêté chez lui, à Sainte-Foy, le 26 janvier 1995. « Je tiens à rappeler que c'est sur la base d'une cassette audio d'un discours improvisé, non radiodiffusé ni télévisé, que sans sommation ni demande d'explication, Immigration Canada et la GRC ont procédé à son arrestation spectaculaire. L'arrestation du Dr Mugesera a été faite sans preuve », a-t-il soutenu.

UN DÉMON

Plaidant juste avant Me Bertrand, Me Suzanne Gagné avait, pour sa part, tenté de démystifier le mot « Inyenzi » considéré comme synonyme de « Tutsi » par la Couronne. « C'est une erreur d'assimiler Inyenzi à Tutsi, a martelé l'avocate. Quand M. Mugesera dénonce les Inyenzi, il ne dénonce pas une ethnie, mais les agresseurs qui ont attaqué son pays. »

Les procureurs des demandeurs estiment qu'on a volontairement et sciemment démonisé Léon Mugesera pour en faire le bouc émissaire du génocide rwandais. « Personne ne veut vraiment comprendre le sens de son discours qui est un appel aux élections. On l'a décidé, cet homme est un démon et il doit mourir », a dénoncé Me Bertrand avant de s'en remettre à la sagesse du juge pour déclarer cette affaire « sans fondement d'aucune espèce ». « Sans vous, on est fini », a-t-il laissé tomber.

Dr BERNARD BOUTET, m.d.



Le Dr Bernard Boutet, omnipraticien, est heureux d'annoncer qu'il exerce désormais la médecine générale à la

CLINIQUE MÉDICALE DE PINTENDRE
792-5, route Président-Kennedy
(Plaza St-Louis)
Pintendre (Québec) G6C 1C8
Tél.: 837-6943
(Sortie 325-S sur la 20 Est)
Le Dr Boutet est cessionnaire des dossiers des Drs B. Anderson et S. Bélanger
1482536

À votre intention

Voici votre invitation personnelle de vous joindre à nous pour un atelier de mode spécialisé qui comprendra...

une séance de montage et de coordination de la garde-robe, des suggestions de mise en valeur de la silhouette et comment gagner un revenu dans le domaine de la mode.

Accordez-vous quelques heures de loisir et venez explorer les possibilitiés !
La mode, c'est amusant !

Programme en après-midi - de 13 h à 16 h
Programme en soirée - de 19 h 22 h
Le jeudi 13 juillet 2000
Hôtel Plaza Québec
3031, boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 2M2
Tél. : (418) 658-2727

Pour vous inscrire au tirage d'une garde-robe comprenant cinq morceaux, pour obtenir de plus amples renseignements sur ce programme ou pour vous inscrire au programme en après-midi ou en soirée, veuillez composer le 1-877-500-6550 d'ici le mercredi 12 juillet.



WEEKENDERS
1, place Laval, bureau 162,
Laval, Québec
H7N 1A1
JS-1481911

Cours intensif d'anglais

Venez suivre un cours intensif à Montréal !

ÉTÉ 2000

5 semaines : 24 juillet - 25 août..... 950 $
Dépôt sur frais de scolarité (non remboursable)..... 300 $

Inscription en personne, paiement des frais et test de classement :
- ***le 17 juillet de 10 h à 13 h***

Test de classement obligatoire.

Renseignements :
1600, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
Métro Guy-Concordia (sortie Guy)
Téléphone : (514) 848-3600
Télécopieur : (514) 848-2806
Site Web : www.concordia.ca/cont_ed
Courriel : celi@alcor.concordia.ca

UNIVERSITÉ Concordia | Centre de l'éducation permanente
On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca
Célébrons Concordia
v|1479585

Cet été, la **Commission de la capitale nationale du Québec** présente



JULIE TANGUAY, ASSISTANTE DU VIOLON SOLO
JEAN-CHRISTOPHE GUELPA, VIOLONCELLISTE

« Vivez l'OSQ ! »

Concerts gratuits
sous la direction de Yoav Talmi

Classique léger

10 et 11 juillet, 20 h 30
Parc de la Chute-Montmorency, à côté du Manoir
Concerts annulés en cas de pluie

19 juillet, 20 h 30
Agora du Vieux-Port de Québec
Concert annulé en cas de pluie

20 juillet, 20 h 45
Parc Roland-Beaudin, Sainte-Foy
Salle Albert-Rousseau en cas de pluie

Carmina Burana de Carl Orff

Yoav Talmi, chef d'orchestre
Éthel Guéret, soprano
Matthew White, haute-contre
Theodore Baerg, baryton
Chœur symphonique de l'OSQ
Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec

15 juillet, 20 h 30
Festival d'été de Québec
Grand Théâtre de Québec, salle Louis-Fréchette
★ Laissez-passer disponibles au Grand Théâtre de Québec sur présentation du macaron officiel du Festival. Un macaron donne droit à un laissez-passer.

22 juillet, 20 h
Festival international de Lanaudière
★ Concert payant

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Québec
30 ans loto-québec
Vivez la musique
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
Pour plus de renseignements, contactez-nous au 643-8486 ou consultez notre site www.osq.qc.ca
cf-1480971

AUBAINE BROSSEAU AUBAINE
ENCAN PUBLIC
Dans l'affaire de
LOCATION D'OUTILS RICHARD MARTEL INC.
(en faillite)
ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE DE LOCATIION
Seront vendus en lots détaillés
LE MARDI 11 JUILLET 2000 - 10h30
Au 860, boul. St-Joseph Ouest, #102, Québec (Québec)

Visite des actifs: Le lundi 10 juillet 2000 de 9h à 18h au 860, boul. St-Joseph O, #102, Québec

Liste partielle:
ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE
Génératrice **VOLKMASTER 6000** watts M60 / déchaumeuse TR20 / scie à béton **BOSCH** / compacteur **MIKASA** à essence **MVC-200** / 2 compacteurs **MIKASA** à essence **MVC302** / compacteur **MIKASA** à essence **MVC-60** / compacteur **MIKASA MVC-60** / compacteur **MIKASA MVC-90** à essence / compacteur **MIKASA MVC-77** à essence / compacteur à essence **BPR-30** / 3 marteaux piqueurs **BOSCH 11304** / 2 sableuses à plancher **HIRETECH HTB-1** / sableuse à plancher **HIRETECH HT7-1** / 2 génératrices **KUBOTA 2200** / génératrice **WISCONSIN-ROBIN GDP4000** / transit **K-E** avec coffret trépied et règle à niveau / marteau piqueur électrique **BOSCH 11209** / marteau piqueur **BOSCH 11203** / perceuse à percussion **HILTITE-129** / déchaumeuse **BLUE BIRD** à essence / marteau piqueur hydraulique avec unité à essence / fusil à peinturer électrique / piqueur **BOSCH 11304** / ensemble à souder comprenant 2 manomètres doubles, 1 chalumeau, 2 buses, 2 boyaux et 1 chariot / 3 rotoculteurs / déchaumeuse / émondeuse / émondeuse **WOODZIG** électrique **RM 6400** / émondeuse manuelle / épandeur pour engrais **LAWNCRAFTER** / coupe-bordure à essence **HOMELITE** / scie à chaîne électrique **REMINGTON EL-7** 3 cv / pompe à eau 3/4 cv / souffleur à essence **SHINDAWA EB480** avec support / taille-haie **BOSCH** électrique / taille-haie **STIHL SH-200** / fisher à main / décolleuse pour papier peint / rouleau à tuile / moteur de bateau électrique **MINIKOTA** / scie à céramique / tacqueuse électrique **BOSTIK EHS300DL** / aspirateur / polisseuse à plancher **HUSKY** / scie va-et-vient **DEWALT DW-303** avec coffret / scie va-et-vient **DEWALT** / drill à plancher 3/8" **PORTER CABLE** / 2 terrières à essece **SKILL** / scie à chaîne à essence **SHINDAWA 377** / pompe à eau à essence **BRIGG** / scie interbloc / scie à interbloc électrique / vibrateur à béton électrique / tire-fort / vibrateur à béton 1/2 h.p. haute fréquence / scie à béton (target) au propane / chaufferettes électriques 220v / 2 cloueuses pneumatiques **STANLEY** / cloueuse à air **STANLEY** / cloueuse pneumatique **PRIME LNF-32** / ramset **UCAN LV-360** / chaufferettes au propane **15000 BTU** / 3 vérins hydrauliques 20, 12 et 8 tonnes / cric hydraulique sur roues 2 tonnes / décolleuses à tapisserie / scie circulaire **SKILL 7.5**" / scie circulaire **B&D 7.5**" / scie circulaire **MAKITA 7.5**" / ciseau à tôle **BOSCH** électrique 1500A / perceuse à percussion **BOSCH 1194VCR** / toupie **BOSCH 1614EVS** / rabot électrique **BOSCH 1593** / sableuse vibrante **BOSCH 1290D** / sableuse à rouleau **BOSCH 1272** / scie à béton électrique **PARTENER 12**" / scie à béton **PARTNER K700** active / 4 grinders **BOSCH 9**" et 4" / scie à céramique à batterie **SKILL HD2976** avec chargeur et 2 batteries / soudeuse électrique **WELDER TRI-STAR** / 2 visseuses à gyproc **MAKITA** et **BOSH** / compresseur **AIRTEK** 2 têtes 220 volts / génératrice **BRIGG** / rotoculteur / compresseur **CAMBELL HAUSFELD** 110V portatif / 34 brûleurs (salamandres) 375 000 BTU / 18 brûleurs (salamandres) 375 000 BTU / 8 brûleurs 150 000 BTU / 6 brûleurs 400 0009 BTU / brûleur 125 000 BTU / soufflleuse **CRAFTSMAN 523** / 2 échelles en aluminium 40' et 24' / mélangeur à ciment électrique / pompes 2" électriques submersibles / boyaux à succion 3"x20" / échafaud 28"x60" / lot de mèches 4", 8" et 10" / lot de mèches à béton différentes grosseurs et rallonges / 4 diables avec ceinture / 3 machines à tapis PSP-Q / lot divers comprenant 2 meuleuses, 1 mélangeur à peinture, 6 mèches circulaires à béton et 15 emporte-pièces pour bois / masse 16 lb / lot d'accessoires pour outils comprenant 6 boyaux pour compresseur, 5 rallonges électriques, 1 boyau d'arrosage / 9 filtres pour boyau / 33 joints pour boyau / 9 accessoires pour balayeuse et 1 lot de lames de scie / 4 ventilateurs sur pied 20" et 30" / etc.

AINSI QU'UNE PANOPLIE DE PIÈCES, ACCESSOIRES ET FOURNITURES NEUFS

ÉQUIPEMENT D'ENTREPÔT
Étagère 37"x18"x80" en métal avec 6 tablettes / système de READY RACK comprenant 6 montants 3'X12'X3.5" et 10 barres transversales 9'x3" / système de READY RACK comprenant 2 montants 8'x42"x3" et 4 barres transversales 8'x4.5" / chariot de métal sur roues avec 2 tablettes / plate-forme de fer comprenant 2 barres 8"x13' en U, 2 montants en U 10'x80" et 1 lot de marches de métal 12"x10'x2"/ comptoir réception 108"x34"x41" stratifié vert et gris / comptoir de réception 10"x23"x37" mauve et vert / etc.
CONDITIONS: Dépôt 25% comptant ou chèque certifié - Balance comptant ou chèque certifié - Frais d'encan 10% - Autres termes et conditions affichés sur les lieux.

BROSSEAU
Québec
231, rue de Bordeau, St-Augustin G3A 1V9
Tél.: (418) 878-4881 Téléc.: (418) 878-1460
ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR
2651

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

TRAFIC DE MARIJUANA

4 amis des Hell's plaident coupable

ÉLISABETH FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Des amis des Hell's, Robert Baker, 38 ans, Marc Duggan, 30 ans, Éric Cloutier, 31 ans, et Martin Tardif, 31 ans, ont plaidé coupable hier matin au palais de justice de Québec aux divers chefs d'accusation relatifs à la production et au trafic de marijuana qui pesaient contre eux depuis la visite de cinq résidences de la région par la GRC en novembre dernier.

Les événements remontent au 5 novembre. Les agents de la GRC visitent d'abord le domicile du leader, Martin Tardif, situé au 1405, du Sault, à Saint-Romuald, où deux kilos de marijuana séchée et une douzaine de bonbonnes de propane sont saisis. À quelques pas de là, au 1505B de la même rue, la GRC découvre une pouponnière contenant 146 boutures.

L'opération se déplace ensuite au 348, Charles-Émile Prévost, à Saint-Raymond de Portneuf, où un laboratoire hydroponique nouvellement installé est démantelé. C'est d'ailleurs à cet endroit que Marc Duggan et le locataire du site de la pouponnière, Robert Baker, ont été arrêtés.

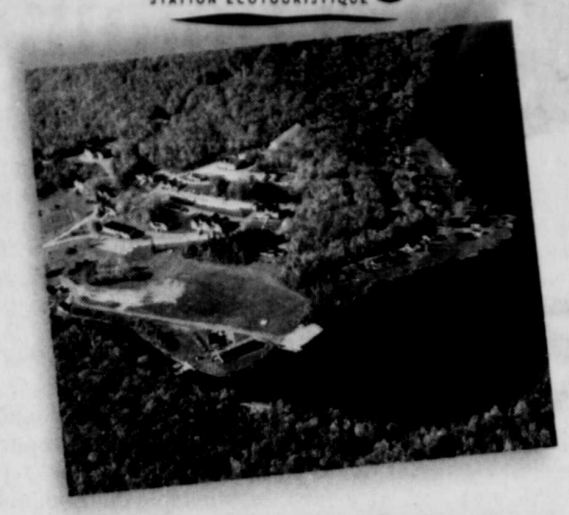
À la résidence de Duggan, située au 3865, boulevard de la Rive-Sud, à Lévis, les agents de la GRC ont saisi 60 grammes de marijuana.

Enfin, un laboratoire bien équipé où une quarantaine de plants adultes étaient cultivés a été découvert par la GRC au 3478, Philomène Loubier, à Charny. Des balanciers électroniques, 63 grammes de marijuana et un « pengun » avec des munitions sont alors saisis et le locataire des lieux, Éric Cloutier, est arrêté.

Le leader, Martin Tardif, que la GRC relie aux Hell's, n'avait pas été mis derrière les barreaux le soir du 5 novembre. Faisant l'objet d'un mandat d'arrêt, il s'était présenté de lui même au palais de justice le 8 novembre pour sa comparution.

Représentés par l'avocat Jean-Louis Lemay, les quatre producteurs et trafiquants de marijuana, qui avaient été remis en liberté après leur comparution, reviendront devant le juge Jean-François Dionne le 25 août prochain pour les plaidoiries sur sentence. La Couronne est représentée par Me Guy Roy.

Duchesnay
STATION ÉCOTOURISTIQUE



Camps de week-end pour jeunes aventuriers de 7 à 12 ans

à la Station écotouristique Duchesnay

Activités éducatives axées sur la forêt
- entomologie
- repérage de chauves-souris par détecteur d'ultrasons
- capture et libération de petits mammifères
- initiation à la boussole
- etc.

Activités récréatives
- baignade,
- initiation au canotage
- initiation à l'escalade sur paroi artificielle
- initiation au tir à l'arc
- etc.

Volet culturel sur le thème de la Chasse Galerie
- Personnages costumés, énigme
- Chansonnier et danse folklorique

Séjour de 3 jours et 2 nuits : 91,00 $ par enfant (plus taxes).
Dates : du 14 juillet au 13 août 2000.
Pour renseignements et réservations :
Mme France Brind'Amour (418) 875-2711 poste 270
ou sans frais au 1 877 511-5885.

Sépaq LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

1482828

Environnement Canada / Environment Canada

MÉTÉO

QUÉBEC AUJOURD'HUI

Maximum aujourd'hui: 23
Minimum la nuit prochaine : 12

Dégagement ce matin.
Vents d'ouest de 15 à 30 km/h.

DEMAIN

Maximum le jour : 22
Minimum la nuit: 11

Nuageux avec éclaircies et 60% de probabilité d'averses.
Vents sud-ouest 10 à 20 km/h.

LUNDI

Ciel variable.

Max: 23 Min: 11

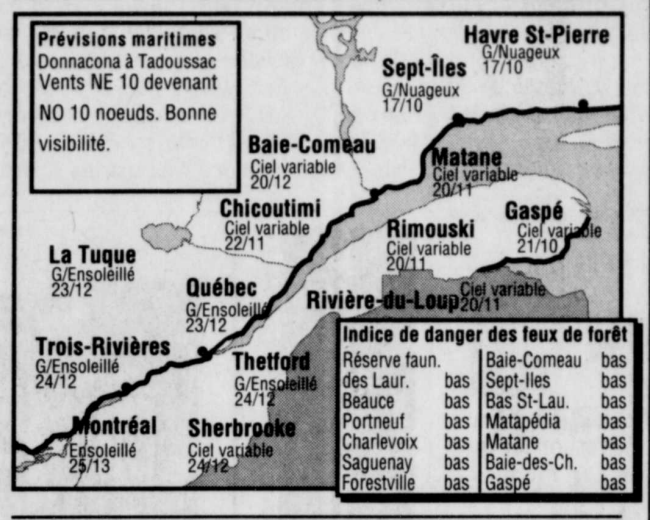
MARDI

Nuageux avec éclaircies.

Max: 24



PRÉVISIONS RÉGIONALES



ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	17	
Minimum hier	10	
Normale le jour:	26	
Normale la nuit:	14	
Record max. pour auj.:	33	1981
Record min. pour auj.:	8	1990

Pluie (jusqu'à 13h00 hier)

Ce mois-ci:	10,8 mm
L'an dernier:	48,8 mm
Cet été:	244,4 mm
Été dernier:	239,6 mm

04h59 — Durée du jour: 15h42 — 20h42

Indice UVB: 6.8 Modéré

Coup de soleil (en minutes): 60 | 30 | 15 | 10 (2 | 4 | 6 | 8 | 10)

08 juil. 16 juil. 24 juil. 31 juil.

Lune: lever: 13h06 coucher: 00h33

AU SOLEIL

AUJOURD'HUI

Atlantic City	Soleil	26/17
Boston	Soleil	26/16
Cape Cod	Soleil	22/15
Daytona Bch.	Orages	24/21
Hampton Bch.	Nua.	22/10
Miami	Soleil	26/21
Myrtle Bch.	Soleil	30/19
Ocean City	Soleil	25/18
Old Orchard	Nua.	20/10
Orlando	Soleil	25/20
Plattsburgh	Soleil	22/10
Virginia Bch.	Soleil	27/18
Wells	Nua.	20/10
Wildwood	Soleil	26/17

AU CANADA

AUJOURD'HUI

Yellowknife	Nua.	23/13
Whitehorse	Soleil	22/8
Vancouver	Averse	19/13
Edmonton	Averse	23/10
Calgary	Soleil	25/11
Saskatoon	Vari.	24/12
Regina	Soleil	24/14
Winnipeg	Soleil	27/16
Thunder Bay	P/Ng.	26/14
Toronto	P/Ng.	24/14
Ottawa	P/Ng.	22/12
Fredericton	Averse	21/11
Charlotte.	Averse	19/12
Saint-Jean	Averse	22/15

DANS LE MONDE

AUJOURD'HUI

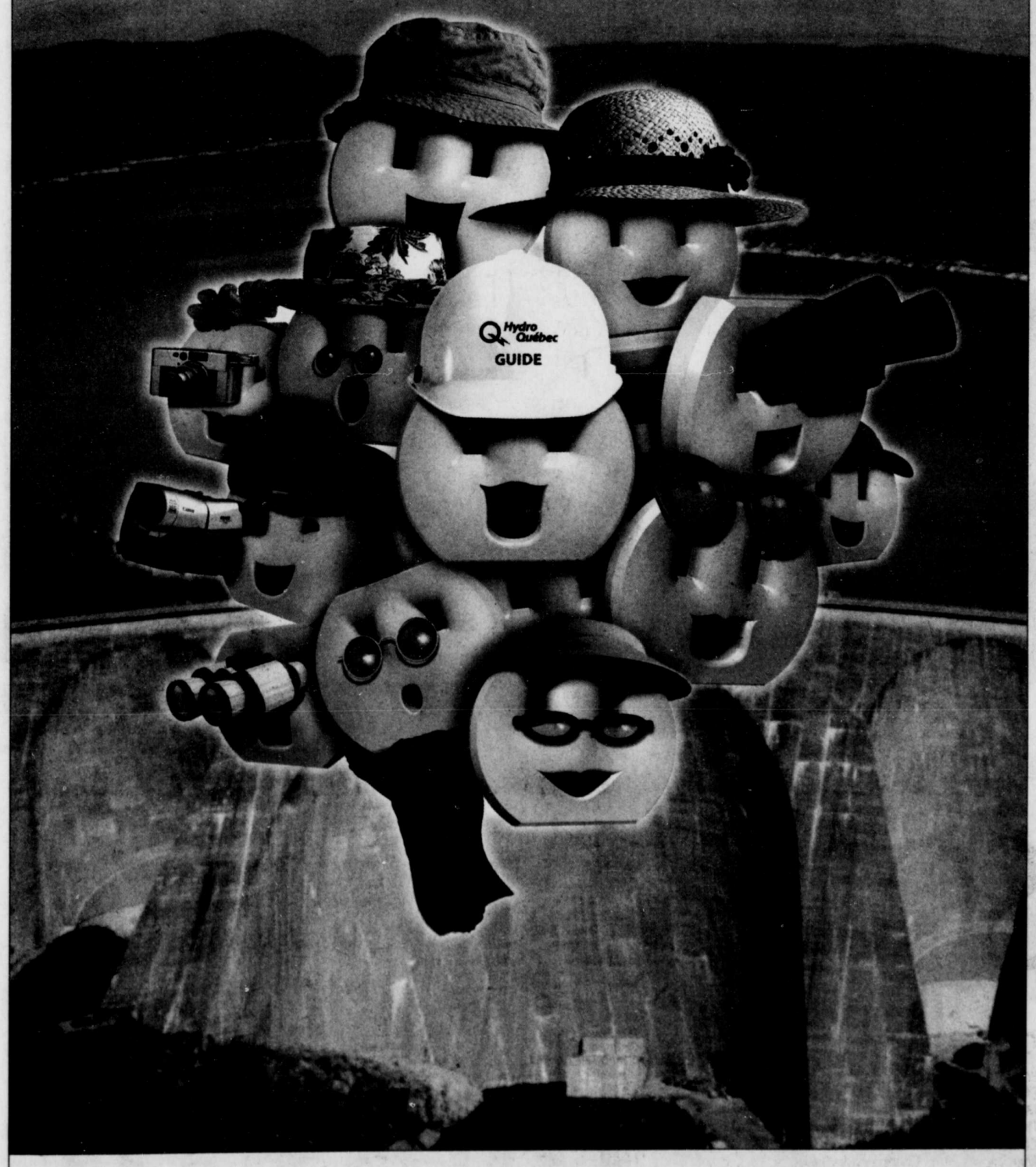
Amsterdam	Nua.	16/12
Beijing	Averse	28/25
Berlin	Nua.	19/13
Buenos Aires	Nua.	13/7
Londres	Vari.	19/14
Los Angeles	Vari.	21/15
Madrid	Soleil	32/16
Mexico	Soleil	25/12
Moscou	Soleil	24/12
New Delhi	Soleil	34/28
New York	Soleil	26/15
Paris	Nua.	20/12
Rome	Soleil	28/18
Washington	Soleil	26/20

LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
01h30 B 0.7m	01h56 B 1.0m
07h44 H 2.5m	08h12 H 3.7m
14h12 B 0.5m	14h46 B 1.0m
20h34 H 2.3m	20h52 H 3.4m
Demain	**Demain**
02h41 B 0.8m	03h07 B 1.2m
08h45 H 2.2m	09h14 H 3.4m
15h08 B 0.6m	15h42 B 1.2m
Québec	**Grondines**
07h06 B 0.5m	02h29 H 3.5m
12h20 H 4.6m	10h32 B 1.7m
19h40 B 0.5m	14h52 H 3.5m
	23h12 B 1.7m
Demain	**Demain**
00h53 H 4.4m	03h30 H 3.4m
08h08 B 0.6m	11h33 B 1.7m
13h21 H 4.2m	15h58 H 3.3m

État des routes — Info-travaux, 648-7766

Visites gratuites pour familles branchées



Cet été, Hydro-Québec vous ouvre gratuitement les portes de 14 de ses installations.
Pour des découvertes inoubliables, **suivez le guide !**

À Laval
La centrale de la Rivière-des-Prairies

En Montérégie
La centrale de Beauharnois et l'Électrium

Dans les Laurentides
La centrale de Carillon

Dans l'Outaouais
La centrale des Rapides-Farmers

En Mauricie
La centrale de Gentilly-2

Sur la Côte-Nord
Le barrage Daniel-Johnson, les centrales Manic-5 et Manic-2, le chantier de la Sainte-Marguerite-3

À la Baie James
L'aménagement Robert-Bourassa et la centrale La Grande-1

En Abitibi-Témiscamingue
La centrale de la Première-Chute et les centres de formation et de téléconduite

Dans les Îles
La centrale des Îles-de-la-Madeleine

1 800 ÉNERGIE ou le **(514) 363-7443.** www.hydroquebec.com/visitez

Hydro Québec

ENCAN D'ANTIQUITÉS

Importations

LE DIMANCHE 9 JUILLET, À 11h30
7069, RUE DES MOISSONS, LÉVIS
(EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 20 - SORTIE 327)
837-0594 OU 837-8126

1482758

MATELAS NEUFS

surplus de production, fins de ligne, échantillons de magasin

À UNE FRACTION DU PRIX

MATELAS 39" mousse 69,95

MATELAS 54" à partir de 98,95

Plusieurs autres spéciaux en magasin

MATELAS HAUTE QUALITÉ 5
54 pouces Cour. 528,95$ SOLDE 259,95$
60 pouces Cour. 619,95$ SOLDE 329,95$

MATELAS MOUSSE haute densité 54 pouces Cour. 399,95$ SOLDE 169,95$

CENTRE DE LIQUIDATION

La qualité Matelas Dauphin à prix de liquidation!
Quantités limitées!

MATELAS DAUPHIN

1474524

SEULEMENT au 85, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBAULT

L'hélicoptère a fait 32 voyages pour amener la marchandise en haut du pont de Québec.

Livraison par hélicoptère

QUÉBEC — La cure de rajeunissement du pont de Québec, évaluée à environ 60 millions de dollars, a nécessité l'aide des airs pour effectuer des travaux.

L'hélicoptère Bell 412 de la compagnie Essor Hélicoptère, le seul et unique hélicoptère du genre au pays à être utilisé à des fins commerciales plutôt que médicales, a transporté hier 14 poutrelles d'acier en haut du pont.

Pas moins de 32 voyages ont été nécessaires pour la livraison de la marchandise, qui sera utilisée pour l'installation d'une plate-forme de 550 pieds de longueur sur 100 pieds de largeur. Cette plate-forme, installée au dessus du tablier du pont, devrait permettre aux employés affectés à la peinture de doubler la rapidité de leur travail.

Notons que les travaux de réfection du pont accusent un retard d'environ huit semaines en raison de modifications exigées par le Canadien National afin de mieux protéger l'environnement.

La compagnie qui a obtenu le contrat de peinture des structures d'acier du pont, Nor-Lag Coaltings, de Pointe-Claire, doit désormais récupérer l'eau des jets à haute pression utilisée pour sabler le pont, ce qui a entraîné des délais supplémentaires. L'an dernier, l'eau était rejetée directement dans le fleuve.

Par ailleurs, lorsque la peinture sur la moitié de la travée ancrée sud sera terminée (en octobre), il restera environ 80 % du pont à peindre. La fin des travaux est prévue pour 2006. É.F.

L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours

La population est inquiète

■ QUÉBEC (LE SOLEIL, PC) — L'affaire Mary Beth Miller a fait souffler un vent de panique chez les citoyens, qui inondent d'appels la Société de la faune et des parcs. Mais les agents n'ont pas eu à faire plus d'interventions cet été que d'ordinaire.

La mort de Mary Beth Miller a rendu les gens nerveux. « On reçoit des appels de personnes qui ont vu passer la queue d'un ours, formule Pierre Richard, responsable des communications à la Société de la faune et des parcs. Les gens montrent de l'inquiétude, ils veulent être rassurés. Ils posent beaucoup de questions. »

Les agents de conservation ont installé quelques cages dans la région de Québec afin de capturer des ours baladeurs. Hier, on a posé deux pièges près d'un camping, à St-Adolphe. Une femelle avec son petit menaçaient la tranquillité des campeurs. On l'aurait capturée si des journalistes étourdis n'avaient pas fait du tapage au moment critique. Les cages attendent toujours.

L'animal a été traqué dans les rues du quartier

À Tewkesbury, un éleveur de volaille espère piéger un ours qui montre un goût prononcé pour la moulée de ses poules. La bête ne s'est cependant jamais attaqué aux volatiles.

Des citoyens de Valcartier ont aussi relevé la présence d'ours sur leur territoire. Trois personnes en ont vu un se balader en plein champ, tout près de la petite église blanche du village.

« Il n'y a pas lieu de s'alarmer, répète Pierre Richard. Ce printemps n'a rien d'exceptionnel. La pousse tardive des petits fruits incite peut-être les ours à se déplacer davantage en quête de nourriture, mais nous n'avons pas fait plus d'interventions cette année que les autres. »

DANS LES RUES DE TROIS-RIVIÈRES

Hier matin, les policiers de la Sécurité publique de Trois-Rivières ont reçu l'appel d'un citoyen qui avait aperçu un ours. L'animal vagabondait sur la chaussée.

Les policiers ont fait appel aux agents de protection de la faune pour neutraliser l'animal. Ceux-ci ont d'abord tenté de l'endormir au moyen de fléchettes tranquillisantes. Pendant environ deux heures trente minutes, l'ours a été traqué dans les rues du quartier. Il a même grimpé à un arbre de la cour arrière d'une résidence.

Le mammifère a résisté aux projectiles qui l'ont atteint. Après quatre doses de soporifique, les agents, soucieux de la sécurité des nombreux curieux qui s'étaient massés près dans les environs, ont jugé bon de l'abattre, d'autant plus que la bête gambadait dans un secteur commercial et résidentiel fort achalandé. Ils ont donc fait feu sur l'animal avec un fusil de calibre .12.

INCENDIES

Québec rompt son entente avec Boischatel

OLIVIER BOSSÉ
Le Soleil

QUÉBEC — La Ville de Québec ne renouvellera pas l'entente d'entraide contre les incendies qui la lie à Boischatel. Cet accord, qui est en vigueur depuis le 1er janvier 1994, prendra fin le 26 octobre prochain.

C'est ce qu'annonce le maire suppléant de Québec, Claude Cantin. « En retour de nos services, dit-il, Boischatel s'engageait à utiliser la cour municipale de Québec pour ses affaires judiciaires. Aujourd'hui, Boischatel décide de retenir les services de la cour de la MRC Côte-de-Beaupré. Nous n'avons donc aucun avantage à poursuivre cette entraide. »

Michel Lefebvre, secrétaire-trésorier à la ville de Boischatel, voit la situation d'un tout autre œil. « C'est plus complexe que ça », lance-t-il d'entrée de jeu.

CONTRE LA LOI

En fait, avant le 1er janvier 2000, Boischatel n'avait pas le droit, selon la loi sur les cours municipales, d'utiliser la cour municipale de Québec. Une ville se devait de retenir les services d'une cour située dans sa MRC. Faisant partie de la MRC Côte-de-Beaupré, Boischatel a donc automatiquement eu recours aux services judiciaires de celle-ci.

« L'entente sur la cour ne peut qu'être une entente verbale, puisque la loi ne le permettait pas à l'époque ! », poursuit M. Lefebvre.

Québec croyait que Boischatel allait utiliser sa cour municipale

Le gouvernement provincial a récemment modifié sa charte pour que les municipalités desservies par la police d'une municipalité puissent également profiter de ses services judiciaires. Boischatel a recours aux services policiers de Québec. Cette dernière croyait donc qu'après cet amendement, Boischatel allait adhérer à sa cour municipale.

Mais Boischatel en a décidé autrement. Michel Lefebvre soutient que « l'entente sur l'entraide contre les incendies et celle concernant le service de police et la cour municipale sont deux affaires différentes. »

La Ville de Boischatel emploie une vingtaine de pompiers qui travaillent sur appel. S'ils ont besoin de renfort, ils font appel au service des incendies de Québec.

Selon M. Lefebvre, les pompiers de Québec n'ont pas eu souvent à intervenir. « Ça n'arrive pas souvent. La dernière fois dont je me rappelle, c'était il y a trois ou quatre ans. »

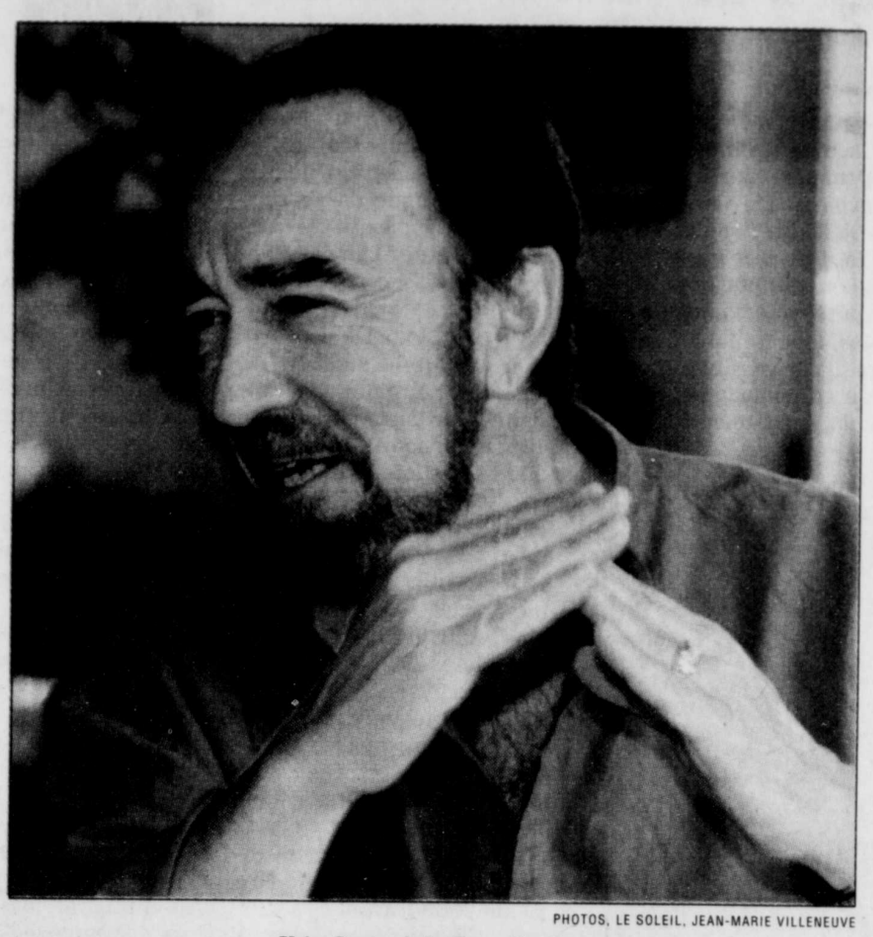
Il est à mentionner que Boischatel possède le même type d'entente avec des municipalités telles L'Ange-Gardien et Château-Richer.



CONTEXTE

Le mystère Gilbert Lacasse enfin percé

Maintenant qu'il quitte LE SOLEIL pour la retraite active



PHOTOS, LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Voir. Juger. Agir. Dans l'ordre.

■ QUÉBEC — Un an, deux ans... Six ans et demi, bientôt sept, ont passé depuis que Gilbert Lacasse a pris les rênes du SOLEIL et lui a donné le *look* que vous voyez. Homme d'action, habile à piloter les grands chantiers, mais discret, le président et éditeur, voire un peu distant.



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com

Maintenant qu'il nous quitte pour la retraite active, à la veille de ses 60 ans, le temps est enfin venu de percer le mystère.

Qui est-il, cet homme qui passait et repassait devant nos bureaux, la tête légèrement penchée, le regard absorbé dans ses pensées? Rarement, il s'arrêtait. Lorsqu'il le faisait, toujours poli, affable, il disait «vous».

«Quand je ne serai plus président, je te tutoierai...»

Voilà tout un revirement. Mais pour en arriver là, il a fallu deux jours d'entretien. Deux, parce que Gilbert Lacasse a beaucoup à raconter et qu'il répond aux questions, même lorsqu'elles frisent l'indiscrétion.

Jour un de l'interview. Le *boss* accepte de nous recevoir chez lui, à Sainte-Pétronille. Comme c'est l'heure du lunch, on passe au jardin cueillir salade, petits oignons et fines herbes. Au menu, tarte à l'oignon de sa confection. Sur le comptoir de la cuisine s'empilent les pots de ketchup à la rhubarbe. Non! Ce n'est pas une mise en scène du chef pour épater la galerie. Quand il s'est lancé dans les marinades le week-end précédant notre visite, il ne savait pas qu'on s'inviterait.

«Quand je ne serai plus président, je te tutoierai...»

À table, notre hôte cède la meilleure place, celle qui offre la vue sur le pont de l'île. Sa maison est belle, claire, joliment meublée, les plantes s'épanouissent. Mais pour quelqu'un de son rang, le décor reste sobre. À l'image du proprio. Il propose un vin honnête, mais pas cher, le Liria. Et on plonge dans l'enfance.

DISCIPLINE ET BONHEUR

Gilbert Lacasse est montréalais d'origine, et en garde quelques traces dans sa façon de prononcer les «r». Aîné de cinq, il a grandi à Ville Jacques-Cartier, annexée depuis à Longueuil, dans un milieu pauvre. Pas d'aqueduc, pas d'égout, pendant longtemps. Un puits dont l'eau était imbuvable. On allait aux toilettes dehors l'été. Mais tout le monde faisait pareil. Le futur président a dormi sur deux fauteuils de salon disposés face à face, tant qu'il n'a pas été trop grand pour tenir dans ce lit improvisé. Son père était poseur de tapis. Il lui a montré le métier et, à sa mort, à 56 ans, laissé ses outils en héritage.

«J'étais très bon à l'école.» La phrase s'insère naturellement. Gilbert Lacasse n'a pas le style vantard. Ses années de pensionnat au séminaire de Saint-Jean l'ont marqué. «On se levait à 5 h.» De là ses habitudes de vie. La lecture (surtout en anglais), qui est une de ses passions. Mais l'haltérophilie aussi.

Nous descendons au sous-sol où il a aménagé son gymnase. Les poids, tout y est. Dans une pièce voisine, acquisition plus récente, le NordicTract. Un appareil sophistiqué qui reproduit les conditions du ski de fond.

Tous les matins, avant d'aller au journal, Gilbert Lacasse, le matinal, a donc fait ses exercices. En forme pour des journées de douze heures. «La discipline, ça aide au bonheur.» Sans doute aussi à la réussite. Et sûrement plus, dans le cas du patron de presse, que les diplômes. Il a quitté le collège en Belles Lettres pour s'«embarquer», comme il dit, dans la JOC. La Jeunesse ouvrière catholique. «Missionnaire de terrain.» La grande école. «Voir. Juger. Agir. Dans l'ordre.» De permanent à trésorier national (son aptitude à manier les chiffres et à gérer serré n'est pas neuve), il a vite gravi les échelons, puis s'est marié.

L'ASCENSION

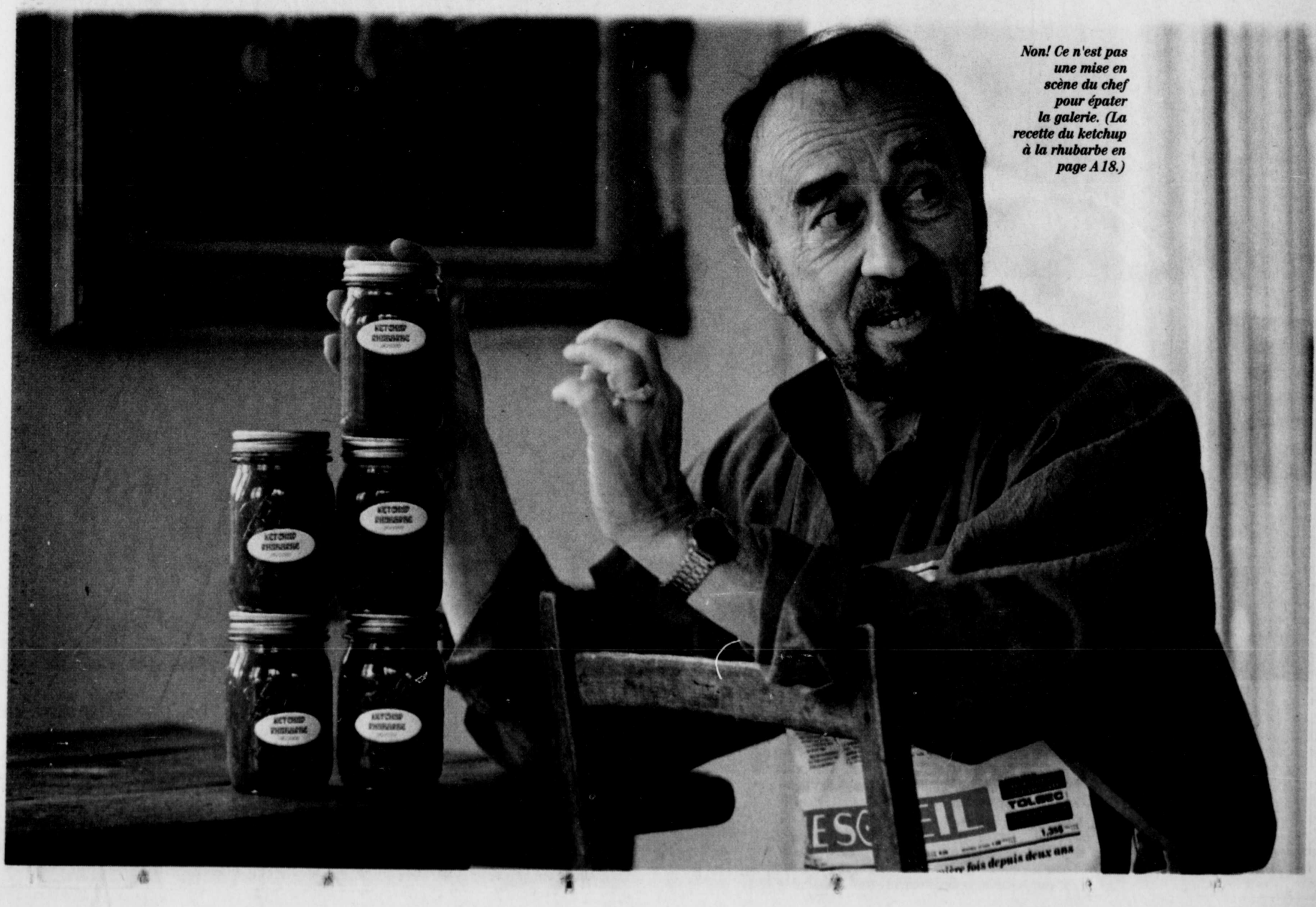
Le salaire de jéciste (40 $ par semaine) ne permettait pas d'élever des enfants. C'est ce qui a conduit Gilbert Lacasse à *L'Action populaire* de Joliette, journal diocésain où il est entré comme vendeur de publicité et aide-comptable. Peu à peu, il s'intéresse à la rédaction. Le concurrent local, *Joliette Journal*, s'empresse de venir le chercher. À 23 ou 24 ans, c'est lui, déjà, qui mène la barque. Il en sera ainsi pour la suite de sa carrière, sauf les 11 mois où il a travaillé chez Bell Canada. Écrire des communiqués relus par trois personnes, avant d'obtenir l'*imprimatur*. Non merci.

À partir de 1967, de retour dans la filière catholique, et père de deux enfants (il en aura cinq), Gilbert Lacasse s'installe à Ottawa. Il habitera la région pendant 26 ans, jusqu'à son arrivée au SOLEIL. D'où son aisance en

Voir MYSTÈRE en A 18 ➤

AUTRE TEXTE

❑ **Tout un programme!** Page A 18



Non! Ce n'est pas une mise en scène du chef pour épater la galerie. (La recette du ketchup à la rhubarbe en page A 18.)

CONTEXTE

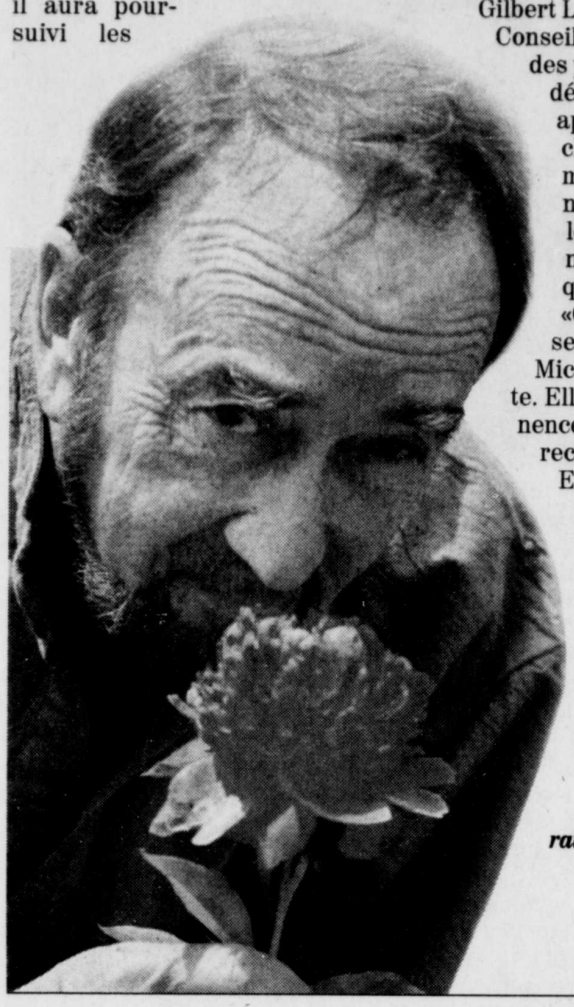
Tout un programme !

«Refaire l'apprentissage de ma liberté»

Anne-Marie Voisard
Le Soleil

■ QUÉBEC — Avoir du temps pour aller marcher. Lire dans un parc. Réapprendre à réaliser des choses gratuites. Vivre autrement... En résumé : «Refaire l'apprentissage de ma liberté».

Voilà tout un programme, auquel Gilbert Lacasse a l'intention de s'attaquer sur-le-champ. Le 11, il s'envole pour l'Alsace avec sa conjointe Michèle Groulx et un couple d'amis. La première étape du voyage se déroulera sur une péniche. Et parce que «la retraite donne droit à deux vacances», lance-t-il à la blague, en septembre, il repart. Cette fois, ce sera la Corse en compagnie d'un de ses frères. Mais, entre-temps, il aura poursuivi les démarches, avec l'ACDI, en vue de servir à l'étranger, peut-être au Sénégal. Il a aussi inscrit son nom à SACO, dans une banque de personnes-ressources, et rencontré le président de la région de Québec, Marton Tabi. Les pays d'Europe de l'Est seraient peut-être heureux que quelqu'un de son expérience leur donne des trucs sur la manière de rentabiliser leurs journaux. «Vendre de la publicité pour survivre.»



La pivoine fleurit sur le terrain du voisin. M. Lacasse cultive, entre autres fleurs, des pétunias, communément appelés St-Joseph.

Gilbert Lacasse songe au bénévolat. Conseiller en gestion. Mentor dans des petites entreprises d'ici qui démarrent. «Si ça va bien, après on verra»... «Ce que je cherche, dit-il encore, c'est me garder alerte, passionné.» Partir, oui, mais pas trop longtemps. Quelques semaines, un mois, deux mois, quitte à retourner plus tard. «Quand on n'est pas deux ensemble pour la retraite...» Or, Michèle est de 17 ans sa cadette. Elle vient d'obtenir sa permanence, il y a deux ans, comme directrice d'écoles à Sainte-Foy. Et aime son travail.

LE PIANO ET LE CHANT

Bref, M. Lacasse continuera, pareil au jour deux de cet entretien, de fréquenter les restaurants de Québec. Peut-être pas la terrasse verdoyante du Club Garnison, et son barbecue, comme maintenant, sauf si on l'invite. Car ses goûts sont modestes. Ses rêves aussi. Dans son salon de Sainte-Pétronille, il y a un piano. C'est celui avec lequel ont pratiqué ses enfants. Gilbert Lacasse se dit que son tour est venu d'apprivoiser le clavier. Durant ses années de collège, on l'a plutôt dirigé vers la dactylo, puisque les cours étaient gratuits.

«Ce que je cherche, c'est me garder alerte, passionné»

La musique donc. Les fêtes de famille où on chante n'en seront que plus animées. Sur le même piano s'alignent les photos. Celle de ses cinq petits-enfants. Mais qu'on ne se méprenne pas. M. Lacasse n'est pas un grand-père gâteau. Il le précise. Sauf que ça ne l'a pas empêché de prendre une part active, dans le passé, à la vie des écoles. Il fut président de la commission scolaire régionale de l'Outaouais et a d'ailleurs reçu la médaille du mérite scolaire, en 1996.

Certains retraités sont plus occupés que lorsqu'ils travaillaient. Gilbert Lacasse ne souhaite pas être du nombre. Dans l'immédiat, il reste attaché à l'Association canadienne des journaux, en tant que membre du conseil d'administration. Il garde aussi ses liens, pendant un an encore, avec la Presse canadienne.

Enfin, il ne cache pas qu'il aurait préféré quitter LE SOLEIL après la signature de toutes les conventions collectives. C'est vrai dans le cas des journalistes et des employés de soutien. Mais les employés de bureau et les représentants publicitaires ont opté, eux, pour la conciliation. «Tout le monde aurait été tellement plus de bonne humeur», juge le patron qui cite sa mère, une vieille dame de 82 ans : «Tout ce qui traîne se salit».

Et cette vente du quotidien qui est dans l'air? Qui sera preneur? Quel sera l'avenir? «Si j'étais plus jeune, je trouverais la période actuelle très excitante», conclut le président et éditeur sortant.

MYSTÈRE

«Il faut toujours se mettre dans les bottines de l'autre»

Suite de la A 17

milieu anglophone, et celle des siens. Il lui est arrivé une fois de surprendre ses deux fils (l'un est maintenant policier, l'autre infographiste) qui dialoguaient dans la langue de la majorité ontarienne.

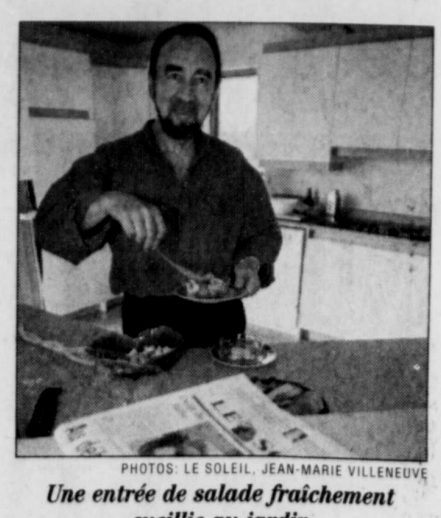
Novalis, autrefois baptisé Centre catholique d'Ottawa, qui édite le *Prions en Église*, fut donc sous la houlette de Gilbert Lacasse. La maison appartenait à la communauté des Oblats, avant de passer à UniMédia, au moment où Jacques Francœur a acheté *Le Droit*, en 1983. «J'étais très pratiquant»... La conversation marque un temps d'arrêt. «C'est difficile de l'être quand vous n'êtes plus avec la mère de vos enfants.» La réussite professionnelle ne met pas à l'abri du malheur. Il a frappé en 1971. Un vendredi. Cette fois, M. Lacasse n'attend pas qu'on l'interroge. «Ma fille Pascale a été tuée par une voiture devant la maison.» Elle avait cinq ans. «Les rides partent de là aussi, pas juste du travail.» Puis, comme s'il avait peur de céder à l'émotion, il enchaîne avec le chauffeur pour qui il avait, dit-il, «beaucoup de compassion». Ce n'était pas de sa faute.

LES BOTTINES D'AUTRUI

«Il faut toujours se mettre dans les bottines de l'autre», dit le président, qui ajoute : «C'est pareil dans les relations de travail». Ça vaut pour les employés, mais aussi pour le proprio. «Il faut que l'entreprise fasse des profits.» C'est elle qui doit primer. «Pour sauver le bateau, il faut parfois sacrifier quelques matelots.» Les choses sont claires. Impossible de se méprendre. L'exemple du *Droit*, où la restructuration a fait chuter de 102 le nombre des employés, est là pour le rappeler. L'histoire se passe à la fin des années 80. Conrad Black, par l'entremise de Hollinger, a fait entretemps l'acquisition d'UniMédia. Gilbert Lacasse est à la barre du quotidien d'Ottawa depuis 1987. Il le restera jusqu'à son arrivée au SOLEIL, à l'automne 1993. C'est lui encore qui agit comme maître d'œuvre.

Justement, l'aventure du *Droit* n'est-elle pas «la répétition générale» de ce qu'il allait faire ensuite pour transformer l'image du journal que vous avez sous les yeux? Il rit. Non. À Québec, les changements se sont effectués en douceur. Il y a bien eu une quinzaine de congédiements chez les cadres. Mais du côté des employés (la cure a réduit de 420 à 251 l'effectif permanent), que «du volontariat»! , dit-il. Coût des départs : «13 M$, en dehors du régime de retraite».

Mais ça, c'est le discours qu'on connaît. Et qui désormais entre dans l'histoire. Gilbert Lacasse ne portera plus le chapeau du *boss*, ni les gants, fussent-ils de velours. Dès aujourd'hui, c'est Claude Thibodeau qui prend la relève.



PHOTOS: LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Une entrée de salade fraîchement cueillie au jardin.

KETCHUP À LA RHUBARBE

INGRÉDIENTS:
2 tasses de rhubarbe en dés
4 tomates moyennes, pelées
2 oignons émincés
1 tasse de jus de tomates
1/2 tasse de vinaigre blanc
3/4 de tasse de cassonade
3/4 de tasse de sucre
1 cuil. à thé de sel
4 clous de girofle
1 pochette d'épices à marinade

PROCÉDURE:
Mettre le tout dans une casserole.
Mijoter pendant une heure à découvert.
Ajouter un peu de fécule de maïs (délayée dans l'eau froide) à la fin de la cuisson, jusqu'à consistance désirée.
Donne environ 3 pots de 16 onces.

Gilbert Lacasse

La IS300 2001. Bien équipée à partir de 40 830 $.

Merci d'avoir bien voulu patienter.

Elle est arrivée ! Mais avec son six cylindres en ligne de 215 ch, sa propulsion arrière et une liste de caractéristiques de série à faire bien des jaloux, elle risque de ne pas être là très longtemps ! Venez vite l'essayer.

La nouvelle Lexus IS300 2001.



LEXUS
À la conquête de la perfection.

Boulevard
LEXUS TOYOTA
120, Marais, Québec
683-6565

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

Merci, Gilbert

J'ai la tâche un peu triste aujourd'hui de remercier M. Gilbert Lacasse, président et éditeur du SOLEIL, alors qu'il nous quitte pour la retraite. M. Lacasse a marqué LE SOLEIL, UniMédia et le monde des journaux.

La carrière de Gilbert Lacasse a été ponctuée de transformations en profondeur qu'il a apportées dans les entreprises de notre organisation. Au SOLEIL, redressement financier, nouvelle présentation graphique du journal, déménagement des services administratifs, de la rédaction, du tirage et de la publicité dans de nouveaux locaux et restructuration de la division Imprimerie Canada. Gilbert avait auparavant mené pareille opération au quotidien *Le Droit*, à Ottawa. Il s'est aussi révélé une véritable bougie chez Novalis, au centre de négociations avec Bayard, en France, où nous publions 450 000 exemplaires du *Prions en l'Église*, ce qui en fait la publication canadienne la plus lue en France.

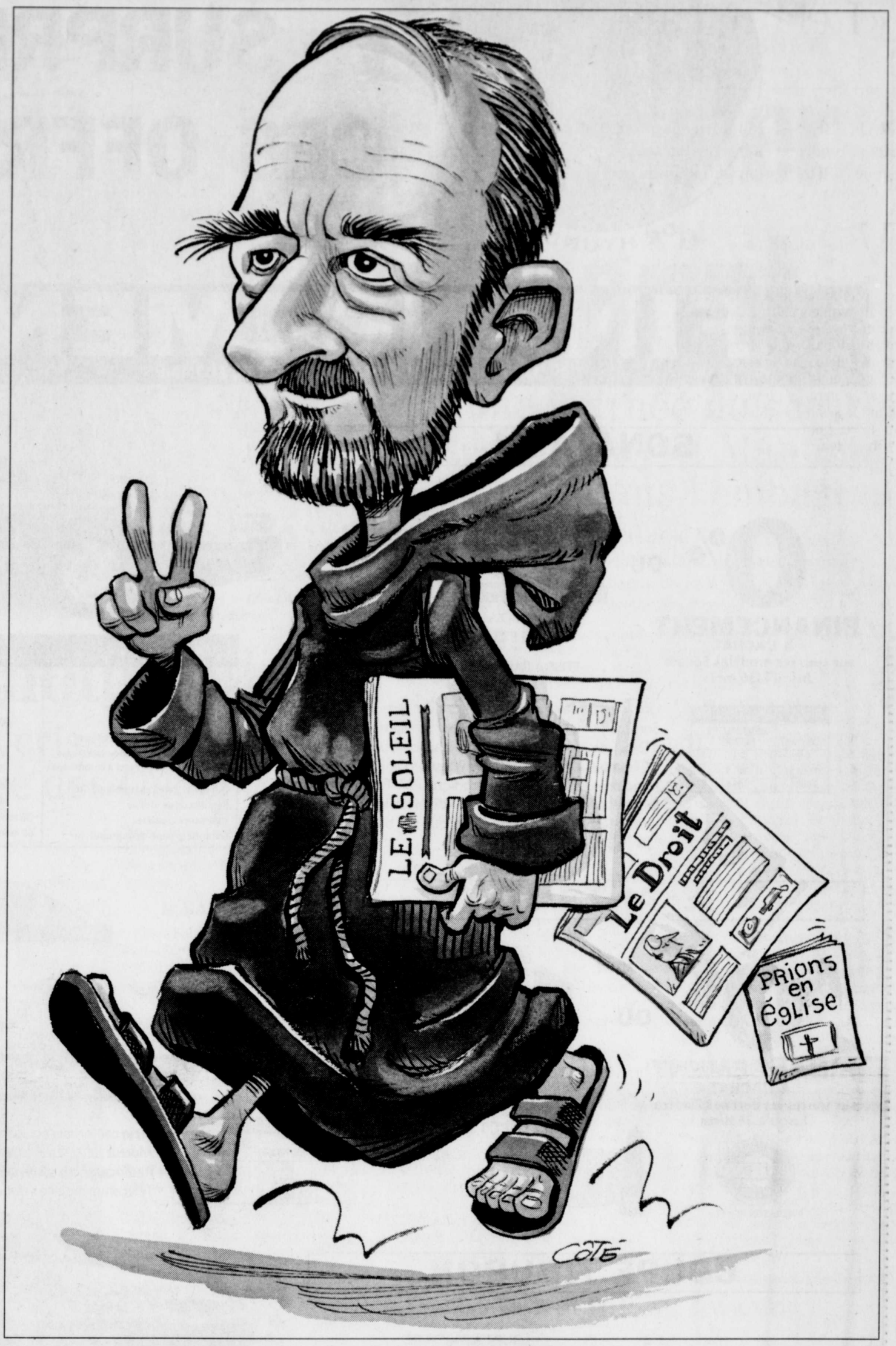
Si UniMédia est aujourd'hui très convoité, c'est beaucoup grâce à l'énorme contribution de Gilbert Lacasse.

À titre d'éditeur, il s'est en plus très impliqué dans la promotion des droits des journalistes et il a milité en tant que président de l'Association canadienne des journaux pour une industrie de la presse saine et efficace.

Gilbert a enfin toujours été très actif dans la communauté, dans la région d' Ottawa comme à Québec, où il est vite devenu ces dernières années une personnalité très appréciée, assurant de la sorte le rayonnement du quotidien de la capitale. Nous manquerons sans contredit sa vision, son honnêteté et son intégrité.

Gilbert, merci et bonne santé dans ta retraite.

Marc Bourgault
Président, Groupe UniMédia



ÉDITORIAL

La cacophonie des festivals

L'industrie des festivals tourne à plein régime au Québec au cours des mois d'été. On en dénombre quelque 250, de la petite fête de village aux grands événements internationaux comme le Festival international de jazz de Montréal, le Festival des films du monde, le Festival d'été de Québec ou le Carnaval de Québec.

Ces activités génèrent des retombées économiques astronomiques. Ils sont des éléments importants de l'attrait touristique du Québec et nous valent une publicité très sympathique dans les médias à travers le monde, impossible à chiffrer tant la couverture journalistique de certains, comme le Festival international de jazz ou le Festival d'été, est importante. L'industrie fait bien sûr du Québec une terre de fête réputée que sa population d'ailleurs anime avec enthousiasme mais elle crée aussi des milliers d'emplois directs et indirects et procure aux ministres des Finances de Québec et d'Ottawa des centaines de millions en revenus de taxes et d'impôts.



J.-Jacques Samson
JJSamson@lesoleil.com

Celle-ci baigne toutefois dans une cacophonie étourdissante que même les familiers des arcanes du milieu artistique aux règles bien particulières trouvent exaspérante. Une concurrence féroce est peut-être inévitable dans la chasse aux commanditaires, mais inadmissible dans la fixation des calendriers d'activités lorsque les promoteurs sont tous subventionnés aux mêmes sources. Certaines organisations jouissent de subventions statutaires de plusieurs centaines de milliers de dollars de fonds publics pendant que les sous-traitants avec lesquels ils entretiennent des relations incestueuses retirent de gras profits pour les services achetés ou les produits dérivés. Ces mêmes organisations maintiennent aussi toutes de coûteuses structures parallèles plutôt que de partager locaux, personnel, équipements lorsqu'elles sont situées dans une même ville ou une même région, comme Montréal et Québec.

Dirigés par des spécialistes, les grands événements savent par ailleurs quêter aux différents ordres gouvernementaux et auprès de la multitude de sociétés d'État et d'organismes publics existants, profiter des avantages fiscaux très lâches attachés aux productions culturelles, jouer leurs relations politiques ou d'affaires afin d'arracher des contributions des pouvoirs publics sous forme de services et garder de la sorte leur argent comptant pour d'autres dépenses. Il y a déjà longtemps que plus personne ne sait, au gouvernement, qui fournit à quoi et pour quel niveau.

Or, avant d'avoir fait le ménage qui s'imposait pourtant déjà, le gouvernement Bouchard a ajouté cette année à cette foire par un nouveau guichet, la Société des événements majeurs internationaux du Québec (SEMIQ), qui distribuera au cours des trois prochaines années quelque 30 millions $ en subventions, selon ses propres règlements, à deux douzaines de festivals et événements. Ce bras du ministère du Tourisme prendra en partie la relève des commandites perdues provenant de l'industrie du tabac. La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), la main des Affaires culturelles, dispensera ses faveurs de son côté, en vertu de ses propres programmes.

Demandons-nous à qui profite toute cette joyeuse confusion générale que l'on s'applique à développer dans un univers déjà caractérisé par son indiscipline ?

L'AFFAIRE MARC ST-GERMAIN

Un imbroglio juridique sous-jacent à un drame humain

Jacques Gagné
Professeur de droit à la retraite

Le 26 juin 2000, un jury, à quatre ans de distance et appelé à siéger dans un autre district judiciaire, impute pour la seconde fois une responsabilité criminelle au policier Marc St-Germain pour sa conduite dans une collision survenue dans la nuit du 27 octobre 1994 et dans laquelle quatre collègues de l'accusé sont décédés. Cet accident est survenu à la sortie de Trois-Rivières dans une courbe décrite au procès comme dangereuse et déficitaire sur le plan de la signalisation.

Ce verdict de culpabilité sur les accusations de négligence criminelle et de conduite dangereuse fut accueilli avec consternation par la défense, même s'il devait être accompagné d'un acquittement sur le troisième chef d'incrimination, soit celui d'une conduite avec facultés affaiblies. Le fait que les procureurs de Marc St-Germain aient opposé, à la thèse de la Couronne, une preuve contradictoire de nature technique et scientifique d'une grande qualité, susceptible de convaincre normalement les jurés d'accorder à leur client le bénéfice du doute raisonnable, laissait présager un verdict beaucoup plus favorable pour l'accusé.

Le prononcé de ce verdict sévère nous amène aux constatations suivantes. Il est vraisemblable d'écrire que les membres du jury, dont la moyenne d'âge était légèrement supérieure à celle des victimes, se soient principalement identifiés aux conséquences funestes de leur décès. Mais le fait que l'impact ait malheureusement occasionné la mort de quatre personnes n'est pas propre à augmenter la responsabilité criminelle de St-Germain, le nombre des passagers dans la voiture étant une circonstance purement conjecturale.

Il semble, également, que les jurés aient éprouvé de la difficulté à distinguer entre les éléments essentiels de la négligence criminelle et ceux de la conduite dangereuse, cette dernière infraction étant moindre et incluse du premier chef d'accusation selon l'article 662.5 du Code criminel.

Le dilemme consistait pour le jury à rattacher la vitesse réalisée au moment de la collision par St-Germain à l'une ou l'autre de ces deux infractions. Mais l'autorité du jury se limitait à enregistrer un verdict alternatif de culpabilité sur l'un ou l'autre chef pour éviter d'enfreindre la règle interdisant les condamnations multiples. En contredisant cette règle, le jury a commis une méprise. Même si la présidente du tribunal n'avait pas l'obligation d'entériner ce verdict superflu et d'en tenir compte au stade de la sentence, nous ne saurons jamais quel choix le jury aurait privilégié dans l'hypothèse d'une connaissance véritable de son pouvoir.

Il a choisi de faire face à l'adversité et de lutter

M^me^ le juge Lise Côté de la Cour supérieure a longuement entretenu le jury des enjeux factuels et juridiques soulevés lors de cette seconde instance judiciaire, dans le but d'éviter la tenue d'un troisième procès. Les avocats de la défense ont déjà annoncé leur intention de se pourvoir en appel avant même le prononcé de la sentence. Ils avaient choisi spontanément le jury, institution démocratique et conscience de la communauté, dans l'espoir d'obtenir une résonance positive à leurs prétentions. Les jurés appartenant aux deux premières formations sont demeurés en grande partie insensibles à leur démonstration.

Quelle garantie possède la défense qu'une preuve sensiblement similaire, présentée dans un environnement juridique présumément le même, puisse permettre à un troisième jury de s'orienter dans ce dédale judiciaire et de provoquer l'acquittement de l'accusé sur les chefs d'accusation en suspens ? Il reste à souhaiter que notre Cour d'appel puisera dans ses immenses pouvoirs de révision pour mettre un terme à une saga judiciaire qui risque de devenir tributaire de l'adage « Justice delayed, justice denied ».

Marc St-Germain, en réalisant rapidement qu'il était le seul rescapé de cet impact cruel, venait d'être marqué par la fatalité d'une sanction indélébile que toute autre peine ne pourrait égaler. Il aurait pu, dans un raptus suicidaire, succomber à la tentation de rejoindre ses compagnons d'infortune. Il a choisi de faire face à l'adversité et de lutter pour sa petite famille qui s'est d'ailleurs agrandie depuis l'incident.

L'attitude digne et intègre qu'il a manifestée au prétoire aurait dû logiquement séduire davantage les jurés. L'avocat de l'accusé a suggéré au tribunal qu'une sentence d'emprisonnement avec sursis de deux ans moins un jour à être vécue dans la collectivité soit imposée à l'inculpé. Sans minimiser la douleur indicible des proches des victimes et en tout déférence envers le tribunal, toute peine d'incarcération décrétée à l'endroit du policier St-Germain nous apparaîtrait superfétatoire et de nature à aggraver la condition d'un être déjà lourdement hypothéqué par le destin.

LE SOLDE ESTIVAL

ÇA ALORS!



DE HYUNDAI

UN ESSAI VOUS SURPRENDRA. CES OFFRES AUSSI.

FINANCEMENT DE 0%

DISPONIBLE SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS†

SONATA GL

LOUEZ À PARTIR DE

0% OU **229$***

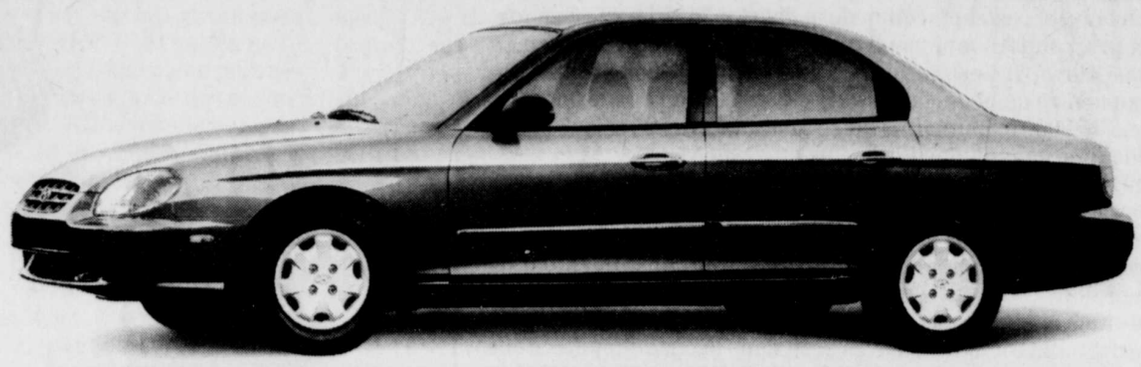
FINANCEMENT†
À L'ACHAT
sur tous les modèles Sonata
Jusqu'à 36 mois

PAR MOIS/48 MOIS
1 950 $ COMPTANT

PDSF À PARTIR DE 19 995 $**

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 $	274 $
1 000 $	251 $
3 000 $	205 $

Une intermédiaire offrant style, confort et technologie. Son équipement de série comprend : • Moteur de 2,4 litres à DACT de 149 HP • **Transmission automatique à 4 rapports** • **Climatiseur** • **Régulateur de vitesse** • Deux coussins gonflables • **Radiocassette stéréo électronique AM/FM** • **Rétroviseurs extérieurs dégivrants à commande électrique** • **Glaces et verrouillage à commande électrique** • Et beaucoup plus!



ÉQUIPEMENT DE SÉRIE ♦	HYUNDAI SONATA GL	CHEVROLET MALIBU	HONDA ACCORD DX	TOYOTA CAMRY CE
PDSF	19 995 $	22 050 $	22 000 $	22 310 $
Moteur	2,4 L à DACT	3,1 L, soupapes en tête	2,3 L à SOHC	2,2 L à DACT
Transmission automatique	de série	de série	–	–
Climatiseur	de série	de série	de série	–
Glaces à commandes électriques	de série	–	–	–
Verrouillage à commande électrique	de série	–	–	–
Rétroviseurs dégivrants à commandes électriques	de série	–	–	–
Dossier arrière rabattable 60/40	de série	–	–	de série
Régulateur de vitesse	de série	–	de série	–
Assistance routière	36 mois/60 000 km	36 mois/60 000 km	–	36 mois/60 000 km
Garantie groupe motopropulseur	60 mois/100 000 km	36 mois/60 000 km	60 mois/100 000 km	60 mois/100 000 km

ELANTRA GL

LOUEZ À PARTIR DE

0% OU **189$***

FINANCEMENT†
À L'ACHAT
sur toutes les berlines Elantra
Jusqu'à 36 mois

PAR MOIS/48 MOIS
1 895 $ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

« MEILLEUR ACHAT »

« CHOIX POPULAIRE »
LE MAGAZINE CARGUIDE



PDSF À PARTIR DE 14 875 $**

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 $	232 $
1 000 $	209 $
3 000 $	165 $

Tout le confort et l'équipement généreux que vous recherchez et un comportement sportif.
• Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • **Deux coussins gonflables** • Volant inclinable
• **Radiocassette stéréo électronique AM/FM** • **Dossier arrière rabattable 60/40**
• Télécommande de volet de réservoir et de coffre • Roues de 14 po • Et beaucoup plus!

COUPÉ TIBURON

LOUEZ À PARTIR DE

0% OU **229$***

FINANCEMENT†
À L'ACHAT
sur la Tiburon de base
Jusqu'à 36 mois

PAR MOIS/48 MOIS
1 895 $ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
DÉPÔT DE SÉCURITÉ EN SUS



PDSF À PARTIR DE 18 995 $**

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 $	274 $
1 000 $	250 $
3 000 $	204 $

Tiburon 2000 redessinée. Le plaisir de conduire une vraie sportive et de nouvelles lignes à faire tourner les têtes. • Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Transmission manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • **Radiocassette stéréo électronique AM/FM** • **Aileron arrière** • Roues de 15 po en alliage d'aluminium • Phares antibrouillards • **Lève-glaces électriques** • Et beaucoup plus!

ACCENT GS 3 PORTES

LOUEZ À PARTIR DE

4,8% OU **179$***

FINANCEMENT†
À L'ACHAT
sur tous les modèles Accent
Jusqu'à 48 mois

PAR MOIS/48 MOIS
500 $ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



PDSF À PARTIR DE 11 995 $**

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 $	191 $
1 000 $	168 $
1 500 $	156 $

L'Accent 2000; redessinée, plus spacieuse et un équipement plus complet.
• Moteur multisoupape de 1,5 litre de 92 HP • **Coussin gonflable côté conducteur** • Transmission manuelle à 5 rapports • **Tachymètre** • **Deux rétroviseurs extérieurs à commande manuelle** • **Siège du conducteur inclinable avec soutien lombaire** • **Dossier arrière rabattable 60/40** • Télécommande du volet de réservoir • Enjoliveurs • Et beaucoup plus! **Renseignez-vous sur les mensualités de location de la sportive GSi 3 portes.**

HYUNDAI

UNE ÈRE NOUVELLE
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km

*Programme de location de Les services financiers Hyundai. Programme de location pour une Accent GS 3 portes 2000 neuve, PDSF à partir de 11 995 $; une berline Elantra GL 2000 neuve, PDSF à partir de 14 875 $; une Tiburon de base 2000 neuve, PDSF à partir de 18 995 $; une Sonata GL 2000 neuve, PDSF à partir de 19 995 $. Taux d'intérêt annuel de 5,38 %/3,48 %/5,90 %/5,24 %, mensualités de 179 $/189 $/229 $/229 $ pour 48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 9092 $/10 967 $/12 887 $/12 942 $. Option d'achat : 5289 $/5814 $/9927 $/9987 $. Comptant de 500 $/1895 $/1895 $/1950 $, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 $/0 $/229 $/229 $. Frais de transport et de préparation inclus pour l'Accent, l'Elantra et la Tiburon, en sus pour la Sonata. Taxes, immatriculation et frais d'administration de 350 $ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. **PDSF de l'Accent GS 3 portes 2000 à partir de 11 995 $; PDSF de la berline Elantra GL 2000 à partir de 14 875 $; PDSF de la Tiburon de base 2000 à partir de 18 995 $; PDSF de la Sonata GL 2000 à partir de 19 995 $. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Financement à l'achat au taux annuel de 0 % pour tous les modèles Sonata 2000, les berlines Elantra 2000 et la Tiburon de base 2000 pour une période de 24 ou 36 mois. Exemple de financement : 10 000 $ à un taux annuel de 0 % équivaut à des mensualités de 277,80 $ pour 36 mois. Coût de prêt de 0 $, pour une obligation totale de 10 000 $. Financement à l'achat au taux annuel de 4,8 % pour tous les modèles Accent 2000 pour une période de 24, 36 ou 48 mois. Exemple de financement : 10 000 $ à un taux annuel de 4,8 % équivaut à des mensualités de 229,40 $ pour 48 mois. Coût de prêt de 1011,20 $, pour une obligation totale de 11 011,20 $. Les offres de location et de financement à l'achat sont d'une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. ♦ Selon les données 2000 publiées par les constructeurs. ® Le sceau BEST BUY est une marque de commerce de Consumers Digest, Inc. Utilisé sous licence.

Automobiles Léviko Ltée
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

Garage Jean-Roch Thibeault
909, Mgr-de-Laval
Baie-St-Paul 435-2379

Hyundai St-Georges
10 555, 1re Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché Ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Boulevard Hyundai
40, boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Automobiles Hyundai Matane
1560, du Phare Quest
Matane 562-4444

Nadeau Hyundai
680 Main Street
St. Basile, New Brunswick
(506) 263-5505

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoléon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure Ouest
Bonaventure 534-2191

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

Vigneau Hyundai
1199, Chemin Principal
Étang-du-Nord 986-5006

Roberge Hyundai
545, rue Clémenceau
Beauport 666-2000

LE QUÉBEC LE CANADA



ARCHIVES, PC

Cette photo du fameux face-à-face entre le soldat Patrick Cloutier et un Warrior masqué — identifié à tort comme Ronald Cross, dit Lasagne — a fait le tour du monde au plus fort de la crise.

Des images inoubliables

Dix ans plus tard, la crise d'Oka hante toujours la mémoire des Québécois

NELSON WYATT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL (PC) — Des policiers de l'escouade tactique sprintant à travers un nuage de fumigènes. Des drapeaux mohawks flottant, d'un air de défi, au-dessus de véhicules de police. Des responsables gouvernementaux négociant avec des hommes masqués.

Dix ans plus tard, les images de la crise d'Oka demeurent bouleversantes. Néanmoins, certaines choses — pas toutes — ont changé depuis ces 78 journées au cours desquelles les Canadiens furent subjugués par la vision d'un militaire et d'un Warrior se fixant du regard sans broncher.

Alors qu'ils se préparent au scrutin devant leur permettre, en septembre, de se prononcer sur l'entente de souveraineté territoriale conclue le 21 juin avec le gouvernement fédéral, les Mohawks ont remplacé les barricades par des téléphones portables.

« À l'occasion du 10e anniversaire de cette crise, nous avons l'occasion de réaliser des progrès significatifs, et telle est notre intention, déclare le Grand Chef James Gabriel, en entrevue. Nous ne pouvons continuer à nous attarder aux événements de 1990, ajoute-t-il. Il vient un moment où il faut se retrousser les manches, se mettre au travail et régler les problèmes, et c'est ce que nous faisons depuis 1995-1996. »

Bien que le calme règne aujourd'hui dans la pinède où a éclaté la crise, le 11 juillet 1990, tous ne partagent pas l'optimisme du Grand Chef.

« Comment vous sentiriez-vous si quelqu'un prenait des décisions en votre nom sans vous avoir consulté? » lance en parcourant le texte de l'entente Ellen Gabriel, négociatrice et porte-parole des Mohawks de Kanesatake tout au long des événements d'Oka.

« Le ministère des Affaires indiennes a l'habitude d'agir ainsi, et c'est ce qu'est le conseil de bande, rien qu'un autre ministère des Affaires indiennes. Il n'ont pas le droit de négocier la terre du peuple mohawk, ils n'en ont pas le pouvoir, ils ne constituent pas une entité légale. »

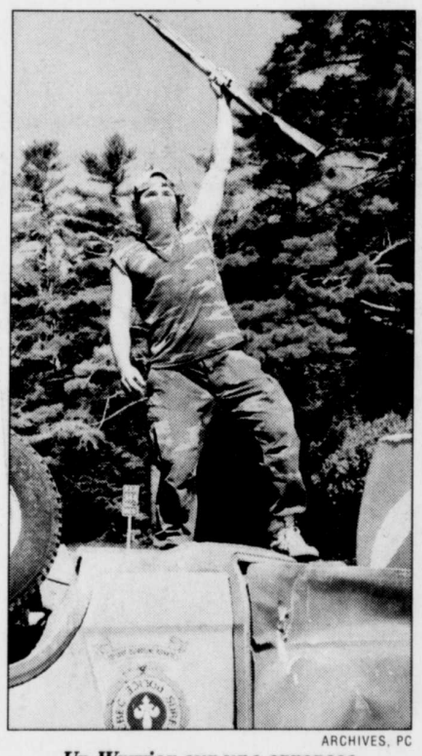
CHAPITRE RADICAL

Les événements d'Oka marquèrent un nouveau chapitre, radical, de l'histoire des nations autochtones canadiennes. Ils constituèrent l'une des rares occasions lors desquelles les troupes canadiennes furent appelées à régler une crise domestique, et fort probablement la seule où elles durent procéder sous la surveillance d'observateurs internationaux.

La crise naquit de la volonté de la ville d'Oka d'agrandir son terrain de golf aux dépens du cimetière mohawk de Kanesatake. Une première barricade fut érigée dès le printemps, mais il fallut attendre le 11 juillet pour que l'affaire prenne une tournure dramatique.

Avant la crise, James Gabriel travaillait au sein de l'industrie des courses de chevaux. Les premières semaines, il fut en mesure de se rendre à son lieu de travail, hors de la réserve. Mais il fut bientôt impossible de circuler librement.

« Je suis resté ici avec ma famille afin de soutenir le peuple et la position alors défendue, raconte-t-il. À l'époque, on se disait que plus il y avait de gens dans la réserve, moins il y avait de chances qu'un massacre ait lieu.



ARCHIVES, PC

Un Warrior sur une carcasse de voiture de la Sûreté du Québec.

Joe Norton avoue qu'il n'était plus maître de la situation

« Je n'ai jamais été une personne violente, je n'étais pas d'accord avec le fait de prendre les armes, et je m'en suis abstenu. Néanmoins, compte tenu des circonstances, il est facile de comprendre pourquoi c'est arrivé. »

Le grand chef du conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton, reconnaît qu'il était loin d'être maître du jeu au sein de sa propre communauté durant la crise d'Oka. « C'est certain que je n'étais pas en contrôle. Personne ne peut être totalement en contrôle lorsqu'une situation de cette ampleur se produit », a déclaré M. Norton lors d'une discrète conférence de presse tenue le 29 juin dernier pour faire le point sur son appréciation de la crise, survenue il y a dix ans.

Le conseil de bande de Kahnawake a été mis devant le fait accompli lorsque des militants mohawks liés à la « Société des guerriers » ont décidé d'ériger des barricades sur le pont Mercier en réaction au conflit territorial en cours à Kanesatake.

« Si nous avions refusé d'appuyer leur initiative, nous aurions peut-être précipité une grave crise interne qui aurait affaibli notre communauté face aux gouvernements provincial et fédéral et augmenté les risques de prise de contrôle. Au bout du compte, il s'agissait d'une décision de survie. Je crois que c'était la bonne », note M. Norton.

ELKAS NE SAVAIT PAS

Selon Sam Elkas, à l'époque ministre de la Sécurité publique, la SQ s'était fait dire que le cabinet se préoccupait des mesures qu'elle prendrait à l'endroit des Mohawks.

Toutefois, il assure ne pas avoir été informé à l'avance du raid. « J'imagine que quelqu'un en haut lieu s'est dit : " Eh bien, j'y vais quand même. " Alors, ils ont décidé d'y aller malgré ce que j'en pensais. »

Le gouvernement du Québec et son premier ministre d'alors, Robert Bourassa, furent plongés en pleine crise. La situation fut d'autant plus sérieuse que le cancer qui allait emporter M. Bourassa, six ans plus tard, venait d'être diagnostiqué.

Selon M. Elkas, Québec était en contact avec les autorités militaires bien avant que les troupes n'aient été dépêchées à Oka, le 17 août. Dès les premiers jours du siège, la SQ avait même réquisitionné de l'armement lourd auprès de l'armée.

À la suite du raid du 11 juillet, il n'aura pas fallu bien longtemps au gouvernement pour réaliser qu'il était dans le bain jusqu'au cou. « J'ai rencontré M. Bourassa, et nous avons convenu que tout ça était trop pour nous, qu'il valait mieux que nous fassions appel à l'armée », dit-il.

M. Elkas croit que la police aurait vraisemblablement été portée aux nues si son intervention avait été couronnée de succès. « Nous avons probablement sous-estimé l'importance de l'armement des Mohawks, mais comment aurions-nous pu savoir ? À quel moment les armes sont-elles arrivées ? Des mois auparavant ? Des semaines auparavant ? »

M. Elkas n'en reconnaît pas moins qu'il aurait été possible d'éviter la crise. « Les signes étaient là, avance-t-il. Lorsque vous voyez pousser des barricades, et que celles-ci restent en place pendant plus d'un mois, presque deux, il y a lieu de se demander : " Pourquoi est-ce arrivé ? " »

SENTIMENT DE TRAHISON

« Je me souviens d'avoir alors eu le sentiment d'avoir été trahi par les gouvernements, de m'être demandé : " Comment cela est-il possible au Canada ? " se souvient James Gabriel. Lorsqu'on a annoncé que l'armée interviendrait afin d'assurer le maintien de la paix, on était soulagés, pensant qu'elle allait servir de tampon entre (la police provinciale) et nos gens. En fin de compte, ce n'était pas le cas. »

Quoi qu'il en soit, James Gabriel croit que les leçons d'Oka ont porté. Selon lui, le gouvernement fédéral est aujourd'hui davantage disposé à écouter, voire à comprendre les problèmes auxquels font face Kanesatake en particulier, et les autochtones en général. « Nous sommes bien mieux placés, dans ce millénaire, pour régler les problèmes et réaliser de réels progrès. »

AUTRE TEXTE
❑ **La violence cède le pas à la politique** Page A 24

ALLIANCE CANADIENNE

Dernier sprint

À une journée du scrutin décisif, Day et Manning plongés dans l'embarras

■ (PC) — À la veille du scrutin devant décider qui sera le prochain leader du parti, la toute nouvelle Alliance canadienne semblait se complaire, hier, dans une campagne de dénigrement qui rappelait les bonnes vieilles campagnes électorales d'antan.

Pendant que Preston Manning reprochait aux partisans de son rival, Stockwell Day, d'intimider des membres du caucus pour obtenir leur appui, deux employés de l'Alliance sur la colline parlementaire ont indiqué qu'ils avaient été menacés de congédiement s'ils n'appuyaient pas la candidature de M. Manning à la direction du parti.

Alors qu'il faisait une halte de 10 minutes à Taber, une communauté rurale du sud de l'Alberta, M. Manning a catégoriquement nié que des membres de son personnel aient été menacés de congédiement s'ils ne l'appuyaient pas.

Les deux candidats s'accusent d'intimider des votants

Le candidat Stockwell Day, qui participait à une assemblée à Vaughan, en banlieue de Toronto, s'est dit convaincu que le parti allait oublier ses rivalités et retrouver son unité après le scrutin.

Les allégations ont néanmoins assombri un peu plus la campagne à la direction de l'Alliance qui, depuis deux semaines, est secouée par des querelles politiques internes, ce que le parti voulait éviter à tout prix lors de sa création.

Plus tôt cette semaine, le camp de Preston Manning a rendu publique une lettre écrite par un partisan de Stockwell Day, Ted Morton, à un député de l'Alliance, Eric Lowther, lui indiquant qu'il serait préférable pour sa carrière qu'il change d'allégeance.

Une autre députée, Diane Ablonczy, qui appuie M. Manning, a alimenté hier la controverse en rapportant qu'elle-même et d'autres membres du caucus avaient reçu des appels d'intimidation des partisans de M. Day.

Preston Manning a attrapé la balle au vol. « Stock doit fournir des explications complètes sur ce qui s'est passé, surtout qu'il a nié la possibilité que ce genre de chose existe, lors du débat national de l'autre soir, a-t-il déclaré aux journalistes. Et il doit faire en sorte que cela ne se produise plus. »

Plus tôt hier, alors qu'il faisait halte à St. Catharines, en Ontario, Stockwell Day a semblé peu intéressé à commenter les reproches qui sont faits aux membres de son camp.

« Je n'accepterais jamais aucune forme d'intimidation, a-t-il déclaré. Je crois dans un processus démocratique libre et je l'appuie à 100 %. Je vais continuer à le faire et je respecte beaucoup le candidat. »

Près de 200 000 membres de l'Alliance canadienne seront appelés aujourd'hui à choisir le prochain dirigeant du parti, à l'occasion d'un deuxième tour de scrutin. Plusieurs membres résidant au Québec, à Terre-Neuve et dans les régions rurales ont déjà voté par téléphone.

GÉNOCIDE AU RWANDA

Roméo Dallaire, « le seul héros »

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA —Le général canadien Roméo Dallaire a fait des pieds et des mains pour stopper le génocide au Rwanda mais il a été ignoré par le monde entier et les Nations unies du début jusqu'à la fin.

C'est la conclusion à laquelle en arrive une commission d'enquête qui s'est penchée sur le génocide de 1994, dans un rapport-choc rendu public hier.

Selon l'un des membres de cette commission, l'ex-ambassadeur canadien aux Nations unies, Stephen Lewis, le général Roméo Dallaire a fait des efforts surhumains pour alerter le monde au génocide qui se préparait au Rwanda. Mais devant l'indifférence totale des États-Unis et du Conseil de sécurité de l'ONU, ses efforts ont été « sabotés » chaque fois.

« Sa conduite est irréprochable », a-t-il signifié sans broncher lors d'une conférence de presse à Ottawa.



Roméo Dallaire

Le général Roméo Dallaire dirigeait une petite mission de l'ONU au Rwanda. Il est resté traumatisé par le génocide d'environ 800 000 Tutsi et de plusieurs milliers de Hutu aux mains de la classe dirigeante des Hutu au Rwanda.

Dépêché sur les lieux avec des troupes « aux moyens misérables », un mandat vague et des connaissances rudimentaires de la situation géopolitique au Rwanda, le général Dallaire a « essayé de son mieux » de stopper les atrocités, a signalé hier M. Lewis.

Selon le rapport du Groupe international d'éminentes personnalités pour enquêter sur le génocide au Rwanda en 1994, ce génocide aurait pu être prévenu si la communauté internationale n'avait pas fait la sourde oreille à ses recommandations.

« Dallaire avait compris d'emblée que sa mission n'était pas prise au sérieux », « qu'elle n'intéressait personne » et qu'on l'avait mise sur pied « à cause des pressions exercées », écrivent les membres du Groupe international.

Le rapport ajoute qu'il y avait eu de « multiples avertissements indiquant que la situation au Rwanda risquait d'exploser en violence ethnique ».

Prévoyant un massacre imminent, le général Dallaire avait envoyé un télégramme le 11 janvier 1994 au général Maurice Baril, qui était alors conseiller militaire auprès du secrétaire général de l'ONU. Il est resté sans réponse. Les recherches de ce groupe de travail ont montré que le général Baril considérait le général Dallaire comme « un cow-boy » aux idées frivoles.

M. Lewis a discrédité un rapport belge accusant le général Dallaire d'avoir manqué à ses responsabilités. « Le général Dallaire était un bouc émissaire », a-t-il répliqué vivement.

Le rapport du Groupe international absoud complètement le général Dallaire de toute responsabilité pour ce génocide « qu'on aurait pu stopper ».

Selon l'auteur du rapport, Gerry Caplan, il est temps que Dallaire « cesse de se flageller » au sujet d'une situation qui était hors de son contrôle.

« Il est le seul héros » de toute cette histoire, a-t-il conclu.

Le meilleur est arrivé dans votre épicerie.

Vins de Qualité Certifiée

La SAQ Alimentation propose maintenant
aux consommateurs des *Vins de Qualité Certifiée.*
Ces vins ont été jugés exceptionnels dans leur catégorie
par un groupe d'experts de l'industrie et sont offerts
en exclusivité dans les épiceries et les dépanneurs.

SAQ ALIMENTATION

La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool



ARCHIVES, PC

Robert «Bob» Savard était le bras droit de Maurice «Mom» Boucher.

Un proche de «Mom» Boucher abattu

MONTRÉAL (PC) — Le bras droit du chef des Hell's Angels Maurice «Mom» Boucher, Robert «Bob» Savard, a été assassiné, hier, lors d'une fusillade survenue dans un restaurant de Montréal-Nord.

Un autre homme relié au club de motards, Normand Descôteaux, a été gravement atteint au cours de ce qui semble être un règlement de comptes, indiquait le commandant André Bouchard, de la section des homicides du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Hier après-midi, il se trouvait à l'hôpital dans un état critique.

Une serveuse du restaurant, âgée de 32 ans, a également été blessée à la jambe, mais sa vie ne serait pas en danger.

Savard aurait reçu au moins un projectile à la tête. La fusillade se serait passée rapidement, vers 9 h 30. Deux individus portant des cagoules sont entrés dans le restaurant par la porte avant, se sont dirigés vers la table où se trouvaient les deux hommes reliés aux Hell's Angels, ont tiré plusieurs projectiles et sont repartis par la porte avant. Ils ont pris la fuite en voiture.

Une dizaine de clients et cinq ou six employés se trouvaient dans le restaurant, au moment de la fusillade, selon le commandant Bouchard. L'incident a causé un état de panique dans le restaurant. «Ils ne s'attendaient pas à ça», soulignait le policier. La plupart des témoins ont dû être traités pour un choc nerveux.

Il semble que Robert Savard et Normand Descôteaux venaient déjeuner à ce restaurant régulièrement, environ deux fois par semaine, selon le commandant Bouchard.

Robert «Bob» Savard, 53 ans, de Pointe-aux-Trembles, était connu comme un prêteur usuraire dans l'Est de Montréal.

Il s'était retrouvé devant les tribunaux en novembre dernier, étant accusé conjointement avec Guy Lepage et Ronald Leduc d'avoir comploté pour extorquer de l'argent à un Montréalais de 43 ans. L'homme qui, semble-t-il, devait plusieurs dizaines de milliers de dollars à Savard, avait été battu, menacé de mort et volé. Savard était aussi accusé de l'avoir assailli à deux autres reprises auparavant et d'avoir possédé illégalement un pistolet de calibre 45.

Il avait aussi fondé il y a quelques années en compagnie de l'ex-policier de la Sûreté du Québec Gaétan Rivest un journal appelé *Le juste milieu* qui visait à dénoncer la brutalité policière.

PLUSIEURS VICTIMES

Une autre relation du chef des Nomads, l'ex-syndicaliste André «Dédé» Desjardins, était tombé sous les balles d'un tueur dans des circonstances similaires le 27 avril dernier, dans le stationnement d'un restaurant dans le nord de Montréal.

Un autre proche de «Mom» Boucher, Normand «Bif» Hamel, un membre en règle des Hell's Angels, avait été tué par balles dans le stationnement d'un immeuble à bureaux de Laval, le 10 avril dernier.

Le beau-frère de «Mom» Boucher, Jean-Pierre Fleury, un ouvrier de la construction de 42 ans qui ne faisait pas partie du monde criminalisé, avait été tué par balles l'été dernier.

Les policiers ignorent si le meurtre de Savard est relié à la guerre que se livrent les Rock Machine et les Hell's Angels ou bien s'il est plutôt lié au prêt usuraire.

DRAME À KITCHENER

Le père a tué sa famille

KITCHENER, Ont. (PC) — La police de Kitchener, en Ontario, a indiqué, hier soir, que c'est le père de la famille Luft, décimée jeudi matin, qui a tué ses quatre enfants et sa femme avant de s'enlever la vie.

L'autopsie des parents a révélé que Bill Luft, âgé de 42 ans, est mort d'une décharge de carabine de calibre .22 qu'il s'est lui-même tirée. Sa femme, Bohumila, âgée de 27 ans, a été poignardée à l'aide d'un couteau de cuisine. Les deux armes ont été retrouvées sur les lieux du crime.

L'autopsie a révélé que Bill Luft est mort d'une décharge de carabine qui a tirée lui-même

Les autorités médico-légales pratiqueront aujourd'hui à Hamilton les autopsies sur les corps des enfants Luft — Daniel, 7 ans, Nicole, 5 ans, Peter, 2 ans, et David, deux mois et demi.

La police avait précisé plus tôt hier qu'aucune ordonnance du tribunal n'avait été émise pour interdire à un membre de la famille de communiquer avec les autres — comme c'est souvent le cas avec un homme violent.

Les grands-parents Vilem et Mirka Luft, qui sont propriétaires de la maison mais habitent un véhicule de plaisance garé dans l'entrée, avaient été interrogés jeudi par la police mais relâchés plus tard.

Selon des voisins, la famille Luft aurait émigré d'Europe de l'est il y a quelques années, et elle aurait emménagé dans la maison des grands-parents à la suite de difficultés financières.

Les dirigeants des services d'aide à l'enfance ont reconnu hier qu'en avril, ils avaient été avisés que les enfants ne recevaient peut-être pas tous les soins requis, mais qu'après s'être entretenus avec des proches de la famille, ils avaient conclu qu'ils ne couraient aucun risque.

Des amis, des membres de la famille et des inconnus ont défilé en silence, hier, devant le domicile de la famille. Plusieurs ont laissé des messages, des fleurs et des oursons devant la maison.

Les autorités municipales de Kitchener ont offert des services d'assistance socio-psychologique aux résidants, au centre communautaire local.

PUBLICITÉ DE WRIGLEY

Entente hors cour pour Myriam Bédard

MONTRÉAL (PC) — Un règlement hors cour est intervenu dans le litige qui opposait Myriam Bédard à la compagnie Wrigley et à l'agence de publicité BBDO.

La double médaillée d'or en biathlon avait intenté une poursuite pour utilisation sans autorisation de son image dans le cadre d'une campagne publicitaire. M^me^ Bédard s'est dit satisfaite du règlement et désire maintenant tourner la page. «Je suis heureuse que cette histoire soit enfin terminée, a-t-elle déclaré par voie de communiqué. Je remercie tous ceux qui m'ont appuyée.»

Toutes les parties en cause ont convenu que les modalités du règlement demeureraient strictement confidentielles. La poursuite de Bédard, déposée en janvier, s'élevait à 725 000$.

L'athlète de 30 ans prétendait que la publicité affichée sur les autobus et les rames de métro au Québec, à l'automne 1999, avait entaché son image. La photographie avait été modifiée par ordinateur de manière telle qu'elle projette une image masculine.

«Je me suis sentie attaquée, blessée, insultée et humiliée, avait déploré l'athlète en conférence de presse en janvier. J'ai toujours pris soin de rester féminine dans un sport qui est très exigeant et très masculin. Sur la photo altérée, je ressemble à un homme.»

La Presse canadienne, qui avait fourni la photo de M^me^ Bédard à l'agence BBDO, a également engagé une poursuite contre BBDO et Wrigley pour un montant totalisant 278 500$ pour violation des droits d'auteur et bris de contrat.

RIMOUSKI

Gagliano évoque la tutelle

ACHILLE HUBERT
Collaboration spéciale

CAP-AUX-MEULES — De passage aux Îles-de-la-Madeleine, hier, le ministre des Travaux publics, des Services gouvernementaux et ministre responsable du Québec, M. Alfonso Gagliano, a indiqué que le cas du président de l'Association libérale fédérale du comté de Rimouski, Réal Tremblay, était maintenant entre les mains de deux enquêteurs nommés la semaine dernière par le conseil de direction du Parti libéral.

Rappelons que M. Tremblay a fait connaître ouvertement son opposition au leadership de Jean Chrétien. Dans une pétition, une trentaine de libéraux ont demandé la destitution du président de l'association et le conseil de direction a été saisi de cette requête.

En conférence de presse aux Îles, M. Gagliano a révélé que deux enquêteurs spéciaux ont été nommés la semaine dernière par le comité de direction. Dans un cas pareil, a-t-il précisé, trois scénarios sont possibles. Le conseil peut rejeter la demande de destitution. Il peut engager un processus de destitution. Si les allégations dans la demande de destitution sont fondées, «le conseil pourrait déterminer pour le bien-être de tous les militants du comté que l'association soit mise en tutelle jusqu'à nouvel ordre», a déclaré le ministre Gagliano.

La Saturn SL1 2000
À partir de 180 $/mois*
Bail de 36 mois, comptant 2414$.
Financement de 3,9 %



Notre populaire compacte SL1 2000

• Boîte manuelle 5 vitesses • Lecteur CD • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40

Chez Saturn,
le seul endroit où l'on met de la pression,
c'est dans les pneus.

La Saturn LS1 2000
À partir de 254 $/mois*
Bail de 36 mois, comptant 3407$.
Financement de 2,4 %



La nouvelle intermédiaire LS1 2000

• Transmission automatique • Climatisation • Groupe électrique • Lecteur CD

Depuis toujours, les détaillants Saturn vous présentent, dans un environnement sans tracas ni marchandage, des voitures bien pensées. Et comme la vente à pression ne fait évidemment pas partie de nos valeurs, vous voilà alors assuré de faire de votre magasinage chez nous, une expérience agréable. Ce qui nous donne le temps, nous détaillants Saturn, de nous concentrer sur ce que l'on fait le mieux : vous conseiller.*PDSF de 15 103 $ pour une Saturn SL1 1SB 2000 et 23 670 $ pour une Saturn LS1 1SD + B58. Ces mensualités sont calculées sur un bail de 36 mois et comprennent le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou versement équivalent), un premier versement et un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour un prix de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

SATURN

www.saturncanada.com 1 888 4SATURN

Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

LE QUÉBEC LE CANADA



LA CRISE D'OKA

Voici la chronologie des principaux événements survenus pendant la crise d'Oka à l'été 1990:



11 juillet: Une force de 100 agents de la SQ prend d'assaut les barricades. Au cours d'une fusillade nourrie, le caporal Marcel Lemay, 31 ans, est atteint mortellement. Les Warriors de Kahnawake, sur la Rive-Sud, réagissent en bloquant les routes d'accès au pont Mercier.

20 juillet: Le ministre fédéral des Affaires indiennes, Tom Siddon, annonce que son gouvernement cherche à acquérir les terres contestées pour les remettre aux Indiens.

8 août: Le premier ministre Brian Mulroney nomme le juge Alan B. Gold comme médiateur. Le premier ministre Robert Bourassa demande l'intervention de l'armée.

14 août: Plus de 2500 soldats se déploient à Saint-Benoît et à Blainville, près d'Oka, et à Saint-Rémi et à Farnham, sur la Rive-Sud.

17 août: Les forces armées annoncent que des soldats viendront aux barricades d'Oka et Kahnawake relever les agents de la SQ.

29 août: L'armée et les Warriors s'entendent pour la réouverture des accès au pont Mercier.

1er septembre: L'armée progresse vers les positions mohawks et démolit les barricades de Kanesatake, pour cerner une trentaine de Warriors récalcitrants.

JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE

12 juillet: Le ministre québécois délégué aux Affaires autochtones, John Ciaccia, se rend derrière les barricades d'Oka pour négocier, mais sans succès.

21 juillet: Rupture des négociations entre Québec et les Mohawks.



12 août: Les ministres Ciaccia et Siddon se rendent derrière la barricade principale d'Oka pour signer une entente avec des Warriors masqués. Au cours de l'après-midi, la SQ réprime violemment une manifestation de citoyens à Saint-Louis de Gonzague, près de Châteauguay. En soirée, la première d'une série de violentes émeutes oppose policiers et citoyens blancs aux barricades de Châteauguay.

16 août: Des négociations auxquelles participent les Mohawks, les gouvernements provincial et fédéral débutent.

20 août: Des Blancs en colère lapident un cortège de 75 voitures transportant des Mohawks évacuant Kahnawake par le pont Mercier.

24 septembre: Le gouvernement du Québec rejette de nouvelles propositions de règlements.



26 septembre: En début de soirée, les Mohawks évacuent subitement la zone barbelée, mettant ainsi fin à un affrontement de 78 jours.

TABLEAU: INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

CRISE D'OKA, 10 ANS APRÈS

La violence cède le pas à la politique

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTRÉAL — Du côté d'Oka et de Kanesatake, le recours à la violence, comme cela s'est produit il y a dix ans, est une possibilité qui s'estompe au même rythme que surviennent des changements importants aux plans politique et administratif.

Aucun Québécois n'ignore sans doute qu'il y aura dix ans, le 11 juillet, que s'est amorcée ce qu'il est convenu d'appeler la crise d'Oka, déclenchée par l'intervention de policiers de la SQ pour y démanteler une barricade érigée par des Mohawks et qui s'est soldée par la mort par balle du caporal Marcel Lemay. Le plus fort de la crise a duré 78 jours mais celle-ci s'est poursuivie pendant des années sous la forme de rapports tendus, voire acrimonieux, entre non-autochtones et Mohawks.

Au cours des quatre dernières années, cependant, les changements se sont accumulés. Le cimetière mohawk a été agrandi. Les Mohawks ont été dotés de leur propre force policière. Un chef désireux de reconstruire des ponts et de faire régner la paix et la sécurité dans la communauté est à la barre, pour un deuxième mandat. Les terres dont disposent les Mohawks sont plus étendues. D'autres sont à venir.

Le territoire mohawk n'est toujours pas unifié

Dernier développement, le fédéral propose de céder la gestion des terres qu'il détient, au nom des autochtones, au conseil de bande à qui il demande, en contrepartie, d'adopter des règles administratives assurant davantage d'imputabilité et de transparence. La communauté mohawk sera invitée, à la fin de septembre, à se prononcer sur le sujet par scrutin secret.

Ce vent nouveau qui a commencé à souffler coïncide dans les faits avec la publication du rapport du coroner Guy Gilbert qui a enquêté pendant 128 jours sur la mort du caporal Marcel Lemay.

NOUVEAU CHEF, NOUVELLE MENTALITÉ

La direction politique de la communauté mohawk de Kanesatake composée de 1300 autochtones est assurée depuis juillet 1996 par le Grand Chef James Gabriel, dans la jeune trentaine, qui parle français et anglais, en remplacement de Jerry Peltier, devenu très tolérant à l'égard de la production de marijuana, ce qui lui a fait perdre ce qui lui restait de crédibilité.

Dès son entrée en scène, M. Gabriel a promis de rétablir les ponts entre les non-autochtones et les membres de sa communauté et de ramener la paix et la sécurité au sein de sa communauté. C'est sous sa gouverne qu'une vingtaine d'agents sont entrés en fonction à Kanesatake, en mai 1997. Ils ont été chargés notamment d'avoir à l'oeil la bande de jeunes présumés être les auteurs d'actes de vandalisme, une source d'animosité entre les communautés non-autochtone et mohawk.

Bien que grandement améliorée, la situation actuelle du côté d'Oka et de Kanesatake n'est pourtant pas au beau fixe. Malgré les achats nombreux de terres faits par le fédéral depuis la crise de 1990, le territoire mohawk n'est toujours pas unifié. L'effet de damier a été atténué, mais il se trouve toujours 650 non-autochtones parmi les 1950 personnes qui habitent Kanesatake.

En outre, les policiers ont beau être autochtones, ils n'ont pas nécessairement la vie facile. Depuis leur entrée en fonction, deux policiers ont été battus à coups de barre de fer et leur chef a été accusé de fraude.

L'idée d'établir un casino circule sporadiquement à Kanesatake depuis quelques années et des représentants du gouvernement du Québec ont déjà indiqué qu'ils y étaient opposés. Maintenant que le fédéral offre aux Mohawks de disposer comme ils l'entendent du territoire sur lequel ils vivent, opteront-ils pour la mise en place d'un casino? Risque-t-on de revoir des cas semblables à celui de Jean-Roch Simon? Il y a une dizaine d'années, cet autochtone avait entrepris la construction d'un immeuble de huit logements à Oka dans un secteur réservé aux résidences unifamiliales, ce qui allait à l'encontre des règlements de zonage de la municipalité.

Le dixième anniversaire de la crise d'Oka permet de constater que les principaux acteurs politiques et autres de ce moment fort ne sont plus là. Par exemple, la figure symbolique par excellence de l'affrontement armé dans la pinède d'Oka entre des soldats de l'armée canadienne et des Mohawks, Ronald Cross, est décédée.

Un mois avant sa mort d'une crise cardiaque, « Lasagne » avait obtenu qu'un comité de déontologie policière blâme les policiers André Turcotte, Lucien Landry et François Borduas qui l'avaient battu au moment de sa sortie d'un centre de désintoxication, le 26 septembre 1990.



Grande CÉLÉBRATION d'ouverture
de notre nouveau magasin à Québec

Jusqu'à 50% de rabais

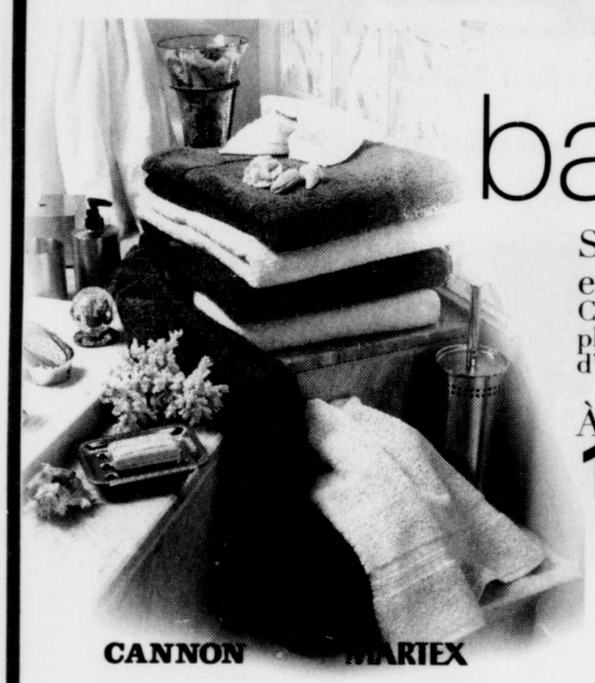
RABAIS EXCEPTIONNELS PARTOUT EN MAGASIN !

table



Porcelaine de tous les jours*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 28.95

bain



Serviettes et accessoires*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 1.99

literie



Draps unis
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 6.95

CANNON MARTEX STEVENS Fieldcrest

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionel de 10%

lawrence SHEFTEX GUESS? Croscill Springmaid Dan River MARTEX Wamsutta

parures de fenêtres



Venez voir le choix de parures de fenêtres le plus complet au Canada ou téléphonez notre service à domicile pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.
658-5218

Parures de fenêtre*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 1.79

matelas



Matelas*
Choisissez parmi la plus grande sélection de Sealy et Simmons
À partir de 169.00

La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVP* ou ne payez rien avant un an.
*Nous vous offrirons un rabais équivalent à la TPS et à la TVP sur nos prix.

*Photographies présentées à titre indicatif uniquement.

literie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine
stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux
boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !

LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT
PLACE LAURIER 658-5218

Service à domicile GRATUIT 658-5218

Liste de mariage GRATUIT 658-5218

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

ag1481135

Autocueillette des fraises

Gilles Rouleau
1008, av. Royale, St-Laurent, Île d'Orléans
569-4129

Ferme Jean-Pierre Plante
2389, chemin Royal, St-Laurent, Île d'Orléans
Les fraises à leur meilleur!
828-9211

Fraisière Léonce Plante
2315, av. Royale, St-Laurent, Île d'Orléans
828-9877

Ferme Arthur Cauchon inc.
Cueillette et kiosque à la ferme + marché du Vieux-Port.
Rendez-vous au boul. Ste-Anne, 7862, av. Royale, Château-Richer
Variété de fraises: Bounty, Mic Mac, Veestar, Annapolis, Kent
824-4680

Productions horticoles Demers
796, chemin St-Joseph, St-Nicolas
831-2489

Ferme La rosée du matin
3823, Marie-Victorin, St-Antoine-de-Tilly
À côté de la Fromagerie Bergeron
886-2046

LE QUÉBEC LE CANADA

À la recherche de planètes géantes

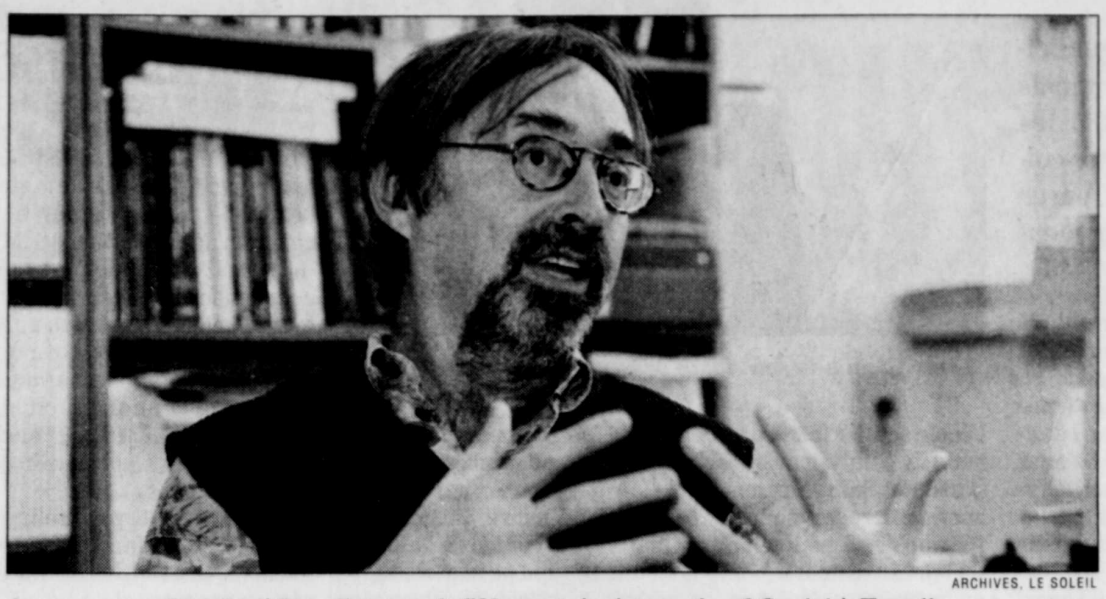
Un astrophysicien de l'Université Laval devient directeur de l'Observatoire international Gemini à Hawaii

MARIE CAOUETTE
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — L'astrophysicien Jean-René Roy, choisi comme directeur de l'équipe du projet international Gemini qui exploitera le télescope le plus performant de la Terre, à Mauna Kea, à Hawaii, espère pouvoir observer, à la lumière infrarouge, de jeunes planètes géantes en formation, distantes de centaines d'années-lumière de Pluton, la planète la plus éloignée de nous dans le système solaire.

Depuis cinq ou six ans, les astronomes ont découvert que certaines étoiles avaient un changement de vitesse périodique qui pourrait être causé par des planètes, inconnues jusqu'ici, qui gravitent autour d'elles, explique M. Roy, qui quitte le poste de professeur d'astrophysique, qu'il occupe depuis 1977, à l'Université Laval et déménage à Hawaii pour une dizaine d'années.

L'infrarouge permettra enfin de voir le contraste entre ces grosses planètes, qui apparaîtront de la taille d'un petit point sombre, et les étoiles qui les cachent parce qu'elles sont un million de fois plus brillantes. Les instruments ne sont pas encore assez puissants pour permettre l'observation des petites planètes lointaines, de la grosseur de la Terre. La Terre, rappelle-t-il, n'est qu'une poussière dans l'univers.



ARCHIVES, LE SOLEIL

Jean-René Roy, directeur de l'Observatoire international Gemini à Hawaii.

En entrevue dans son bureau, le professeur Roy explique que l'enregistrement d'images au moyen de la lumière infrarouge permettra aussi d'observer la formation d'étoiles à travers les nuages gazeux qui leur servent de « nursery ».

L'observation à la lumière infrarouge sera le créneau propre aux deux télescopes du projet Gemini. On pourra faire l'observation de corps célestes, beaucoup plus froids que le soleil, émettant des radiations infrarouges allant de quelques centaines à 1000 ou 2000 degrés. À l'aide de leurs puissants télescopes, les astronomes pourront scruter notre environnement proche ou fouiller le ciel jusqu'aux galaxies lointaines, à travers les nuages de poussières et de gaz. La lumière que ces galaxies émettent est plus facilement captée par l'infrarouge.

TÉLESCOPE HAUT DE 15 ÉTAGES

Le second télescope, qui observera le ciel depuis l'hémisphère sud, est encore en construction au Chili. Ce sera un clone du premier : un édifice cylindrique haut de 15 étages, de 118 pieds de diamètre. La partie supérieure qui comprend une fenêtre de 30 pieds de large peut faire une rotation complète en deux minutes.

La candidature du professeur Roy a été retenue au terme d'un concours ouvert à travers le monde. Modeste, le professeur regrette seulement le fait qu'il ne sera pas remplacé à Laval. Il a vécu, dit-il, les belles années de croissance et déplore les coupes pratiquées depuis sept ou huit ans. Le programme d'astrophysique ne comptera plus que trois profs et dix étudiants à la maîtrise et au doctorat.

M. Roy vivra à Hilo sur la plus grande île de l'archipel d'Hawaii, une petite ville universitaire cosmopolite, mi-américaine mi-asiatique, où a été aménagé le centre de contrôle à distance du télescope. Contrairement aux stations touristiques de l'île, il vivra sous un ciel pluvieux et dans une végétation luxuriante.

Sept pays dont le Canada contribuent à ce projet dans lequel ont été investis 250 millions de dollars canadiens. Cette collaboration internationale a pour objectif de faire avancer la recherche fondamentale en astrophysique. Aucun des partenaires n'était disposé à investir seul dans cette aventure.

On n'attend pas de retombées précises du projet. En recherche fondamentale, les découvertes orientent souvent la poursuite des travaux. Les chercheurs proposeront des sujets de recherche qui seront évalués par des comités scientifiques nationaux et les projets retenus bénéficieront d'un temps d'observation proportionnel à l'investissement de leur pays dans le projet. La part du Canada dans le financement se situe à 15 %.

EN BREF

CAP-AUX-MEULES

Ottawa demeure propriétaire du port

Le gouvernement fédéral demeurera le propriétaire et gestionnaire du port de Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine. Le ministre des Travaux publics, Alphonso Gagliano, en a fait l'annonce hier. Transports Canada cherche à se départir de tous ses ports régionaux d'ici janvier 2001. Mais les autorités locales de Cap-aux-Meules se sont toujours opposées à ce désengagement fédéral parce que le port de Cap-aux-Meules est déficitaire de 400 000 $ par année. Des représentants du milieu socio-économique de l'archipel seront néanmoins invités à participer à la gestion des infrastructures du port. (PC)

MAURICIE

Cadavre au pied d'une falaise

Une jeune fille de Cap-de-la-Madeleine a été retrouvée morte, hier matin, au pied d'une falaise, dans un boisé à Saint-Louis-de-France, au nord-est de Trois-Rivières. Éric Néron, de Cap-de-la-Madeleine, aurait été parmi les dernières personnes vues en compagnie de la jeune fille, la veille du drame. Ce témoin important est activement recherché par les policiers. Vers 7 h, hier matin, la Sécurité publique du Cap-de-la-Madeleine a reçu un appel d'une personne qui leur a indiqué qu'un corps inerte gisait dans un boisé, près d'un endroit où aiment se rassembler les jeunes fêtards noctambules. Des policiers municipaux se sont rendus sur les lieux et ont découvert le cadavre de Joëlle Delage, 19 ans. (PC)

AIR CANADA

Reprise des négos

Air Canada et le syndicat représentant ses 2200 pilotes ont repris leurs négociations contractuelles, hier. Les deux parties ont indiqué leur intention de demeurer en pourparlers toute la fin de semaine. Une grève des pilotes serait aujourd'hui encore plus problématique pour les voyageurs, puisqu'Air Canada est maintenant en situation de monopole virtuel sur les vols intérieurs depuis sa prise de contrôle des Lignes aériennes Canadien international. (PC)

AHMED RESSAM

Fuite de documents secrets à Montréal

Certaines bourdes sont lourdes de conséquences : un employé du palais de justice de Montréal a remis par erreur des documents secrets aux avocats d'Ahmed Ressam, cet Algérien de Montréal qui a été arrêté le 14 décembre à la frontière américaine en possession de 60 kg d'explosifs. La gaffe a provoqué un incident diplomatique et a été discutée au bureau de Janet Reno, procureure générale des États-Unis. (PC)

Il est de retour.

L'Événement 10¢ Simplitel

L'Événement 10¢ Simplitel[MC] est de retour! Et qui dit **Simplitel** dit économies. Chaque samedi jusqu'au 5 août, présentez votre facture récente* d'interurbain Bell dans un magasin **Espace Bell**.[MC] Vous obtiendrez un de nos produits en promotion pour seulement 10¢! Seuls les abonnés du plan **Simplitel** pourront profiter de ces offres exceptionnelles.**

- 15 juillet - 3 mois d'accès au service Internet **Sympatico**[MC***]
- 22 juillet - Cellulaire Motorola DPC 650e†
- 29 juillet - Téléavertisseur Panasonic Protiva†
- 5 août - Installation de base à l'achat du système Bell *ExpressVu*[MC††]

Pour profiter de nos offres, rendez-vous dans un magasin **Espace Bell** participant ou visitez le **www.bell.ca/espacebell**

Arrivez tôt, les quantités sont limitées.

Le plan **Simplitel** vous offre un tarif à 10¢ la minute, soirs et week-ends, pour un maximum de 20 $.
Pour vous abonner, composez le **310-BELL** ou visitez notre site à l'adresse **www.bell.ca**

Bell est fière de commanditer
l'équipe olympique canadienne

*Facture de mai, juin ou juillet 2000. **Ces offres ne sont valables qu'aux dates indiquées. Limite d'une offre par client par semaine. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Les prix et forfaits peuvent être modifiés sans préavis. Voir quantité disponible et détails dans les magasins Espace Bell. ***Valide pour le service de base uniquement. Applicable aux nouveaux abonnements seulement. À raison de 250 heures par mois, chaque heure supplémentaire coûtera 1 $. †À l'activation d'un forfait Bell Mobilité et d'un abonnement de 12 mois seulement. †† Limite d'une installation de base par foyer. Les prix et les forfaits peuvent être modifiés sans préavis. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite, utilisée sous licence. Sympatico est une marque de commerce de Bell ActiMedia inc. Simplitel et Espace Bell sont des marques de commerce de Bell Canada. Bell est une marque de commerce de Bell Canada, utilisée sous licence.

Région de Québec

Charest
1171, boul. Charest Ouest
Québec (418) 687-2121

Galeries Chagnon
300, Côte du Passage
Lévis (418) 833-3848

Québec
1100, rue Bouvier
Québec (418) 627-6000

Ste-Foy
2785, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 650-1000

Galeries de la Capitale
5401, boul. Les Galeries
Québec (418) 627-2555

Place Fleur-de-Lys
550, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (418) 529-9292

Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 658-9833

Autres régions

Alma
Plaza 1
500, Sacré-Cœur Ouest
Alma (418) 662-0469

Chicoutimi
1915, boul. Talbot
Chicoutimi (418) 696-2147

Place du Royaume
1401, boul. Talbot
Chicoutimi (418) 693-1188

1482448

VILLAGE DE SAINT-LAURENT AU MANITOBA

L

MICHÈLE LAFERRIÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il y a 15 ans, dans la petite municipalité de Saint-Laurent, au Manitoba, le français était voué à une mort imminente. Aujourd'hui, les pièces de théâtre, les réunions publiques et les collations de grades s'y déroulent en français, parce que tout le monde a poussé à la roue, en commençant par le milieu scolaire.



JEAN-MARIE VILLENEUVE
Louis Allain a vu son village passer près de l'assimilation.

Louis Allain est directeur de l'école communautaire Aurèle-Lemoine, à Saint-Laurent. Il se trouve actuellement à Québec pour participer à des stages de perfectionnement, offerts à des éducateurs travaillant dans des écoles francophones de l'extérieur du Québec, par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Ils sont une centaine comme lui, à s'enfermer dans des petits locaux du Complexe G, deux semaines durant, pour partager leurs expériences, échanger leurs idées et cultiver leur fierté d'être francophones.

Ce qui s'est passé à Saint-Laurent, un village de 1100 âmes situé à 80 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg, relève presque du miracle. « Saint-Laurent est le dernier bastion des Métis francophones dans l'Ouest du Canada », claironne Louis Allain, qui a vu son village passer tout près de l'assimilation.

« Il y a six ans, notre école en était une d'immersion, où les anglophones venaient apprendre le français, relate-t-il. Les petits francophones suivaient donc leurs cours dans un contexte adapté aux anglophones. » De 46, le nombre d'élèves est passé à 90. Et leur école a acquis le statut d'institution francophone, parce que les Métis de Saint-Laurent ont revendiqué leur droit à l'instruction en français, inscrit en toutes lettres dans la Constitution canadienne.

La création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a été le « nerf moteur » de ce revirement, affirme M. Allain, « parce qu'elle a permis de regrouper les 22 écoles francophones du Manitoba dans une commission scolaire anglo-dominante ». Mais il se défend bien de prétendre que l'école seule a fait la différence dans sa communauté. Elle a servi de catalyseur. Mais le frein à l'assimilation est venu de partout à Saint-Laurent. De la garderie, où les bambins se sont mis à réapprendre le français. De la mairie, où on a embauché des fonctionnaires bilingues. Du centre de santé et du bureau de tourisme, où les jeunes ont pu faire des stages en français, se dénicher des emplois et enrichir le village par leur désir d'y rester.

L'alphabétisation, la refrancisation, le respect de la culture et des valeurs métisses ont été possibles parce que tout un réseau de personnes y a cru. « On ne pouvait pas tout faire, analyse Louis Allain. Mais on l'a fait mieux et ensemble. »

Aujourd'hui, les Métis de Saint-Laurent ont retrouvé l'espoir. Ils observent des résultats concrets qui les incitent à ne pas lâcher. Ils ont vu naître un journal local et une scène culturelle francophones. Ils ont assisté à l'organisation de jeux de société populaires, ainsi qu'à l'édition de recueils historiques et de livres de recettes. Les groupes de femmes et les comités de parents ont été impliqués dans l'aide aux devoirs.

Tout ça pour la francisation d'un village de 1100 personnes qui disent encore « chikook » quand elles voient une mouffette, « makwa » quand elles parlent d'un ours et « panachanne », d'un petit oiseau. La vitalité d'un peuple, aussi francophone soit-il, passe par le respect de ses spécificités.

Nouvelle stratégie de lutte contre les MTS

Marois annonce un budget de 1,7 M$

QUÉBEC (PC) — La ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Pauline Marois, a lancé, hier, une vaste campagne visant à combattre les maladies transmises sexuellement (MTS).

La stratégie retenue vise à mobiliser les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux autour d'un projet commun de prévention des MTS.

« Je souhaite notamment que soient consolidées les mesures ayant prouvé leur efficacité et que l'on puisse adapter les services aux caractéristiques des populations les plus vulnérables », a expliqué la ministre en annonçant un budget de 1,7 M$ pour mener à bien son combat au cours des deux prochaines années.

De 1994 à 1998, pas moins de 46 655 cas de MTS (chlamydia, infection gonococcique et syphilis) ont été déclarés au système de surveillance des maladies à déclaration obligatoire du Québec, soit 40 % de toutes les maladies déclarées.

Pour ce qui est des MTS virales, qui n'ont pas été dénombrées, elles seraient encore plus fréquentes et même en forte progression.

Qu'elles soient bactériennes ou virales, ces maladies peuvent causer des complications pouvant aller jusqu'à l'infertilité. Elles favorisent aussi la transmission du VIH.

Les MTS frappent plus particulièrement les jeunes de 15 à 19 ans et les femmes sont plus sujettes que les hommes à présenter des complications pouvant aller jusqu'à l'infertilité.

L'intervention de prévention annoncée par la ministre s'adressera à l'ensemble de la population et présentera des messages adaptés aux différentes clientèles.

Pour améliorer l'accessibilité aux services, le ministère de la Santé a par ailleurs décidé de favoriser une utilisation plus ciblée des tests de détection, de généraliser l'utilisation des technologies les plus performantes, d'intensifier la transmission de renseignements aux partenaires de personnes infectées, accentuer l'information destinée aux professionnels de la santé et de renforcer la recherche et l'évaluation.

« Quant aux groupes les plus vulnérables, a noté Mme Marois, il faut viser à développer une attitude d'ouverture et de tolérance, rendre les services plus souples et mieux intégrés et chercher à rejoindre les gens dans leur milieu de vie. »

OBJECTIFS

Les principaux objectifs de la nouvelle stratégie seront d'offrir des services de dépistage du VIH, des hépatites A, B et C et des différentes MTS aux personnes vulnérables, même les plus difficiles à rejoindre, et de rendre les traitements plus accessibles.

Le document rendu public, hier, fournit des orientations ou des éléments de stratégie aux gestionnaires, aux professionnels, aux intervenants du réseau de la santé, aux organismes communautaires et à l'ensemble du réseau de l'éducation.

PLQ

Les chevaux avant la santé?

MONTRÉAL (PC) — L'opposition libérale reproche au gouvernement du Québec de ne pas injecter davantage d'argent en santé, alors qu'il en trouve pour les courses de chevaux.

En conférence de presse hier à Montréal, le porte-parole de l'opposition pour les questions de santé, le député libéral de Vaudreuil Yvon Marcoux, a utilisé cette image-choc pour dénoncer les problèmes qui s'accumulent dans le secteur de la santé et qui sont dus, selon lui, à un manque d'argent et à une mauvaise planification de la main-d'œuvre.

Les ratés dans la santé sont dus à un manque d'argent

Le député Yvon Marcoux reproche au gouvernement de trouver de l'argent pour la Cité du commerce électronique et les courses de chevaux, alors qu'il n'en a pas pour ouvrir davantage de lits dans les hôpitaux et les centres d'hébergement, ni pour dispenser davantage de soins à domicile.

LISTES D'ATTENTE

Pendant ce temps, déplore-t-il, les listes d'attente s'allongent ou restent trop élevées pour les traitements de radio-oncologie.

Et, dans les urgences, le nombre de patients qui attendent croît désespérément.

Certains équipements dans les hôpitaux sont si désuets qu'on ne trouve plus les pièces pour les réparer. Et le nombre de patients en attente d'une chirurgie cardiaque demeure trop élevé.

Le député libéral demande donc au gouvernement d'appliquer un sérieux coup de barre, ce qui veut dire nécessairement plus d'argent, selon lui.

M. Marcoux admet que tout n'est pas qu'une question d'argent et en attribue aussi le blâme aux décisions passées du gouvernement, comme les mises à la retraite d'employés par milliers et la fermeture de sept hôpitaux.

MESURES CORRECTRICES

Le gouvernement a déjà adopté une série de mesures pour tenter de corriger la situation (Forum sur les urgences, achat d'accélérateurs linéaires, traitement de patients aux États-Unis, ententes plus généreuses avec les médecins) mais leurs effets tardent à se faire sentir.

Aussi, il a accéléré la formation de technologues en radio-oncologie et a annoncé la mise en fonction prochaine d'accélérateurs linéaires, ces appareils servant aux traitements de radiothérapie.

Mais M. Marcoux se dit « très méfiant vis-à-vis des annonces faites par la ministre » de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, puisque celles-ci tardent à se concrétiser.

SAAB



Saab versus
à la carte

Plus de 80 Saab 9-3 2000 disponibles en inventaire.

1,9%
taux de location
Bail de 36 mois

SAAB 9-3 5 portes	SA153	Vert	1SA	Cuir beige / Manuelle / Toit ouvrant	Neuf
SAAB 9-3 5 portes	200-345	Vert	1SB	Automatique / Toit ouvrant	Neuf
SAAB 9-3 3 portes	S00045	Noir	1SC	Cuir gris / Manuelle	Neuf
SAAB 9-3 5 portes	M016013	Argent	1SB	Cuir gris / Automatique / Toit ouvrant	Démo
SAAB 9-3 3 portes Viggen	Q00241	Bleu	1SM	Cuir noir / Manuelle / Toit ouvrant	Démo
SAAB 9-3 5 portes	287	Vert	1SA	Cuir beige / Manuelle	Neuf
SAAB 9-3 5 portes	11242	Argent	1SA	Tissu gris / Manuelle	Neuf
SAAB 9-3 5 portes	20075	Noir	1SA	Tissu gris / Manuelle	Neuf
SAAB 9-3 5 portes	B0503	Noir	1SA	Tissu gris / Manuelle / Toit ouvrant	Neuf
SAAB 9-3 3 portes	600352	Argent	1SC	Cuir gris / Manuelle / Toit ouvrant	Neuf
SAAB 9-3 5 portes	20-3557	Bleu	1SB	Cuir beige / Automatique / Toit ouvrant	Neuf

1 888 888-SAAB www.saabcanada.com

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Pour tous les détails, communiquer avec votre détaillant. Modèle illustré à titre indicatif seulement.
JS-1482449

LE MONDE

Milosevic s'incruste

Constitution modifiée pour lui permettre un autre mandat

BELGRADE (AFP) - Slobodan Milosevic, dont les Occidentaux réclament le départ depuis la fin de la guerre du Kosovo, s'est assuré, par une modification de la Constitution yougoslave, le moyen légal de se maintenir encore des années au pouvoir.

Le parlement yougoslave a adopté jeudi un amendement dont l'un permet à M. Milosevic, dont le mandat actuel expire en 2001, de briguer un nouveau mandat, voire deux.

Pour ce faire, le Parlement, dominé par les partis qui soutiennent M. Milosevic, a modifié le mode d'élection du président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), désormais élu au suffrage universel direct pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois.

Auparavant, le président était élu par le parlement pour un mandat de quatre ans non renouvelable. M. Milosevic avait été élu selon ces modalités en 1997, après avoir été, depuis 1987, président de la Serbie.

M. Milosevic, honni par l'Occident et inculpé de crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) à la suite du conflit du Kosovo, est ainsi parvenu à s'assurer la possibilité technique de se maintenir durablement à la tête du pays.

Ce développement a suscité de violentes réactions au sein de la direction réformiste du Monténégro, hostile à M. Milosevic.

L'un des amendements adoptés jeudi stipule que les députés à la Chambre des Républiques (chambre haute du Parlement fédéral) seront désormais élus au suffrage universel direct, alors qu'ils l'étaient jusqu'à présent par les Parlements respectifs de la Serbie et du Monténégro. Une mesure qui réduira considérablement l'influence politique au fédéral de l'équipe réformiste en place à Podgorica, la capitale monténégrine.

Le Monténégro ne compte que 650 000 habitants, contre quelque huit millions en Serbie (Kosovo exclu).

Le gouvernement et le Parlement monténégrins devaient se réunir d'urgence hier pour établir une riposte.

Sous la direction de M. Milo Djukanovic, élu en 1997 et soutenu par les Occidentaux, le Monténégro s'est distancé de Belgrade politiquement et économiquement, accusant M. Milosevic de mener une politique de répression à l'intérieur et de provoquer l'isolement de la RFY.

La petite république a notamment pris le contrôle de sa politique monétaire et financière. La direction réformiste monténégrine a demandé un rééquilibrage de ses relations avec la Serbie au sein de la RFY et laissé planer la menace de convoquer un référendum sur l'indépendance.

M. Milosevic «a mis Djukanovic dans une position grave», estimait le bulletin d'information VIP de Belgrade. Selon l'analyse de VIP, «ce que Milosevic a voulu faire est de pousser Djukanovic à prendre une décision finale pour savoir s'il va céder aux autorités yougoslaves ou s'embarquer dans une sécession», ce qui risquerait d'entraîner un nouveau conflit dans la région.

BOUCLIER SPATIAL

Essai balistique décisif!

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Dernier essai pour le controversé système de bouclier antimissile américain, héritier du projet de «guerre des étoiles» de Ronald Reagan, avant que Bill Clinton ne décide de sa mise en place, bouleversant ainsi l'équilibre nucléaire issu de la guerre froide.

Le test devait avoir lieu cette nuit en Californie et dans le Pacifique. Mais la découverte d'une défaillance technique devait retarder d'au moins deux heures cet essai , a annoncé hier soir le Pentagone.

Après un échec en janvier, ce nouvel essai est censé enfin démontrer l'efficacité du système de défense antimissile (NMD). Toutefois, le secrétaire à la Défense, William Cohen, a tenté de modérer les attentes en soulignant qu'un revers ne serait pas rédhibitoire. Des détracteurs du NMD estiment d'ailleurs que le président américain donnera son feu vert au projet quel que soit le résultat.

Le système envisagé est constitué par un petit nombre de missiles intercepteurs censés abattre tout missile qui menacerait le territoire américain. C'est comme «frapper une balle avec une autre balle», a dit M. Cohen.

Les détracteurs du projet mettent en doute la faisabilité du NMD et les méthodes utilisées par le Pentagone pour le tester. D'autres soulignent que, même s'il est opérationnel, il déclenchera un tel tollé international que le jeu n'en vaudra pas la chandelle. Moscou et Pékin sont particulièrement hostiles au projet, estimant que le déploiement de ce bouclier relancerait la course aux armements et remettrait en cause la stabilité mondiale.

Un projet qui bouleverse la stratégie mondiale

Washington invoque la nécessité de se protéger contre la menace potentielle d'«États parias» comme la Corée du Nord, l'Iran ou peut-être l'Irak. Le but est de protéger l'ensemble du territoire américain contre une attaque limitée de missiles balistiques.

M. Clinton a fait savoir qu'il attendrait l'avis de M. Cohen, qui devrait intervenir plusieurs semaines après l'essai et se fonder sur l'évaluation de la faisabilité technique et du coût du NMD. Le Pentagone a déjà estimé qu'un bouclier utilisant 100 missiles intercepteurs reviendrait à 36 milliards $, mais un système renforcé coûterait des dizaines de milliards de plus.

Une table ronde indépendante d'officiers à la retraite et d'experts a estimé, le mois dernier, que le NMD pourrait ne pas être au point avant 2005. Or c'est justement à cette date que, selon la CIA, la Corée du Nord pourrait disposer d'un missile capable d'atteindre le sol américain.

La Chine, qui craint que les É.-U. ne finissent par fournir à Taïwan un système de défense antimissile, a calqué sa position sur celle de Moscou, et certains des alliés européens des États-Unis, notamment la France et l'Allemagne, sont aussi très réservés devant les risques d'instabilité et de nouvelle course aux armements.

Pour la mise en oeuvre à l'horizon 2005 de son projet, Washington a besoin d'un accord de Moscou, le déploiement d'un tel bouclier nécessitant une révision du traité bilatéral ABM sur les armes antibalistiques signé en 1972. Ce texte interdit ce genre de système d'armes.

Les explications de M. Clinton n'ont pas convaincu les dirigeants russes qui considèrent qu'un NMD — même limité à 100 lanceurs — remettrait complètement en cause l'équilibre stratégique nucléaire actuel, fondé sur «l'équilibre de la terreur», établi durant la guerre froide.

La Russie, qui refuse toute modification du traité ABM, a proposé aux É.-U. et aux autres pays de l'OTAN de coopérer à la mise au point de missiles antimissiles à courte ou à moyenne portée pour contrer les menaces provenant de pays «hors-la-loi».

Mais elle a aussi averti que si Washington allait de l'avant avec le NMD et violait le traité ABM, elle mettrait en cause les autres traités de désarmement signés ces dernières décennies.

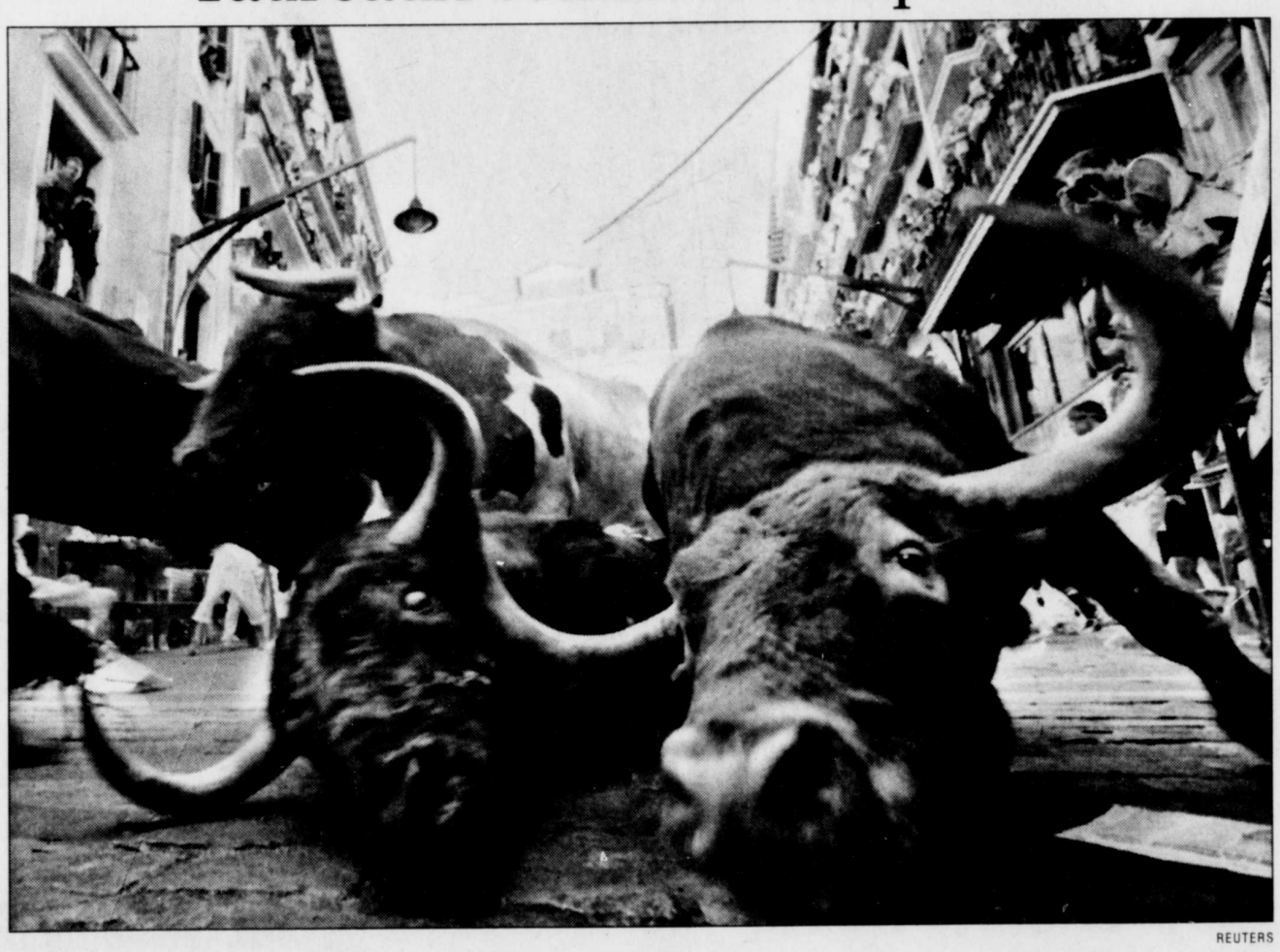
Depuis des mois, M. Clinton affirme que sauf problèmes techniques majeurs qui renverraient le projet dans les bureaux d'études, il est enclin à y donner au moins un feu vert partiel.

Cette autorisation permettrait le lancement à l'été 2001 de travaux de construction d'un radar à courtes fréquences (X Band) à Schemya, dans l'archipel des Aleutiennes en Alaska.

Les critiques du projet NMD ne viennent pas que de l'étranger. Aux États-Unis, une partie de la communauté scientifique y est hostile et a mis en doute sa faisabilité technique et son bien-fondé politique.

Le projet rencontre aussi l'opposition du candidat républicain à la Maison-Blanche George W. Bush, qui le juge beaucoup trop modeste et qui s'est engagé, s'il est élu, à déployer un système beaucoup plus large, capable de protéger non seulement les États-Unis mais aussi leurs alliés.

Taureaux sonnés à Pampelune



REUTERS

Comme presque chaque année, la fête de la San Fermin fait des victimes, mais pour l'instant rien de grave. Au premier jour de la Feria de Pampelune, 20 personnes ont été légèrement blessées hier dans la course de taureaux se déroulant dans les rues pavées de la vieille ville. Mais les taureaux ont aussi été sonnés. Deux Espagnols ont été hospitalisés, les autres ont été soignés sur place, mais personne n'a été encorné ou écrasé au cours de la course. Les six taureaux, dont le plus gros pesait 575 kilos, ont quasiment tous dérapé et chuté dans un virage, alors que plus d'un millier de personnes participait à la course. Depuis 1924, 13 personnes ont été tuées et plus de 200 blessées par les taureaux pendant la San Fermin. En 1995, un Américain a été tué au cours d'une course, ce qui était le premier accident mortel depuis 1980.

Barak sait déjà quoi concéder à Arafat

WASHINGTON (AP) — Le premier ministre israélien Ehoud Barak arrivera mardi à Camp David avec des concessions dans sa musette. Il serait prêt à offrir aux Palestiniens une présence renforcée dans une Jérusalem aux limites élargies, ainsi qu'à accueillir sur le sol israélien, dans le cadre du «regroupement familial», des milliers de réfugiés palestiniens dont les familles y vivent déjà.

De hauts responsables israéliens, rompant avec la tradition, ont organisé ces fuites pour souligner la bonne volonté du chef de gouvernement de l'État hébreu et pousser la partie palestinienne à faire de même. Ces concessions devront cependant être accueillies par la réciproque, ajoutaient-ils. Quant à l'avenir de Jérusalem, l'énorme pomme de discorde sur laquelle les discussions piétinent, elle pourrait ne pas faire l'objet d'un règlement pour l'instant.

D'importantes avancées ont en revanche été enregistrées sur l'ampleur des territoires attribués à Yasser Arafat pour son État à venir, ont précisé ces responsables, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat.

Barak pourrait ainsi oublier sa revendication sur la stratégique vallée du Jourdain, en échange du maintien d'une présence sécuritaire israélienne, au moins pendant quelque temps.

Officiellement, en tous cas, Arafat réclame toute la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est pour l'État palestinien. Soit plus que ce que souhaite céder Barak, qui compte bien garder Jérusalem unie capitale éternelle de l'État hébreu, dit-on de même source.

Il est en revanche prêt à céder aux Palestiniens le contrôle total de la gestion quotidienne de leurs quartiers de Jérusalem, en échange de l'intégration dans la municipalité d'implantations juives limitrophes.

Cette Jérusalem élargie viendrait aussi absorber des quartiers palestiniens n'en faisant pour l'instant pas partie.

Sur les réfugiés, tout en refusant toujours le principe du «droit au retour», Barak serait prêt à voir s'installer en Israël des milliers de réfugiés y ayant déjà de la famille. Déjà, de 1948 à 1967, l'État hébreu avait «intégré» 60 à 70 000 Arabes dans le cadre de cette politique de regroupement familial.

Cette batterie de concessions de la part d'un Barak en difficulté sur le plan intérieur a déjà provoqué le départ de deux membres de sa coalition, le Parti national religieux (PNR) et Israel B'Alya, formation de l'immigration russe dirigée Nathan Charansky.

ULSTER

Camp retranché à Portadown

Tensions et suspense en Irlande du Nord

BELFAST (d'après AP et AFP) — Les ultimes négociations pour éviter les affrontements lors d'une marche protestante controversée prévue demain à Portadown, en Irlande du Nord, ont échoué hier, tandis que l'armée britannique a commencé à transformer le site en camp retranché.

C'est au pied de la colline de Drumcree, à l'entrée de Portadown (sud-ouest de Belfast), que cette marche protestante devrait être arrêtée demain. Les protestants exigent de traverser le quartier catholique de Portadown de Garvaghy Road, un itinéraire qui leur est une nouvelle fois interdit cette année et fait redouter les violents affrontements du passé.

Hier après-midi, la Commission indépendante chargée de ces parades a confirmé l'interdiction de passage dans le quartier catholique, malgré une ultime proposition de l'Ordre d'Orange, confrérie protestante organisatrice de la «parade».

Les responsables orangistes se disaient prêts à entamer un dialogue avec la commission et les résidants de Garvaghy Road, à condition que leur marche puisse défiler dans ce quartier demain. Une offre qui avait immédiatement été rejetée par le représentant du quartier nationaliste.

Peu après la décision de la Commission, le ministre britannique à l'Irlande du Nord, Peter Mandelson, a appelé les Orangistes à ne pas rompre le dialogue. Dans la matinée, le responsable de la loge orangiste de Portadown, Harold Gracey, avait fait monter la tension d'un cran en refusant de condamner les affrontements qu'a connus cette ville depuis le début de la semaine.

DUNLOP INHUMÉ

La violence qui a secoué toute la province a en tout cas marqué une pause hier, à l'occasion de l'enterrement d'un enfant du pays, le champion motocycliste Joey Dunlop qui s'est tué lors d'une course dimanche en Estonie. Quelque 50 000 personnes, parmi lesquels de nombreux motards venus du monde entier, ont participé dans le recueillement à ses obsèques, dans une petit église du comté d'Antrim.

Le chef de l'ordre d'Orange, Robert Saulters, avait d'ailleurs lui-même appelé à cesser tout mouvement de protestation pour saluer la mémoire du défunt champion.

De leur côté, les soldats britanniques s'activaient en face de la colline surplombée par l'église anglicane de Drumcree, entourée de drapeaux loyalistes.

La journée pour eux a commencé tôt. Des «routes» formées de pieux métalliques reliés par une structure de fil de fer barbelé ont été littéralement «déroulées» pour permettre l'accès des véhicules kakis dans le bocage.

Les prés environnants sont hérissés de mâts métalliques supportant des caméras de surveillance longue portée de la police, ou des spots lumineux très puissants.

L'ensemble ressemble à une fourmilière surréaliste, dans un petit coin de campagne paisible neuf mois sur douze. Un chantier alimenté par une armada de véhicules tout-terrain : pelles mécaniques, tracteurs, camions à plateau, Land-Rover.

D'autres soldats montent la garde, armés de fusils-mitrailleurs et émergeant de blindés, souvent garés en plein champ.

Des barrages également tenus par des blindés interdisent l'entrée au quartier nationaliste de Garvaghy Road. Le long des routes, sur les trottoirs, des soldats casqués et en treillis, allongés en position de défense et arme en joue, surveillent le trafic.

Le Royal Ulster Constabulary (RUC), la police d'Irlande du Nord, dressait quant à lui un nouveau bilan de ces affrontements : 37 policiers et deux soldats blessés, 145 attaques contre les forces de l'ordre dont 12 attaques armées, 171 véhicules et une soixantaine de maisons ou de bâtiments endommagés.

Cinquante-quatre personnes ont été arrêtées, dont 33 ont été inculpées pour violences.

Regardez...et Découvrez Avec

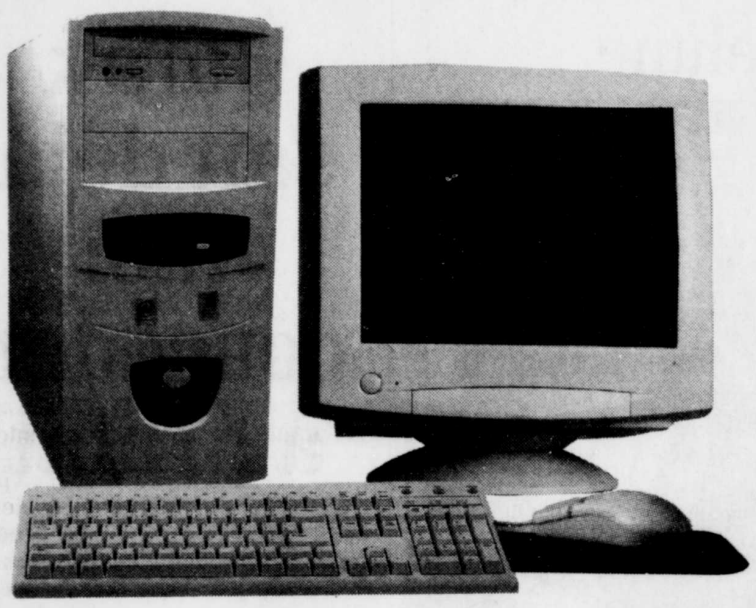
PC Tronic

Les processeurs Pentium® III d'Intel® sont maintenant disponibles chez PC Tronic! Les processeurs Pentium® III d'Intel® vous offriront une parfaite exécution des applications d'aujourd'hui et de demain, aussi bien que la qualité, la fiabilité, et la compatibilité! Faites jouez des vidéo DVD avec des graphiques réalistes plein écran grâce à ces processeurs étonnants! Roulez plus vite sur Internet avec le plein de multimédia, un NOUVEAU PC de PC Tronic et les processeurs d'Intel® Pentium® III dès AUJOURD'HUI!

Chips • 3 650

Processeur d'Intel® Pentium® III 650 MHz

64Mo SDRAM
Disque Rigide 10 Go
Lecteur CD ROM 40X
Carte Vidéo AGP
Carte de Son 3D
Haut-Parleurs
Modem 56K V.90
Carte réseau 10/100
Windows 98
Manette de Jeu et Jeu
Clavier
Souris & tapis
Moniteur 17"



$719†

Après Rabais

Chips • C 500

Processeur d'Intel® Celeron™ 500 MHz
64Mo SDRAM
Disque Rigide 6.4 Go
Lecteur CD ROM 40X
Carte Vidéo nVidia TNT 16Mo AGP
Carte de Son 3D
Haut-Parleurs
Modem 56K V.90
Windows 98
Manette de Jeu et Jeu
Clavier
Souris & tapis
Moniteur 17"

$479†

Après Rabais



SPÉCIAUX INCROYABLES!

64 Mo PC100 SDRAM @
$75 (Limite 2 par client)
128 Mo PC100 SDRAM @
$150 (Limite 2 par client)

Carte Vidéo NVIDIA 32 Mo TNT AGP
(QUANTITÉS LIMITÉES)
$99

(QUANTITÉS LIMITÉES)
Zoltrix USB Caméra !
(Limite 1 par client) **$49**

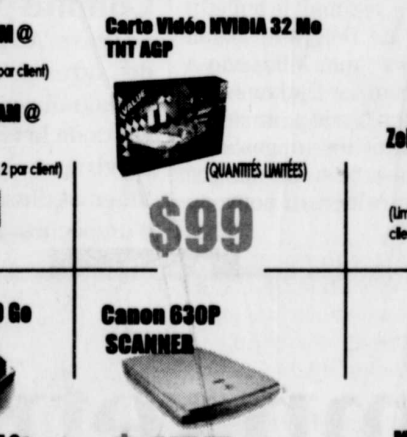
Disque Rigide 10 Go
$185

Canon 630P SCANNER
$155
(QUANTITÉS LIMITÉES)

Moniteurs 17"
$225 et plus
(QUANTITÉS LIMITÉES)

PC TRONIC

2646 Chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Quebec
Téléphone: 418-653-9995



intel inside
pentium® III
More power. More Internet

PCC-0602_Fr